

Université de Montréal

Les familles québécoises face au dilemme de conciliation famille-travail :  
la place des services de garde

par  
Lauriane Robert

Département de Démographie  
Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de  
Maître ès Science en Démographie

Décembre, 2005

© Lauriane Robert, 2005



HB  
881  
US4  
2006  
V.005

## AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

## NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :  
Les familles québécoises face au dilemme de conciliation famille-travail :  
la place des services de garde

présenté par  
Lauriane Robert

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Madame Nicole Marcil-Graton  
président-rapporteur

Madame Évelyne Lapierre-Adamcyk  
directrice de recherche

Monsieur Benoît Laplante  
membre du jury

## RÉSUMÉ

Depuis plusieurs décennies, le monde du travail et la vie familiale ont considérablement évolué. L'augmentation du travail des mères et le nombre croissant d'emplois non standards constituent les principaux éléments à l'origine des changements dans la façon dont la famille s'organise.

Réalisée à partir du cycle 4 de l'Enquête Longitudinale Nationale sur les Enfants et les Jeunes, cette étude cible les Québécois de moins de 12 ans vivant dans des familles biparentales. Elle cherche à mettre en évidence les stratégies élaborées par les parents pour prendre en charge leurs enfants pendant qu'ils sont au travail. Nous avons mis l'accent sur l'effet du régime de travail des parents, typique ou atypique, et de la composition familiale sur la fréquentation d'un service de garde et sur le choix du mode de garde principal.

Il apparaît alors que le régime de travail de la mère est décisif dans les modalités de prise en charge des enfants. Moins la mère est présente sur le marché du travail, moins l'enfant ne va fréquenter un service de garde, notamment la garderie ou un programme de garde scolaire. De plus, si les horaires de travail des parents ne semblent pas avoir d'impact sur la fréquentation d'un service de garde quel qu'il soit, des horaires de travail atypiques constituent cependant un frein à l'accès aux services de garde formels. Par ailleurs, les horaires de travail de la mère semblent plus déterminants que ceux du père, témoignant d'une stratégie parentale qui repose encore sur des valeurs assez traditionnelles du partage des tâches au sein du couple. Enfin, plus le nombre de frères et soeurs est élevé, moins l'enfant aura de chance de fréquenter un service de garde, et il s'agira alors davantage d'un mode informel, comme la garde à domicile, par un proche, ou par la fratrie quand les frères et soeurs sont plus âgés.

**Mots-clés :** démographie, famille, conciliation famille-travail, enfants, services de garde.

## ABSTRACT

For the past few decades, the spheres of work and family have evolved considerably and this evolution is still ongoing. The increasing number of working mothers and of nonstandard jobs are the main factors of change in the way families deal with everyday life.

Based on the National Longitudinal Survey of Children and Youth (cycle 4), this study concerns Quebecers under the age of twelve and living in two-parent families. This thesis seeks to outline the strategies elaborated by working parents in order to take care of their children while they are at work. We highlighted the effects of parents' work regime, standard or nonstandard, and of the family structure on the use of a childcare service and on the choice of a given service (the main one).

First of all, it appears that mothers' work regime is decisive on the ways child are taken care of. The less present a mother is on the working market, the less likely a child will be to attend a childcare service such as daycare or before-and-after-school program. Moreover, if parents' working schedules seem to have no impact on the child attending a childcare service, non standard working hours do curb the accessibility of formal services. Besides, mothers' working schedules are more decisive than those of fathers. This observation demonstrates that parental strategies are still relying on quite traditional division of labor between spouses. Finally, the more siblings the child has, the less likely he is to have the opportunity to attend a childcare service. In this case, the child is more likely to benefit from an informal one such as home care under the supervision of a relative or of an older sibling.

**Keywords:** demography, family, family-work conciliation, children, childcare

# TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ -----	iii
ABSTRACT -----	iv
TABLE DES MATIÈRES -----	v
Liste des graphiques -----	viii
Liste des tableaux -----	xi
DÉDICACE -----	xv
REMERCIEMENTS -----	xvi
INTRODUCTION GÉNÉRALE -----	1
CHAPITRE 1 : REVUE DE LITTÉRATURE ET PROBLÉMATIQUE -----	5
1.1 Un problème de société -----	5
1.1.1. La sphère familiale -----	5
1.1.1.1. Les familles en général... -----	5
1.1.1.2. Les femmes en particulier -----	6
1.1.2. Le monde du travail : entre contraintes et mauvaise volonté -----	9
1.1.2.1. Un faible soutien de la part des entreprises -----	9
1.1.2.2. Une culture organisationnelle contraignante -----	10
1.1.2.3. Le culte de la flexibilité -----	11
1.1.3. Les pouvoirs publics -----	12
1.1.3.1. Une implication croissante mais insuffisante -----	13
1.1.3.2. Un rôle clé à jouer, symbole du choix de société -----	15
1.2. La prise en charge des enfants : le casse-tête chinois des années 2000 -----	16
1.2.1. Caractéristiques professionnelles et démographiques : des éléments détérminants dans le type de garde utilisé -----	17
1.2.1.1. Les facteurs démographiques -----	17
1.2.1.2. Les caractéristiques professionnelles -----	19
1.2.2. L'atypisme de l'emploi au service de la prise en charge des enfants -----	22
1.2.2.1. Une alternative possible -----	22
1.2.2.2. Davantage un recours contraint qu'un véritable choix -----	23
1.2.3. Les répercussions d'un régime d'emploi atypique sur la prise en charge des enfants -----	24
1.2.3.1. Des besoins non comblés -----	24
1.2.3.2. Les conséquences du nécessaire recours à la garde multiple et irrégulière -----	25
1.2.3.3. Une plus grande implication des pères -----	26
1.3. Problématique : À la recherche du bien-être familial... -----	28
1.3.1. Question de recherche et objectifs -----	28
1.3.2. Hypothèses et pertinence de l'étude -----	30

<b>CHAPITRE II : SOURCE DE DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE</b>	<b>32</b>
<b>2.1. L'ELNEJ : une source d'informations riche</b>	<b>32</b>
2.1.1. Qu'est-ce-que l'ELNEJ?	32
2.1.2. Une enquête d'une grande richesse	33
<b>2.2. L'échantillonnage</b>	<b>33</b>
2.2.1. La population cible	33
2.2.2. La pondération	34
2.2.3. Les limites	35
<b>2.3. Comprendre comment les jeunes Québécois sont pris en charge : savoir choisir des variables pertinentes</b>	<b>36</b>
2.3.1. Les variables dépendantes	36
2.3.1.1. La fréquentation d'un service de garde	36
2.3.1.2. Les modalités de garde employées	37
2.3.1.3. Les autres variables analysées	39
2.3.2. Les variables indépendantes	40
2.3.2.1. Les variables démographiques	40
2.3.2.2. Les variables socio-économiques	42
2.3.2.3. Le lieu de résidence	45
<b>2.4. Méthodologie d'analyse</b>	<b>46</b>
2.4.1. L'analyse descriptive : une photographie intéressante et nécessaire	46
2.4.2. Pour aller plus loin : l'analyse multivariée	46
2.4.2.1. Modèle et formules	47
2.4.2.2. Interprétation	48
2.4.2.3. L'analyse en grappes	49
<b>CHAPITRE III : COMMENT LES FAMILLES QUÉBÉCOISES PRENNENT-ELLES EN CHARGE LEURS ENFANTS?</b>	<b>51</b>
<b>3.1. La fréquentation d'un service de garde ...</b>	<b>54</b>
3.1.1... selon les caractéristiques socio-professionnelles	56
3.1.1.1. L'activité des parents	56
3.1.1.2. Les horaires de travail des parents	57
3.1.1.3. Le niveau de budget familial	58
3.1.2... selon la composition familiale	59
3.1.3... selon la scolarité de la mère	60
3.1.4... selon la région de résidence	61
<b>3.2. Le mode de garde principal</b>	<b>62</b>
3.2.1... selon les caractéristiques socio-professionnelles	64
3.2.1.1. L'activité des parents	64
3.2.1.2. Les horaires de travail des parents	66
3.2.1.3. Le niveau de budget familial	68
3.2.2... selon la composition familiale	71
<b>PORTRAIT RÉSUMÉ : LES COMBINAISONS DE MODES DE GARDE</b>	<b>73</b>



<b>3.3. Les heures passées en service de garde</b>	<b>75</b>
3.3.1. L'activité des parents	78
3.3.2. Les horaires de travail des parents	79
3.3.3. Le budget familial	80
3.3.4. La composition familiale	81
<b>3.4. L'accès aux places à contribution réduite : un bref aperçu</b>	<b>82</b>
3.4.1. La garde autorisée selon les horaires de travail des parents	84
3.4.2. La garde autorisée selon la région de résidence	85
<b>3.5. Lumière sur deux situations de garde particulière</b>	<b>86</b>
3.5.1. La garde chez les tout-petits	86
3.5.1.1. Recours à un service de garde et nombre de modes fréquentés	86
3.5.1.2. Recours à un service de garde et régime de travail des parents	87
3.5.1.3. Le mode principal chez les tout-petits	88
3.5.2. La garde pendant les vacances scolaires estivales	89
3.5.2.1. À qui les enfants sont-ils confiés pendant les vacances estivales?	89
3.5.2.2. Le régime de travail des parents et arrangement professionnel	90
<b>3.6. Conclusion du chapitre 3</b>	<b>91</b>
<b>CHAPITRE IV : LES STRATÉGIES DE GARDE : L'IMPACT DU RÉGIME DE TRAVAIL DES PARENTS SUR LES MODES DE GARDE DES ENFANTS DE 0 À 11 ANS</b>	<b>96</b>
<b>4.1. La fréquentation d'un service de garde</b>	<b>98</b>
<b>4.2. La fréquentation d'un mode de garde en installation</b>	<b>102</b>
<b>4.3. La fréquentation d'un mode de garde formel</b>	<b>107</b>
<b>4.4. Conclusion du chapitre 4</b>	<b>113</b>
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b>	<b>117</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>123</b>
<b>GLOSSAIRE</b>	<b>xvii</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>xxii</b>

## LISTE DES GRAPHIQUES

- Graphique 3.a : Distribution des enfants de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales, selon l'activité des parents, Québec, 2000-2001-----p.52
- Graphique 3.b : Distribution des enfants de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, selon l'activité des parents, Québec, 2000-2001-----p.52
- Graphique 3.c : Distribution des enfants de 0 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, selon les horaires de travail des parents, Québec, 2000-2001-----p.53
- Graphique 3.1 : Taux de fréquentation d'un service de garde selon l'âge des enfants de 0 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001-----p.54
- Graphique 3.2 : Taux de fréquentation d'un service de garde des enfants de 0 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, selon l'activité des parents, Québec, 2000-2001--  
-----p.56
- Graphique 3.3 : Taux de fréquentation d'un service de garde des enfants de 0 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, selon les horaires de travail des parents, Québec, 2000-2001 -----p.57
- Graphique 3.4 : Taux de fréquentation d'un service de garde des enfants de 0 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, selon le niveau de revenu adéquat, Québec, 2000-2001 -----p.58
- Graphique 3.5 : Taux de fréquentation d'un service de garde des enfants de 0 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, selon la composition familiale, Québec, 2000-2001-----p.59
- Graphique 3.6 : Taux de fréquentation d'un service de garde des enfants de 0 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, selon la scolarité de la mère, Québec, 2000-2001-  
-----p.60
- Graphique 3.7 : Taux de fréquentation d'un service de garde des enfants de 0 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, selon la région de résidence, Québec, 2000-2001-  
-----p.61
- Graphique 3.8 : Distribution selon l'âge et le mode principal, des enfants de 0 à 11 ans gardés vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001 -----p.62
- Graphique 3.9a : Distribution selon le mode principal et l'activité des parents, enfants de 0 à 5 ans gardés vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001 -----p.64

Graphique 3.9b : Distribution selon le mode principal et l'activité des parents, enfants de 6 à 11 ans gardés vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001----- p.65

Graphique 3.10a : Distribution selon le mode principal et les horaires de travail des parents, enfants de 0 à 5 ans gardés vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001 -----p.66

Graphique 3.10b : Distribution selon le mode principal et les horaires de travail des parents, enfants de 6 à 11 ans gardés vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001-----p.67

Graphique 3.11a : Distribution selon le mode principal et le niveau de revenu adéquat, enfants de 0 à 5 ans gardés vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001---  
-----p.68

Graphique 3.11b : Distribution selon le mode principal et le niveau de revenu adéquat, enfants de 6 à 11 ans gardés vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001-  
-----p.70

Graphique 3.12a : Distribution selon le mode principal et la composition familiale, enfants de 0 à 5 ans gardés vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001---  
-----p.71

Graphique 3.12b : Distribution selon le mode principal et la composition familiale, enfants de 6 à 11 ans gardés vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001-  
-----p.72

Graphique 3.13a : Combinaisons des modes de garde chez les enfants de 0 à 5 ans gardés, vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001-----p.73

Graphique 3.13b : Combinaisons des modes de garde chez les enfants de 6 à 11 ans gardés, vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001-----p.74

Graphique 3.14 : Moyenne hebdomadaire des heures passées en service de garde et distribution par âge selon le nombre d'heures gardées, enfants de 0 à 11 ans gardés vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001----- p.75

Graphique 3.15 : Moyenne hebdomadaire des heures passées en service de garde selon l'activité des parents, enfants de 0 à 11 ans gardés vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001 -----p.78

Graphique 3.16 : Moyenne hebdomadaire des heures passées en service de garde selon le niveau de revenu adéquat, enfants de 0 à 11 ans gardés vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001 -----p.80

Graphique 3.17 : Moyenne hebdomadaire des heures passées en service de garde selon la composition familiale, enfants de 0 à 11 ans gardés vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001-----p.81

Graphique 3.18 : Distribution selon l'âge et l'accès à une place à contribution réduite parmi les enfants de 0 à 11 ans gardés et vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001-----p.83

Graphique 3.19 : Distribution selon les horaires de travail des parents et le recours à un mode de garde autorisé par le gouvernement parmi les enfants de 0 à 5 ans gardés et vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001 -----p.84

Graphique 3.20 : Distribution selon la région de résidence et le recours à un mode de garde autorisé par le gouvernement parmi les enfants de 0 à 5 ans gardés et vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001 -----p.85

Graphique 3.21 : Taux de fréquentation d'un service de garde des enfants de 0 et 1 an vivant dans des familles biparentales selon l'activité des parents, ELNEJ cycle 4, Québec, 2000-2001-----p.87

Graphique 3.22 : Distribution par âge des enfants de 0 à 2 ans vivant dans des familles biparentales selon le mode principal, ELNEJ cycle 4, Québec, 2000-2001-----p.88

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Variables indépendantes utilisées pour l'analyse multivariée -----	p.50
Tableau II : Moyenne hebdomadaire des heures passées dans le mode de garde principal, enfants de 0 à 11 ans gardés vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001 -----	p.76
Tableau III : Moyenne hebdomadaire des heures passées en service de garde selon les horaires de travail des parents, enfants de 0 à 11 ans gardés vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001 -----	p.79
Tableau IV : Distribution par âge des enfants de 0 à 2 ans vivant dans des familles biparentales selon le nombre de modes de garde employés, ELNEJ cycle 4, Québec, 2000-2001 -----	p.86
Tableau V : Distribution des enfants gardés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, selon le mode de garde pendant l'été et le mode de garde principal, ELNEJ, cycle 4, Québec, 2000-2001 -----	p.89
Tableau VI : Distribution des enfants de 6 à 11 ans, gardés par un parent pendant l'été et vivant dans des familles biparentales selon la mesure prise par le parent pour garder son enfant, ELNEJ, cycle 4, Québec, 2000-2001 -----	p.90
Tableau VIIa: Distribution des enfants de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales selon diverses caractéristiques, ELNEJ, cycle 4, Québec, 2000-2001 -----	p.94
Tableau VIIb: Distribution des enfants de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales selon diverses caractéristiques, ELNEJ, cycle 4, Québec, 2000-2001 -----	p.95
Tableau VIII : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde, enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001. -----	p.100
Tableau IX : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde, enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001. -----	p.101
Tableau X : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde en installation (garderie) versus un autre mode de garde, enfants gardés âgés de 0 à 5 ans, et vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001. -----	p.105
Tableau XI : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde en installation (programme de garde scolaire) versus un autre mode de garde, enfants gardés âgés de 6 à 11 ans et vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001. -----	p.106
Tableau XII : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde formel versus un autre mode de garde, enfants gardés âgés de 0 à 5 ans et vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001. -----	p.111
Tableau XIII : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde versus un autre mode de garde, enfants gardés âgés de 6 à 11 ans et vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001. -----	p.112
Tableau A.I : Nombre hebdomadaire moyen des heures passées en service de garde selon l'activité des parents, enfants de 0 à 11 ans gardés issus de familles biparentales, Québec, 2000-2001 -----	p.xxi
Tableau A.II : Nombre hebdomadaire moyen des heures passées en service de garde selon les horaires de travail des parents, enfants de 0 à 11 ans gardés issus de familles biparentales, Québec, 2000-2001 -----	p.xxi

Tableau A.III : Nombre hebdomadaire moyen des heures passées en service de garde selon le revenu adéquat, enfants de 0 à 11 ans gardés issus de familles biparentales, Québec, 2000-2001 -----p.xxii

Tableau A.IV : Nombre hebdomadaire moyen des heures passées en service de garde selon la composition familiale, enfants de 0 à 11 ans gardés issus de familles biparentales, Québec, 2000-2001 -----p.xxii

Tableau A.V : Coefficients de corrélation de Pearson entre diverses caractéristiques, enfants de 0 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELENJ, cycle 4, 2000-2001.-----p.xxii

Tableau A.VIa: Coefficients de corrélation de Pearson entre diverses caractéristiques, enfants de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELENJ, cycle 4, 2000-2001.--p.xxiii

Tableau A.VIb: Coefficients de corrélation de Pearson entre diverses caractéristiques, enfants de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales à 2 parents actifs, Québec, ELENJ, cycle 4, 2000-2001. -----p.xxiii

Tableau A.VIIa: Coefficients de corrélation de Pearson entre diverses caractéristiques, enfants de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELENJ, cycle 4, 2000-2001.p.xxiv

Tableau A.VIIb: Coefficients de corrélation de Pearson entre diverses caractéristiques, enfants de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales à 2 parents sont actifs, Québec, ELENJ, cycle 4, 2000-2001. -----p.xxiv

Tableau A.VIII : Correspondance entre les abréviations employées dans les tableaux et leurs significations -----p.xxv

Tableau A.IX : Rapports de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde, enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (analyse de l'activité des parents et de la composition familiale) -----p.xxvi

Tableau A.X : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde, enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (analyse des horaires des parents et de la composition familiale) -----p.xxvi

Tableau A.XI: Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde, enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet intégrant l'activité des parents) -----p.xxvii

Tableau A.XII : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde, enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet intégrant les horaires des parents) -----p.xxviii

Tableau A.XIII : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde, enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales avec les deux parents actifs, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (régime de travail et composition familiale) -----p.xxviii

Tableau A.XIV : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde, enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales avec les deux parents actifs, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet) -----p.xxix

Tableau A.XV : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde, enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (analyse de l'activité des parents et de la composition familiale) -----p.xxix

Tableau A.XVI : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde, enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (analyse des horaires de travail des parents et de la composition familiale) -----p.xxx

Tableau A.XVII : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde, enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet intégrant l'activité des parents) -----	p.xxx
Tableau A.XVIII : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde, enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet intégrant les horaires de travail des parents) -----	p.xxxi
Tableau A.XIX : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde, enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales avec les 2 parents actifs, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (régime de travail des parents et composition familiale) -----	p.xxxi
Tableau A.XX : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde, enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales avec les 2 parents actifs, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet) -----	p.xxxii
Tableau A.XXI : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode en installation (mode de garde institutionnel), enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (activité des parents et composition familiale)-----	p.xxxiii
Tableau A.XXII : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode en installation (mode de garde institutionnel), enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (horaires des parents et composition familiale) -----	p.xxxiii
Tableau A.XXIII : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode en installation (mode de garde institutionnel), enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet avec l'activité des parents)-----	p.xxxiv
Tableau A.XXIV : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode en installation (mode de garde institutionnel), enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet avec les horaires des parents)-----	p.xxxv
Tableau A.XXV : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode en installation (mode de garde institutionnel), enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales avec les deux parents actifs, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (régime de travail des parents et composition familiale) -----	p.xxxv
Tableau A.XXVI : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode en installation (mode de garde institutionnel), enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales avec les deux parents actifs, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet)-----	p.xxxvi
Tableau A.XXVII : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode en installation (mode de garde institutionnel), enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (activité des parents et composition familiale)-----	p.xxxvi
Tableau A.XXVIII : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode en installation (mode de garde institutionnel), enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (horaires des parents et composition familiale)-----	p.xxxvii
Tableau A.XXIX : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode en installation (mode de garde institutionnel), enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet intégrant l'activité des parents)-----	p.xxxvii
Tableau A.XXX : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode en installation (mode de garde institutionnel), enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet intégrant les horaires de travail des parents) -----	p.xxxviii

- Tableau A.XXXI : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode en installation (mode de garde institutionnel), enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales avec les deux parents actifs, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (régime de travail des parents et composition familiale) ----- p.xxviii
- Tableau A.XXXII : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode en installation (mode de garde institutionnel), enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales avec les deux parents actifs, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet) ----- p.xxxix
- Tableau A.XXXIII: Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode de garde formel, enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (activité des parents et composition familiale) ----- p.xl
- Tableau A.XXXIV: Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode de garde formel, enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001(horaires de travail des parents et composition familiale) ----- p.xl
- Tableau A.XXXV: Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode de garde formel, enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet avec l'activité des parents) ----- p.xli
- Tableau A.XXXVI: Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode de garde formel, enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet avec les horaires de travail des parents) ----- p.xlii
- Tableau A.XXXVII: Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode de garde formel, enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales avec les deux parents actifs, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (régime de travail et composition familiale) ----- p.xlii
- Tableau A.XXXVIII: Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode de garde formel, enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales avec les deux parents actifs, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet) ----- p.xliii
- Tableau A.XXXIX: Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode de garde formel, enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (activité des parents et composition familiale) ----- p.xliii
- Tableau A.XL: Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode de garde formel, enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (horaires de travail des parents et composition familiale) -----p.xliv
- Tableau A.XLI: Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode de garde formel, enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet avec l'activité des parents) -----p.xliv
- Tableau A.XLII: Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode de garde formel, enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet avec les horaires de travail des parents) -----p.xlv
- Tableau A.XLIII: Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode de garde formel, enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales avec les deux parents actifs, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (régime de travail des parents et composition familiale) -----p.xlv
- Tableau A.XLIV: Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode de garde formel, enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales avec les deux parents actifs, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet) -----p.xlvi



*À toutes les travailleuses qui ont des enfants,  
À ma sœur, Anne-Karèle, maman depuis un an,  
Et à la femme qui a fait de moi ce que je suis, ma mère, que j'admire tant.*

## REMERCIEMENTS

L'exercice que constitue un mémoire de maîtrise relève de la maïeutique. On se sent parfois seul, mais de nombreuses personnes ont contribué de près ou de loin à ce processus d'apprentissage et je les remercie.

La première personne à qui mes remerciements sont adressés est ma directrice de mémoire, Mme Évelyne Lapierre-Adamcyk, pour son soutien moral et financier, sa rigueur et son expérience. Elle m'a montré le chemin à suivre pour gravir cette grosse montagne que représente un mémoire à son commencement.

Merci également à Paul-Marie Huot et à mon cher collègue, Germain Bingoly-Liworo, pour leurs précieux conseils concernant la manipulation d'une base de données et l'utilisation du logiciel qui fut nécessaire à mes analyses.

Merci au Centre Interuniversitaire Québécois en Statistiques Sociales pour son soutien financier et qui m'a également permise d'avoir accès aux données de l'enquête avec laquelle j'ai réalisé cette étude.

Merci à toutes les personnes, collègues, employés et professeurs du Département de démographie. Celui-ci a constitué pour moi une véritable petite famille dès mon arrivée. C'est ici que sont nées de belles amitiés avec Nathalie, Carolyne, et Édouard qui m'ont supportée pendant mes quelques moments de découragement. Merci à Zeina pour son coup de main en annexes, elle a su rendre présentable une multitude de tableaux qui, sans ce travail de patience, paraissaient plutôt insipides.

Enfin, c'est avec joie et tristesse que je tiens à remercier tout particulièrement ma famille en France qui, au début réticente à me voir partir, m'a permise de mener à bien cette entreprise et m'a soutenue de diverses façons. Avec joie car ces années de séparation n'ont pas été vaines, et avec tristesse car alors que je m'acquitte de cette tâche, j'aurais aimé partager cette satisfaction avec vous autour d'un bon repas du dimanche!

## INTRODUCTION

Depuis une vingtaine d'années, le monde du travail et la vie familiale connaissent de nombreux bouleversements, qui viennent révéler l'interdépendance entre ces domaines. Le problème de la conciliation famille-travail résulte du conflit entre ces deux sphères qui se heurtent de plus en plus en se disputant notamment la dimension fondamentale et universelle qu'est le temps.

Démographiquement, le premier élément déterminant de ces changements fut la baisse de la fécondité dès les années soixante. Puis la hausse de la cohabitation au détriment du mariage, l'augmentation de l'instabilité conjugale, et le nombre croissant de familles recomposées marquèrent ce passage vers un nouveau modèle familial, voir divers modèles familiaux. Tout ceci s'est accompagné de l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, des femmes mariées, des mères, et aussi des mères de jeunes enfants. En effet, le cycle de la vie, marqué notamment par le mariage et l'arrivée du premier enfant, n'a plus autant d'influence sur l'activité des femmes que par le passé (Mercier, 1991). Entre 1976 et 2000 au Québec, le taux d'activité des mères d'enfants de moins de 6 ans est passé de 30% à 69% (Ministère de la Famille et de l'Enfance, 2002<sup>1</sup>). La participation accrue des femmes au marché du travail n'est pas sans influence sur la nature de la garde des enfants. En effet, comme le note Presser (1989), l'activité croissante des femmes génère une réduction des femmes disponibles – notamment les grand-mères – pour garder les enfants au sein des familles. Cependant, avec l'allongement du calendrier, les femmes mettant leurs enfants au monde plus tard, leurs mères sont aussi plus âgées, nous pouvons supposer alors que les grand-mères sont en fin de carrière, voire à la retraite, constituant ainsi un mode de garde possible.

Parallèlement à cela, le monde du travail s'est aussi progressivement transformé. La plus grande ouverture des économies nationales aux économies étrangères et le processus de globalisation marquent le point de départ de cette évolution. La mondialisation est souvent considérée comme un des facteurs à l'origine

---

<sup>1</sup> *Les familles et les enfants au Québec, Principales statistiques*, Québec, cité dans Ministère de la Famille et de l'Enfance, 2003

de l'augmentation de la pression concurrentielle sur les entreprises. Le monde du travail a évolué pour atteindre ce que H. Presser (1999) qualifie d'une "24-hour-economy", soit une économie qui tourne 24 heures sur 24. De ces transformations découle une plus grande demande de flexibilité de la part des entreprises. Mais celle-ci se traduit entre autres par l'augmentation du nombre d'emplois dits « atypiques ».

Ces bouleversements mettent en lumière l'interdépendance entre travail et famille en accentuant le problème de conciliation entre le temps consacré à gagner sa vie et celui consacré à sa famille. Dans le premier chapitre du livre *Earning and Caring* de Rod Beaujot (2000), l'auteur souligne l'importance d'étudier les sphères publique et privée en ne les séparant plus, chose qui était faite jusque là.

Louise Vandelac et Andrée-Lise Méthot définissent la conciliation comme :

l'ensemble des stratégies et des modalités adoptées par les individus afin de combiner les activités et les responsabilités liées à la vie professionnelle, personnelle et familiale, en tenant compte des contraintes et des exigences propres à ces différents univers, ainsi que des finalités, des modalités d'organisation et des relations souvent contradictoires des sphères de la production des biens et services et de la reproduction des êtres humains.(1993, p.13)

Malheureusement, la contribution de la famille à la sphère de l'économie n'est toujours pas reconnue au même titre que la contribution de l'économie à la famille.

Nous cherchons à travers cette étude à mettre en évidence les stratégies élaborées par les parents pour prendre en charge leurs enfants pendant qu'ils sont au travail. Pour ce faire, nous souhaitons mettre l'accent sur l'effet du régime de travail des parents, typique ou atypique, et de la composition familiale sur la fréquentation d'un service de garde et sur le choix du mode de garde principal. Dans un premier temps, nous désirons bien comprendre la question de la prise en charge des enfants en essayant de décrire au mieux les diverses situations rencontrées par les familles. Ensuite, nous pousserons l'analyse un peu plus loin à l'aide de régressions logistiques. Celles-ci présentent l'avantage de cerner les facteurs véritablement pertinents quant à la fréquentation d'un service de garde et la détermination du mode de garde principal.

Pour mener à bien cette recherche, notre étude se divise en quatre chapitres. La première partie permet de se mettre dans le contexte grâce à la recension des écrits. Nous commencerons par l'étude des différents acteurs concernés – les familles, les entreprises et l'État – qui ont à faire face à ce dilemme quotidien pour cibler ensuite un des enjeux majeurs de la conciliation entre famille et travail, à savoir la garde des enfants. Cette section nous permettra d'aboutir à la problématique, nous présenterons alors les objectifs et les hypothèses de recherche.

Le deuxième chapitre est consacré à la méthodologie d'analyse ainsi qu'à la description de l'enquête et des différentes variables employées. Le cycle 4 de l'Enquête Longitudinale Nationale sur les Enfants et les Jeunes est en effet une source de données riches et intéressantes à exploiter. Cependant, il faut rester conscient de ses limites et il sera nécessaire de le mentionner.

Le troisième chapitre entre dans le vif du sujet en présentant les résultats de l'analyse descriptive. Celle-ci se voudra la plus complète possible. En effet, nous avons calculé les taux de fréquentation d'un service de garde selon diverses caractéristiques comme la scolarité de la mère, le milieu de résidence, le niveau de budget familial et évidemment le régime de travail des parents et la composition de la fratrie. Nous nous attarderons également sur le nombre d'heures gardées par semaine ainsi qu'à la garde pendant les vacances scolaires estivales.

Enfin, le quatrième et dernier chapitre permettra de compléter le précédent grâce à l'analyse de régressions logistiques simples. Nous étudierons divers modèles en intégrant soit l'ensemble des enfants, classés par groupe d'âge, soit seulement ceux dont les deux parents sont actifs. Nous chercherons d'abord à dégager les facteurs significatifs déterminant la fréquentation d'un service de garde quel qu'il soit. Puis nous analyserons les caractéristiques favorables à la fréquentation de la garderie pour les moins de 6 ans ou des programmes de garde scolaire pour les enfants allant à l'école. Enfin, nous terminerons sur les facteurs associés au recours à la garde formelle, à savoir celle qui permet d'accéder aux places à contribution réduite.

Pour conclure, nous achèverons en revenant sur les principaux résultats qui se dégagent des chapitres précédents et nous essaierons de mettre en lumière les situations que l'on peut considérer comme favorables au « bien-être » des membres de la famille. Finalement, nous discuterons des nouvelles pistes de recherche à envisager pour rendre la conciliation entre la vie familiale et professionnelle la plus harmonieuse possible.

# CHAPITRE I

## REVUE DE LITTÉRATURE ET PROBLÉMATIQUE

Le problème de conciliation famille-travail est un sujet vaste, qui touche à de nombreuses disciplines et dont les implications sont aussi diverses que variées. Afin de bien comprendre le phénomène dans sa globalité, de mettre en relief toutes ses facettes et d'apporter un éclairage supplémentaire sur les interrelations qui existent entre les différentes sphères de la société, il nous apparaît nécessaire d'aborder notre revue de littérature de manière assez large. Ainsi, nous commencerons par l'étude des différents acteurs concernés pour cibler dans une seconde partie un des enjeux majeurs de la conciliation entre famille et travail, à savoir la garde des enfants.

### **1.1. Un problème de société**

La conciliation travail-famille touche l'ensemble de la société, les trois acteurs que sont la famille, le monde du travail et l'État sont concernés.

#### **1.1.1. La sphère familiale**

##### **1.1.1.1. Les familles en général...**

Le premier pilier ébranlé par les problèmes de conciliation regroupe l'ensemble des familles, et surtout les parents de jeunes enfants. D'après le premier cycle de l'ELNEJ de 1994-95, au Québec, les deux conjoints travaillaient dans presque 70% des familles biparentales d'enfants de moins de 12 ans (Lapierre-Adamcyk et al., 2004). La structure familiale actuelle diffère donc radicalement de celle qui dominait il y a quelques décennies et qui se composait d'un père au travail et d'une mère au foyer. La même étude sur les données de l'ELNEJ pour le Québec révèle que dans seulement 29% des familles biparentales, les deux parents travaillent à des heures normales, et que dans 52% des familles, au moins un des deux parents a un horaire atypique, c'est à dire, le soir, la nuit ou la fin de semaine (Lapierre-Adamcyk et al., 2004). Selon l'enquête de l'Institut de la Statistique du Québec de 2001, il apparaît que pour 8% des familles québécoises avec enfants de moins de 5 ans, les heures de travail sont irrégulières pour les deux conjoints ou la personne en situation monoparentale, et au

total, le tiers des familles a au moins un des deux conjoints qui travaille selon un horaire irrégulier. Notons que l'échantillon et les personnes cibles lors de ces enquêtes ne sont pas les mêmes, ce qui génèrent des résultats sensiblement différents, mais qui abondent dans le même sens.

Le problème de conciliation est lié au manque de temps, ce qui sous-entend souvent que les parents et en particulier les mères, ont moins de temps qu'avant à consacrer à leurs enfants. Presser (1989) note que la famille « intacte » est moins souvent réunie en raison des horaires de chacun et que, en cas de séparation, les enfants passent moins de temps qu'avant avec leurs parents, notamment avec leur père, à cause des séparations. Il est cependant nécessaire de nuancer cette idée. Nous verrons en effet que l'implication des pères auprès de leur progéniture a augmenté. De plus, Bianchi (2000) remarque que le temps consacré aux enfants dans le passé par les mères a été surestimé. Celles-ci pouvaient multiplier les activités tout en ayant leurs enfants à leur côté, ou bien faire plus souvent appel aux aînés ou à l'entourage proche de la famille. Par contre, le temps consacré aux enfants aujourd'hui a tendance à être sous-estimé. En effet, les femmes qui travaillent gardent souvent un « temps protégé » uniquement pour leurs enfants.

#### **1.1.1.2. Les femmes en particulier**

Si la conciliation famille-travail touche l'ensemble de la sphère familiale, la prise en charge des enfants repose encore largement sur la volonté des femmes de concilier vie familiale et professionnelle. Pour Beaujot (2000), « les femmes font la famille »<sup>2</sup>. D'après J-C Chesnais (1987), l'amélioration du statut de la femme se divise en trois étapes. La première représente l'accès à l'éducation, la deuxième est l'entrée sur le marché du travail associé à l'indépendance financière et la reconnaissance sociale que cela induit. Mais la dernière étape n'en est qu'à ses prémisses, à savoir l'égalité dans le partage des tâches de la vie quotidienne. En effet, la participation des hommes aux activités domestiques est encore loin de pouvoir complètement soulager le fardeau des femmes.

---

<sup>2</sup> traduit de l'anglais par nos soins, p.183.



### a/ Un partage inégal des tâches domestiques

Les femmes passent encore beaucoup plus de temps que les hommes aux activités domestiques et à la prise en charge des enfants. Il se dégage de l'étude de Le Bourdais et al. (1987) que les femmes consacrent environ trois fois plus d'heures que les hommes pour ce genre d'activités (36,6 contre 11,2). Le rapport diminue à deux fois plus lorsque les deux conjoints travaillent. Plus la participation des femmes au marché du travail augmente, moins elles s'occupent des tâches ménagères, mais sans que la contribution des hommes augmente pour autant de façon équivalente (Marshall, 1993, Le Bourdais et al., 1987).

Le partage des tâches semble plus équitable chez les jeunes couples instruits ayant peu d'enfants, en particulier quand les deux travaillent et occupent un poste de cadre (Tremblay et Villeneuve, 2002, Beaujot, 2000, Marshall, 1993). Cependant, dans l'étude de Le Bourdais et al (1987), la scolarité n'a aucun effet sur la charge de travail domestique des hommes. D'autre part, les résultats de l'Enquête Sociale Générale de 1992 (Marshall, 1994) nous apprennent que le fait d'être en couple pour une femme active fait accroître la charge domestique, surtout si elle est mariée plutôt qu'en union libre (Le Bourdais et al, 1987). Et quand la famille compte plusieurs enfants, ce qui s'associe souvent à une réduction du temps passé sur le marché du travail pour les femmes, cet accroissement de travail domestique est surtout pris en charge par ces dernières. L'étude de Le Bourdais et al.(1987) montre un ajout de près de 30 heures par semaine lorsque les plus jeunes enfants ont moins de 6 ans.

Ainsi, en moyenne, pour un temps productif total à peu près équivalent, les femmes couvrent environ les deux tiers du travail domestique et les hommes sont responsables des deux tiers du revenu de la famille. Rod Beaujot écrit que « *behind this apparent symmetry, though, lies large gender differences not only in the distributions of paid and unpaid work, but also in the specific types of paid and unpaid work performed.* » (2000, p.183)

### **b/ Le travail rémunéré et la division sexuelle du travail**

Au niveau du travail rémunéré, certaines études confirment que le travail atypique touche davantage les femmes que les hommes (Presser, 1999). D'autres considèrent cependant que les horaires atypiques correspondent plus souvent à la situation des pères : 36% des enfants ont une mère dont le régime de travail est atypique, contre 47% ayant un père dans la même situation (données de l'ELDEQ, Rochette et Deslauriers, 2003). Il s'agit probablement de différences dans les définitions entre travail et horaires, le temps partiel étant parfois assimilé aux horaires atypiques. Mais, nous pouvons dire que l'ensemble de la littérature tend à montrer que si le régime d'emploi atypique est aussi souvent le fait des pères que des mères, le recours au temps partiel reste par contre le fait des femmes (Lero et al., 1992, Lapierre-Adamcyk et al, 2001). Les trois quarts des personnes à temps partiel sont des femmes (Tremblay, 2001). De plus, les femmes travaillent davantage selon les régimes de travail « semaine de travail réduite » ou « régime de la semaine comprimée » que leurs homologues masculins, ce qui signifie qu'elles ont déjà souvent adapté leurs horaires aux contraintes familiales, mais en payant le prix sur le plan des avantages sociaux et de la carrière.

À travers les diverses études, transparaît une polarisation croissante du nombre d'heures travaillées, qui se traduit essentiellement par un allongement des heures de travail pour les hommes et des semaines plus courtes pour les femmes (Presser, 1989, Méthot et Vandelac, 1993). Cette polarisation est le reflet de la division sexuelle du travail. Quand les femmes détiennent un emploi à horaires atypiques, il s'agit en majorité d'un temps partiel. Par contre, les hommes ayant des horaires atypiques adoptent plus souvent des semaines de travail de plus de 40 heures. En 2000, les hommes travaillaient en moyenne six heures de plus par semaine que les femmes, soit 39 heures contre 33 (Tremblay, 2003c).

Il apparaît assez clairement que la relation entre les sexes est encore déséquilibrée, que ce soit au niveau du travail non rémunéré, avec un partage inégal des tâches, ou du travail rémunéré à travers une polarisation croissante des heures travaillées.

## **1.1.2. Le monde du travail : entre contraintes et mauvaise volonté**

### **1.1.2.1. Un faible soutien de la part des entreprises**

De manière générale, les entreprises offrent peu de soutien aux familles. En 1997, Guérin et son équipe ont fait une recherche auprès de plus de trois cents organisations. Il en ressort une très faible implication de la part des entreprises. Les pratiques les plus fréquentes relèvent des avantages sociaux (congrés et complément de salaire à la naissance), des programmes d'aides aux employés et dans quelques cas des services de gardes pour les enfants d'âge préscolaire. Cette dernière mesure consiste en des services situés sur les lieux de travail ou à proximité, et bénéficiant du soutien d'un ou de plusieurs employeurs pour fournir un service de garde aux parents qui travaillent pour eux. Pour rebondir sur l'installation de services de garde en milieu de travail, il est tout de même nécessaire de mentionner que sur 980 CPE en 2002-03, 20% ont des installations en milieu de travail (Ministère de l'Emploi, de la Solidarité Sociale et de la Famille, 2004). Mais, ces services sont généralement concentrés dans les secteurs de l'enseignement, des réseaux de la santé ou de la fonction publique. Nous pouvons regretter un plus fort intérêt pour cette problématique. Seulement 11% des dirigeants accordent de l'importance au problème de conciliation (Guérin et al., 1997). Les motifs d'utilisation des mesures précédentes varient passablement selon le sexe. Ceci signifie qu'il ne suffit pas que l'organisation offre des mesures dites de conciliation emploi-famille pour qu'elles soient effectivement utilisées à cette fin par les employés. Tous les travailleurs qui en font la demande ne bénéficient pas obligatoirement de ce type de congé. En général, ce sont surtout les employés syndiqués qui y ont accès par le biais de conditions prévues dans leur convention collective, alors que les cadres ou employés non syndiqués peuvent se le voir refuser.

Une autre recherche a permis de constater que la mesure la plus souhaitée par les parents (Tremblay et Vaillancourt-Laflamme, 2000) est la réduction du temps de travail à 4 jours ou encore la flexibilité des horaires. Mais, l'enquête auprès des entreprises fait état de la très faible présence de ces mesures dans les organisations. En effet, moins d'un cinquième des organisations interrogées offrent de telles mesures à leurs employés.

Ainsi, les diverses études ont permis de constater qu'au niveau de la sphère professionnelle, le premier obstacle à la possibilité d'articuler famille et travail a trait à la faiblesse des mesures voire à leur absence totale dans de nombreux milieux de travail, et ce, malgré les désirs des employés.

### **1.1.2.2. Une culture organisationnelle contraignante**

Nicole Boily, lors d'un colloque en février 2003 sur les causes et les conséquences de l'emploi atypique, mentionnait que « le monde du travail ne s'est pas adapté à la nouvelle réalité sociétale ». Le Ministère du Travail et le Ministère de l'Emploi, de la Solidarité Sociale et de la Famille ont soutenu lors d'un forum en mars 2003, que la culture organisationnelle constitue un obstacle majeur au problème de conciliation. En effet, un autre point important est le maintien de la perception traditionnelle du couple « homme pourvoyeur, femme au foyer » au sein des entreprises. A partir d'une étude qualitative menée par Tremblay et Amherdt (2000), il ressort que le monde du travail considère encore aujourd'hui que c'est aux mères d'assumer la charge des enfants. Ceci peut se traduire chez les pères par un sentiment de moindre légitimité et par une certaine "auto-censure" au moment de demander des assouplissements d'horaires. (Tremblay, 2003b). Un autre facteur, externe à la volonté du père, a trait aux attitudes et jugements de son entourage professionnel (superviseurs et collègues). Même si un certain nombre de pères disent ne pas s'en préoccuper, ces attitudes et jugements influencent le comportement des pères.

Toutefois, les valeurs organisationnelles sont différentes selon le secteur d'activité, la catégorie socio-professionnelle, le stade d'avancement de la carrière, la mixité du milieu de travail, etc. En effet, dans les milieux professionnels des entreprises de haute technologie où la main-d'œuvre est suffisamment en demande pour être plus choyée à cet égard, la situation est moins difficile qu'ailleurs. Dans ce contexte, on comprendra que certains parents, notamment les pères, seront plus enclins que d'autres à respecter les normes mises en œuvre dans leur milieu de travail (Tremblay, 2003b).

### 1.1.2.3. Le culte de la flexibilité

#### a/ Le « piège de la flexibilité »

Il faut se méfier de l'ambivalence trompeuse de la notion de flexibilité du travail. Il est nécessaire de distinguer la flexibilité comme moyen de faciliter la conciliation entre travail et vie personnelle, thème abordé dans la seconde partie, de la flexibilité recherchée par les employeurs.

Nicole Boily (2003) met en garde contre « le piège de la flexibilité ». Ce qui constitue un avantage durant les études, peut par la suite s'avérer être un piège pour les jeunes. Selon elle, les emplois à horaires atypiques riment généralement avec emplois précaires, bas salaires et absence de protection sociale. Le travail atypique n'est pas synonyme d'emploi précaire. Néanmoins, « les formes de travail atypique sont souvent porteuses de précarité si on les compare aux emplois salariés classiques » (Conseil du Statut de la Femme, 2000, p.20). De nombreux auteurs déplorent ce culte de la flexibilité trop axé sur la rentabilité.

#### b/ Un manque de volonté

Cependant, la flexibilité désirée par les individus et celle recherchée par les entreprises ne sont pas incompatibles. Si ces dernières mettent en avant que le manque de mesures de conciliation est dû au coût trop important ou à la difficulté de les mettre en place, notamment en diversifiant les horaires des employés, des études prouvent le contraire. Tremblay (2003c) a effectivement remis en question ces quelques objections. Certes, les entreprises auront à supporter des coûts, comme elles en assument chaque fois qu'elles font des changements organisationnels, technologiques ou autres. Pourtant :

le Conference Board du Canada reconnaissait dès 1994, et encore en 2000, à partir d'enquêtes menées précisément auprès de centaines de patrons d'entreprises, que les problèmes de conciliation emploi-famille pouvaient représenter entre 25 et 50 % de divers coûts de gestion des ressources humaines dans les organisations (baisse de motivation, de productivité, absences, retards, etc.) (Tremblay, 2003, p.1-2).

Mettre en place un système de reconnaissance de la vie familiale au sein des entreprises permettraient d'accroître la loyauté des employés, leur motivation et par

conséquent leur productivité, mais aussi de diminuer les retards et l'absentéisme, ou encore d'attirer de nouveaux employés (Tremblay et Amherdt, 2000). Mais, le problème majeur des études faites en ce sens, est de prouver la rentabilité économique des pratiques d'aide à l'équilibre emploi-famille (Guérin, 1997). Nous savons également que l'importance de ces mesures varie d'un secteur à l'autre et repose dans de nombreux cas sur l'ancienneté (Méthot et Vandellac, 1993, Rochette, 2002). Or, les employés les plus anciens sont généralement ceux qui ont le moins de problème de conciliation, notamment parce que leurs enfants sont plus âgés que ceux des nouvelles recrues. De plus, la volonté d'attirer du personnel a tendance à être plus présente dans les secteurs de pointe, qui recherchent des employés qualifiés. Ces derniers bénéficient habituellement d'horaires normaux et sont donc moins touchés par le souci de l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale.

Enfin, au lieu de chercher inlassablement des avantages en terme de rentabilité économique, les entreprises doivent prendre conscience de leur responsabilité sociale. « Il est plus que temps d'adopter un modèle fondé sur la notion d'entreprise responsable » (Villeneuve et Tremblay, 1999, p.13).

Ainsi se dessine un monde du travail à deux vitesses. Ceux que nous pouvons supposer mieux lotis, tels les cadres, les syndiqués, les employés du secteur des technologies de pointe sont plus favorisés que le reste des travailleurs, qui doivent se contenter de gérer au mieux leur temps afin de concilier vie personnelle et professionnelle. En fonction du secteur d'activité, de la syndicalisation, de la catégorie socio-professionnelle ou de l'ancienneté, les mesures favorables à la conciliation sont plus ou moins présentes et accessibles aux employés.

### **1.1.3. Les pouvoirs publics**

Dans ce contexte, il est incontournable de se pencher sur le rôle des pouvoirs publics et, par exemple, sur leur capacité à inciter le monde du travail à s'impliquer davantage. Mais comment? Ceci revient à s'interroger sur ce qui a été fait par le gouvernement et donc sur le choix de société quant à la place à accorder à la famille, en particulier à l'enfant.

### 1.1.3.1. Une implication croissante mais insuffisante

L'implication des pouvoirs publics dans la prise en charge des enfants se manifeste par l'élaboration de politiques sociales et familiales<sup>3</sup>. Ces politiques en faveur d'un soutien aux parents pour la garde de leurs enfants sont relativement récentes et la question des modes de garde au Québec ne date que de 1987 (Jenson, 1998). Toutefois, Ghislaine Desjardins, dans un survol historique de la garde des enfants au Québec (dans Pence et al., 1992), nous rappelle que l'existence des crèches à Montréal remonte au début du 19<sup>ième</sup> siècle. Jusque dans les années soixante, les services de garde relèvent du gouvernement fédéral et de l'Église.

En 1972, des crèches populaires sont mises en place, et ce, grâce aux groupes de femmes et aux organismes communautaires. Les années soixante-dix sont marquées par la lutte pour la survie des garderies publiques. Le Plan Bacon de 1974 instaure enfin la première politique en matière de service à l'enfance. Ainsi, il apparaît à travers cet historique, que l'État ne fut pas à l'origine de la création du système de services de garde dans la province. « Il ne fit que répondre aux pressions faites par les groupes de femmes et les associations de garderies qui jouèrent un rôle central dans le développement de celles-ci. » (Desjardins, dans Pence et al., 1992, p.41)

Mais, que ce soit au niveau fédéral ou provincial, l'État a progressivement fait preuve d'une plus grande implication. Depuis 1971, le souci de la conciliation famille-travail par le gouvernement fédéral est incarné essentiellement par le système de prestations de congés maternité dans le cadre du régime d'assurance-emploi. Au fil des années, ce programme s'est progressivement élargi, en augmentant la durée des congés (jusqu'à six mois de congés maternité payés au total), et en prévoyant un congé parental ainsi que des congés d'adoption.

L'article de Le Bourdais et Marcil-Gratton (1994) retrace bien le réveil du gouvernement québécois allant de paire avec la remise en question de la famille

---

<sup>3</sup> Pour un historique complet de la politique familiale au Québec, consulter la page suivante du site internet du Ministère de l'Emploi, de la Solidarité Sociale et de la Famille (en date du 1<sup>er</sup> décembre 2004) : <http://www.messf.gouv.qc.ca/services-a-la-famille/politique-familiale/>

traditionnelle. Au Québec, le début des années 80 est marqué par la création d'un comité interministériel sur la famille, qui est à l'origine du « Livre Vert » déposé en 1984. Cette même année est créé le Secrétariat à la politique familiale. Des orientations de politique familiale sont définies dès 1987; celles-ci vont se concrétiser à travers 3 plans d'action. Il faut également noter la création en 1988 du Conseil de la Famille, qui a pour tâche de conseiller le Ministère de la Famille.

L'Énoncé de 1987 repose sur 3 principes de base : la famille, reconnue dans sa diversité, est une valeur fondamentale, le deuxième principe tient à la volonté de contribuer à la cohésion et à la stabilité de la famille et le troisième met l'accent sur la volonté de soutien de l'État aux parents, les premiers responsables des enfants. Le premier plan d'action, qui s'échelonne sur la période 1989-1991, est connu pour la largesse de son champ d'action (treize secteurs d'intervention, comme le travail, le logement,...) et pour sa mesure vedette, les controversés « bébé-bonus ». Pour la première fois, les mesures cherchent à adapter les normes du travail aux responsabilités parentales. Le deuxième plan d'action (1992-94) se caractérise par un désengagement des initiatives de l'État et un glissement vers un niveau plus local en mettant l'accent sur la concertation entre les acteurs communautaires, gouvernementaux et du monde du travail.

Enfin, depuis 1997, le gouvernement québécois a véritablement renforcé ses mesures en matière de conciliation famille-travail, en développant notamment un réseau de services de garde à contribution réduite, dont l'objectif est d'atteindre 200 000 places disponibles en 2005. Cependant, malgré l'effort accompli depuis ces dernières années, les politiques sont encore trop timides, et la voie prise est celle d'un certain désengagement social, qui se traduit par un ralentissement des réformes entreprises, voire une remise en question de certains acquis. En janvier 2004, la hausse de 5 à 7 dollars de la tarification quotidienne des garderies à contribution réduite en est un exemple depuis l'arrivée du gouvernement libéral. La tendance est au déplacement des politiques familiales vers des politiques sociales. Les mesures ne visent plus à soutenir l'ensemble des familles, mais à lutter contre la pauvreté. 1993 a marqué la fin des allocations universelles pour le Canada. Et depuis 1997, les négociations concernant les congés parentaux entre les deux paliers de gouvernements, provincial et



fédéral, sont bloquées. De plus, le problème de la couverture des travailleuses autonomes n'est pas réglé. Celles-ci, ne pouvant bénéficier des avantages précédents, retournent au travail beaucoup plus rapidement que les autres mères. 80% des travailleuses autonomes sont retournées au travail dans le mois qui suivait l'accouchement (Marshall, 1999).

Jenson et Sineau (2001), en comparant 4 pays européens, remarquent une évolution vers deux types de modes de garde. Les soins non dispensés par les parents, c'est-à-dire par les garderies ou la garde en milieu familial ( la gardienne), se développent parallèlement aux mesures concernant le travail (absences autorisées, congés payés...), qui permettent des soins prodigués par les parents eux-mêmes. Pour cela, le Conseil de la Famille et de l'Enfance recommande au gouvernement de se doter d'« une politique globale » (Boily, 2003), soit une politique qui encouragerait un effort accru de la part des entreprises.

### **1.1.3.2. Un rôle clé à jouer, symbole du choix de société**

L'État est l'acteur le mieux placé pour jouer ce rôle de coordination et d'incitation. Il apparaît que les entreprises sont plus enclines à proposer des mesures de conciliation quand elles sont situées dans des pays où les politiques publiques sont déjà plus développées en la matière. L'État a donc un rôle de moteur, de motivateur. Les politiques publiques ont tendance à jouer un rôle incitatif plutôt qu'un rôle de suppléance (Tremblay et Villeneuve, 2002). Ainsi, la vision de l'État par l'ensemble de la société est déterminante. Le rôle accordé à celui-ci se situe entre deux conceptions : celle de l'État Providence et celle de l'État non-interventionniste. Enfin, quand Friendly (1997) répond à la question : « *what is the public interest in child care?* », elle met en avant l'effet positif sur le long terme de disposer de garderies accessibles et de qualité. Selon elle, les buts sont multiples :

*as a strategy to enhance all children's healthy development, as a support to families regardless of their labour force status, and as part of a comprehensive approach to alleviating poverty and furthering women's equality.* (Friendly, 1997, p.4)

Les besoins des familles sont très diversifiés, l'élaboration de politiques doit prendre en compte cette réalité. Afin de construire une politique qui réponde aux besoins des familles, il apparaît par conséquent des plus pertinents d'identifier les patterns en matière de prise en charge des enfants.

## **1.2. La prise en charge des enfants : le casse-tête chinois des années 2000**

Il paraît évident que les conflits d'horaires entre temps de travail et temps familial génèrent divers problèmes, et le premier généralement cité est celui de la garde des enfants. À partir du premier cycle de l'ELNEJ, les données révèlent que 32% des enfants de moins de 12 ans vivant en famille biparentale, ont un parent au foyer (Lapierre-Adamcyk et al., 2004). Ceci signifie alors que pratiquement 70% des enfants ont des parents qui pourraient avoir à faire appel à des services de garde, par exemple dans l'éventualité où les deux parents sont à temps plein. Ainsi, Il est nécessaire de s'attarder sur les principaux éléments qui influencent le mode de garde<sup>4</sup> utilisé. Dans une deuxième partie, nous aborderons l'hypothèse souvent émise que le recours à des emplois atypiques constitue une stratégie familiale. Enfin, nous verrons en dernier lieu quels sont les effets d'un régime de travail atypique sur la prise en charge des enfants et sur les enfants eux-mêmes.

---

<sup>4</sup> Les définitions des divers modes de gardes sont disponibles dans le glossaire.

## **1.2.1. Caractéristiques professionnelles et démographiques : des éléments déterminants dans le type de garde utilisé**

### **1.2.1.1. Les facteurs démographiques**

#### **a/ La composition familiale**

De nombreuses études tentent de montrer l'influence de la composition de la famille sur le régime d'emploi. Cet élément est déterminant, notamment pour les mères, qui décident parfois de sortir du marché du travail pour s'occuper de leur progéniture. Lapierre-Adamcyk et Marcil-Gratton (1995) ont écrit que « le régime de travail des parents est intimement lié au nombre et à l'âge de leurs enfants » (p.129). Cette étude a l'avantage de prendre en compte ces deux informations, peu combinées jusque là. Les résultats montrent qu'en moyenne 27% des enfants de 0 à 12 ans ont une mère au foyer, mais ce pourcentage varie de 32 à 23% en passant par 27,5% pour respectivement les 3-5 ans, les 10-12 ans et les 0-2 ans. Dans les familles de trois enfants et plus, la mère a plus tendance à se retirer du marché du travail. À cela s'ajoute l'effet de l'âge du plus jeune, qui détermine la fréquence du retrait de la mère. Guillot (2002) note également dans le cas français, qu'un nombre d'enfants supérieur à trois induit un recours moindre à un mode de garde, en raison de la plus forte proportion des mères à temps partiel (56% des salariées ayant au moins trois enfants contre 30% pour celles n'en ayant qu'un).

Mais ce qui nous intéresse plus spécifiquement, est l'influence de la composition familiale sur le type de garde employé. Quelques études enrichissent nos connaissances à ce sujet. Concernant le mode de garde principal (le plus souvent utilisé), la garde par une personne apparentée est plus sujette à être utilisée comme mode de garde principal quand un autre adulte est présent dans le ménage (Rochette et Deslauriers, 2003). Par contre, la présence de frères ou de sœurs plus jeunes joue négativement sur cette possibilité, les parents considérant peut-être qu'il s'agira d'une charge trop importante pour la personne apparentée. Cependant, ces 2 facteurs influencent positivement le recours à la garde à domicile. Enfin, la présence de frères ou de sœurs plus âgés ainsi que le fait d'appartenir à une famille biparentale, sont

associés à un moindre recours à la garde multiple. Il transparaît en effet que les familles en situation monoparentale ont davantage tendance à recourir à un second mode de garde que les couples, 20% contre 14% (ISQ, 2001).

#### **b/ L'âge des enfants**

Malgré l'affirmation de Presser (1989) sur le fait que les enfants gardés par une autre personne que ses parents sont plus jeunes qu'avant en raison du travail des mères, nous pouvons rappeler cependant que, par l'augmentation des congés parentaux, les moins de 8 mois dans les services de gardes sont plus rares (Escojido et Roberge, 2003).

Une première relation se dégage d'une des premières études canadiennes sur la garde des enfants (Pence et al., 1992) : plus l'enfant est jeune, plus la garde aura tendance à être un mode payant. Concernant les enfants de moins de 5 ans, plus l'enfant est jeune, plus il a tendance à être gardé dans un service de garde non régi (Saint-Pierre et Dandurand, 1999).

Le rapport d'enquête de l'ISQ (2001) sur les besoins des familles avec des enfants de moins de 5 ans, montre que plus l'âge de l'enfant augmente, plus le recours aux garderies à 5\$ est fréquent, et moins le milieu familial sans contribution réduite ne va constituer le mode de garde principal. « L'écart est encore plus important si on s'arrête aux classes d'âge situées aux extrêmes » (ISQ, 2001, p.39). Parmi les moins de 1 an qui se font garder, 14% vont dans les garderies à 5\$ contre 47,3% des plus de 4 ans, et 46 % des moins de 1 an se font garder en milieu familial non subventionné, par rapport à une proportion inférieure à 20 % pour la classe d'âge des 4 ans et plus. Enfin, le mode de garde préféré pour la garde régulière varie aussi en fonction de l'âge. Il s'agit du domicile familial pour les enfants de moins de 2 ans. La garderie à 5\$ constitue ensuite le mode de garde préféré pour les 2 à 5 ans. Concernant la garde irrégulière, le domicile est souvent privilégié.

### **c/ Autres facteurs pertinents**

D'autres caractéristiques sont intéressantes à considérer, tels l'organisation actuelle du ménage (recomposé ou non, enfant issu des deux parents dans le cas des familles biparentales) ou bien le lieu de naissance des parents, natifs ou non du Canada. D'après la même étude de l'ISQ (2001), les familles d'immigrants ont moins tendance à faire garder leur progéniture que celles où les deux parents sont nés au Québec. Il aurait été intéressant de coupler ce résultat avec l'activité des mères, croisement non mentionné dans la publication. Nous pouvons en effet supposer que pour diverses raisons, les mères immigrantes sont moins présentes sur le marché du travail que les natives du Canada, ce qui expliquerait en partie cette tendance. Toutefois, la cause invoquée pour ne pas utiliser ces services nous éclaire à ce sujet. 10,3% des familles dont les deux parents sont nés à l'extérieur du Canada invoquent le coût des services, contre moins de 5% pour les familles dont les deux parents sont nés au Québec.

#### **1.2.1.2. Les caractéristiques professionnelles**

Le second groupe de facteurs déterminants correspond à l'ensemble des caractéristiques professionnelles des parents.

##### **a/ Le régime de travail**

À l'origine de la disponibilité des parents, le régime de travail constitue un élément des plus déterminants dans la prise en charge des enfants. En premier lieu, les enfants dont les parents ont un régime de travail atypique – c'est-à-dire, quand au moins un des deux parents dans la famille biparentale occupe ce type d'emploi – se font en proportion moins garder de façon régulière que leurs homologues dans les familles à régime de travail typique (Rochette et Deslauriers, 2003). Toutefois, la différence s'avère très faible d'après les données de l'ESG de 1990 (Lapierre-Adamcyk et Marcil-Gratton, 1995). Il faut comparer ces résultats avec prudence, les enfants ciblés n'appartenant pas aux mêmes groupes d'âge et les définitions employées concernant le travail atypique varient d'une étude à l'autre. Les situations de travail atypique conduisent également plus souvent à ne recourir à aucun mode de garde : 9% pour les enfants dont les parents ont un régime de travail normal contre 16% pour les autres (Rochette et Deslauriers, 2003). Il serait intéressant de s'attarder sur les raisons

expliquant cette déclaration. Les auteurs notent à ce sujet que certains parents ne considèrent peut-être pas le recours à une personne apparentée, telle la grand-mère, comme un mode de garde au même titre que la garde officielle par un service de garde en installation<sup>5</sup>.

Les différences entre ces deux groupes jouent également au niveau du nombre d'heures gardées par semaine : les enfants vivant dans les familles ayant un régime de travail atypique passent moins d'heures par semaine dans un service de garde. Celui-ci est principalement au domicile d'une personne non apparentée, quel que soit le régime de travail familial. Par contre, les familles ayant un régime d'emploi typique ont plus recours aux garderies que les autres familles. Les mêmes analyses à partir des données de l'ELDEQ (Rochette et Deslauriers, 2003) ont été faites en se concentrant sur le régime de travail de la mère seulement, car celui-ci semble avoir plus d'incidence que le régime familial. Les résultats révèlent que les enfants dont la mère a un régime de travail atypique ont une probabilité plus élevée de se faire garder par une personne apparentée, à domicile ou dans les services de garde non régis et d'utiliser plusieurs modes de garde. En creusant un peu plus, les auteurs ont montré que la garde à domicile serait surtout le fait des mères à temps partiel ou des travailleuses autonomes. Ceci peut s'expliquer notamment par le fait que les services de garde ne sont accessibles qu'à temps plein et que les travailleuses autonomes essayent de combiner au maximum leur activité professionnelle avec leurs responsabilités parentales. Ainsi, il apparaît que « le régime de travail atypique des mères ferait en sorte qu'elles utilisent plus souvent un mode de garde informel » (Rochette et Deslauriers, 2003, p.46).

#### **b/ Le revenu familial**

Peu d'études permettent d'avoir avec précision le mode de garde employé en fonction du revenu. On sait cependant que le revenu familial a une incidence sur les caractéristiques de la garde. Par exemple, le fait de recourir à la garde par une personne apparentée est associé à un revenu compris entre 30 000\$ et 49 999\$ plutôt qu'à un

---

<sup>5</sup> La garde en installation comprend la garderie, la halte-garderie ou jardin d'enfants ainsi que les programmes de garde scolaire avant et après l'école. Voir glossaire.

revenu supérieur (ELDEQ, Rochette et Deslauriers, 2003). À partir de l'enquête Emploi du temps de 1998-99 en France, Guillot (2002) observe que les familles les plus aisées font davantage appel aux services de garde payants. Les données de l'ELDEQ (Rochette et Deslauriers, 2003) révèlent toutefois que les enfants issus de familles dont les revenus sont inférieurs à 29 999\$ sont moins susceptibles de se retrouver dans les modes de garde non régis, généralement plus chers. Les auteurs expliquent ceci par le fait que la politique familiale québécoise a un effet incitatif quant à l'utilisation de services régis par les familles à faibles revenus. En effet, celle-ci permet une réduction supplémentaire des coûts relatifs à la garde des enfants de familles à revenus faibles, uniquement s'il s'agit de gardes régies.

Enfin, en recoupant les horaires de travail avec le revenu, il semble que les familles ayant des revenus plus élevés sont aussi celles ayant des horaires de travail typiques, ce qui interfère moins avec le temps familial. (Lapierre-Adamcyk et al., 2001 et 2004). Plus le niveau des revenus est élevé, moins il y a de familles où les deux parents travaillent selon des horaires atypiques, et plus la proportion de familles où les deux parents travaillent selon des horaires réguliers est importante. Ceci permet de remettre en question l'accessibilité des garderies à prix modique par les familles à revenu moyen qui se caractérisent davantage par des formes d'emploi atypiques.

### **c/ La scolarité**

Prendre en compte le plus haut niveau de scolarité atteint est un élément intéressant à considérer. Les résultats de l'ELDEQ (Rochette et Deslauriers, 2003) montrent que les enfants dont la mère n'a pas fréquenté l'université ont davantage tendance à se retrouver hors de la garde régie. Beaujot (2000) note que les parents qui ont des enfants gardés par une personne non apparentée ont tendance à être plus éduqués que ceux qui recourent aux garderies et aux proches. Nous pouvons cependant remarquer que ce facteur se recoupe avec les éléments précédents. En effet, revenu et scolarité sont intimement liés. Les données de l'ELDEQ révèlent que les mères ayant un régime de travail atypique, sont plus jeunes, moins scolarisées et bénéficient d'un revenu familial moins élevé que les autres mères (Rochette et Deslauriers, 2003).

### **1.2.2. L'atypisme de l'emploi au service de la prise en charge des enfants?**

La question qui se pose ensuite est le recours au régime de travail atypique comme une stratégie familiale. Mais nous pouvons nous interroger sur la notion de « stratégie familiale », sur l'aspect véritablement volontaire de celle-ci, d'autant plus que l'implication des mères reste plus grande que celle des pères. D'après l'ELDEQ, six enfants sur dix pourraient être concernés en ayant au moins un des deux parents qui travaillent selon des horaires atypiques (Rochette et Deslauriers, 2003).

#### **1.2.2.1. Une alternative possible**

Si nous observons en particulier les familles biparentales, la flexibilité des horaires peut être perçue comme le moyen d'encadrer les enfants. Certains parents peuvent tirer profit de cette situation pour assurer la présence d'un d'entre eux auprès de leur progéniture. Par exemple, au Québec, la dernière enquête de l'ISQ sur les services de garde (2001) révèle que dans 45% des familles avec enfants de moins de 5 ans, les conjoints affirment s'être organisés pour aménager leurs horaires de travail ou d'études afin d'éliminer ou de réduire les heures de garde nécessaires pour les enfants.

L'étude de Foster et Broad<sup>6</sup>, rapportée dans Rochette (2003), mentionne que les parents ayant des emplois atypiques ont recours à diverses solutions pour la prise en charge de leurs enfants. Parmi celles-ci, le fait de changer de quart de travail régulièrement ou s'arranger pour avoir des horaires de travail asymétriques de telle sorte qu'au moins un des parents soit à la maison sont invoqués. L'étude de Messing et Prévost (1995) auprès d'un groupe de 30 téléphonistes, dont 28 femmes, montre l'ampleur des démarches opérées par ces mères pour accorder leurs horaires selon la garde de leurs enfants. Plus de la moitié des répondantes désynchronisent leurs horaires de travail avec ceux de leur conjoint et pour le tiers de celles-ci, cela signifie travailler en soirée. Chaque semaine de travail, elles effectuent en moyenne quatre démarches d'arrangement de garde et trois pour l'échange d'horaire avec leur collègue. Ainsi, s'arranger entre conjoints pour prendre en charge les enfants est possible en effet, en

---

<sup>6</sup> Foster et Broad, 1998, *Flexible Child Care for Flexible Workers*, Regina, University of Regina, Social Policy Research Unit, 115p



jouant sur la flexibilité des horaires, mais ceci s'accompagne d'une interminable succession d'interventions et de requêtes.

### **1.2.2.2. Davantage un recours contraint qu'un véritable choix**

À travers diverses études, il ressort que la question de l'aspect volontaire, la possibilité de choisir ses horaires est fondamentale quant à l'hypothèse qui nous intéresse. Pour Presser (1989), recourir à la différence entre les horaires du père et de la mère comme stratégie de garde n'est toutefois possible que quand les horaires atypiques sont fixes ou prévisibles. Pour l'auteure, la flexibilité de l'emploi dans une utilisation qui se veut favorable à la famille n'a que peu d'effet et accroît les différences entre les sexes.

Rochette (2003) note que si les médias ou certaines recherches présentent la flexibilité comme un avantage, le régime de travail n'est cependant pas toujours désiré. En 1995, au Canada, on estimait que 53,4% des travailleuses et travailleurs à temps partiel n'avait pas choisi ce statut (Lipset et Reesor, 1997<sup>7</sup>).

De plus, il apparaît que la majorité des familles où l'un des deux parents travaille à temps partiel ont des horaires irréguliers. Les horaires atypiques ont en effet tendance à se concentrer dans les emplois atypiques. Le recours au temps partiel qui peut à la base être une stratégie familiale, peut aussi s'avérer être négatif sur le temps familial. Lero (1992) note en effet que même si la majorité des couples ont des horaires décalés, le plus souvent entre une et neuf heures par semaine, seuls 16% d'entre eux y ont délibérément recours et ce décalage, choisi ou non, limite le temps que les parents peuvent passer ensemble et avec les enfants.

Par conséquent, « on peut soutenir que le choix individuel s'exerce davantage au moment du choix de la profession dans laquelle on compte gagner sa vie. Une fois ce choix effectué, les hommes et les femmes doivent trouver des emplois et se soumettre aux exigences du marché. » (Lapierre-Adamcyk et al., 2001, p.155) C'est le caractère volontaire ou involontaire de la situation qui fait de la variabilité de l'horaire un problème ou un élément de solution (Tremblay et Vaillancourt-Laflamme, 2000).

---

<sup>7</sup> Lipset et Reesor, 1997, *Flexible Work Arrangement : Evidence from the 1991 and 1995 Survey of Work Arrangements*, Hull, HRDC-DRHC, 62 p. cité dans Rochette, 2003.

L'ensemble de ces résultats illustre que le recours aux horaires atypiques ne constitue pas en soi une stratégie familiale pour assurer la garde des enfants au même titre que le recours au temps partiel par les mères.

### **1.2.3. Les répercussions d'un régime d'emploi atypique sur la prise en charge des enfants**

Les parties précédentes ont permis d'apporter un regard d'ensemble sur la problématique de la garde des enfants. Parmi les caractéristiques pertinentes, le régime de travail en constitue une des plus substantielles, des plus parlantes. Maude Rochette (2003) note trois types de répercussions d'un emploi atypique sur la garde des enfants : des besoins non comblés, le recours à la garde multiple, notamment à la famille élargie et aux ressources informelles, et enfin une plus grande implication des pères.

#### **1.2.3.1. Des besoins non comblés**

En premier lieu, les services de garde offerts ne répondent pas toujours aux besoins particuliers des parents. Selon l'enquête de l'ISQ (2001), 57% des parents ou personnes monoparentales avec des enfants de moins de 5 ans et ayant des horaires atypiques, utilisent le milieu familial ou la garderie sans place à contribution réduite, contre 44% des parents ayant des horaires usuels. D'après l'ESG de 1990, « les services collectifs ne répondent qu'à moins de la moitié des besoins pour les enfants en bas âge et moins du tiers pour les enfants d'âge scolaire » (Lapierre-Adamcyk et Marcil-Gratton, 1995, p.140). Dans l'étude de Prévost et Messing (1995) qui s'est concentrée sur le cas de trente téléphonistes, il apparaît que le réseau officiel des services de garde ne représentait que 10% des sources de garde utilisées, alors que 60% provenaient de la famille.

Il est regrettable que le nombre de services de garde à horaires non usuels ne soit pas plus important. Il semble en effet que le nombre de services de garde offrant des modes de garde particuliers (à temps partiel, sur appel) tend à diminuer (MESSF, 2004). Saint-Pierre (2002), lors de son évaluation des projets pilotes concernant la garde à horaires inhabituels, conclut sur le fait que « les services de garde à horaires

non usuels tels que dispensés ont représenté un apport important au bien-être d'une majorité de parents » (p.23). Du point de vue de ces derniers, leurs besoins en services de gardes à horaires non usuels ont été comblés ou presque. Selon eux, les besoins actuels et futurs en services de ce genre sont loin de disparaître, notamment pour des raisons professionnelles. Mais, pour Prévost et Messing (1995), à l'image de l'étalement des heures d'ouverture des centres commerciaux, mettre en place ce type de services de garde ne reviendrait qu'à transférer le problème au personnel des services de garde et à empiéter sur le sommeil des enfants.

### **1.2.3.2. Les conséquences du nécessaire recours à la garde multiple et irrégulière**

Nous avons vu précédemment que le fait que les parents, notamment la mère, occupent un emploi atypique, incite à recourir à plusieurs modes de garde. Ceux-ci sont davantage utilisés de façon occasionnelle et en moins grande intensité. Environ un cinquième des enfants de moins de 5 ans dans l'ELDEQ se font garder de façon irrégulière ou occasionnelle en raison du caractère imprévisible du travail des parents. Les modes utilisés sont essentiellement des modes de garde informels, comme le recours à une personne apparentée. Le problème qui en découle se mesure en terme de coûts relationnels et affectifs. Le recours aux proches peut créer une relation de dépendance, ainsi qu'une perte d'intimité (Méthot et Vandelac, 1993). Presser (1989) soulève cependant que cela peut aussi générer une meilleure implication émotionnelle, par exemple entre grands-parents et petits-enfants.

De nombreuses études s'intéressent à l'impact de la garde multiple et irrégulière sur le développement de l'enfant. Les garderies de qualité sont un instrument de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale car elles contribuent à socialiser l'enfant et à le préparer pour l'école (Jenson, 1998). L'étude de Palacio-Quintin (2000) montre que les services de garde en installation<sup>8</sup> semblent offrir de meilleures conditions de développement que les milieux de garde familiaux. Elle note par ailleurs l'importance de la durée de fréquentation d'un service, car une trop grande alternance d'éducatrices

---

<sup>8</sup> La garde en installation comprend la garderie, la halte-garderie ou jardin d'enfants ainsi que les programmes de garde scolaire avant et après l'école. Voir glossaire.

peut constituer un frein au développement de relations sécurisantes chez l'enfant. Les études montrent également que les enfants de milieux défavorisés fréquentent moins les services à la petite enfance, et quand ils y sont, ces derniers sont généralement de faible qualité (Japel, 2004). En résumé, les enfants issus de familles ayant un régime de travail atypique, qui, rappelons-le, ont tendance à être moins favorisés, ont plus de risque d'être ballottés d'un mode de garde à un autre, mode informel le plus souvent, ce qui ne favorise pas le développement de ces bambins.

### **1.2.3.3. Une plus grande implication des pères**

Une des rares retombées positives pour la famille de l'atypisme de l'emploi est le rôle croissant des pères auprès des enfants. De manière générale, la place des pères s'est affirmée au fil des années. Les jeunes pères d'aujourd'hui sont plus présents auprès des enfants et partagent davantage les tâches domestiques que les pères des générations précédentes. Plusieurs écrits relatifs aux régimes de travail des parents et à la garde des enfants soulignent le fait que cela serait particulièrement vrai dans les familles dont les parents ont des horaires de travail atypiques (Rochette, 2003, Tremblay et Amherdt, 2000). L'investissement du père dans les tâches d'éducation est primordial car il conditionne le maintien dans l'emploi de la mère (Tremblay, 2001). Étant donné que les emplois atypiques ne sont pas prêts de disparaître, certains estiment que les hommes seront de plus en plus appelés à s'impliquer dans les tâches domestiques et les soins aux enfants. Cependant, il est quelque peu regrettable ou surprenant d'atteindre l'égalité des sexes par le biais de l'atypisme des horaires.

Pourquoi cherchons-nous à concilier famille et travail? Parce qu'il est certain que chaque individu aspire au bonheur, que ce soit en terme de temps passé avec sa famille, de réussite professionnelle, de santé, etc. Un certain nombre d'études se sont penchées par exemple sur l'influence du régime de travail sur la stabilité conjugale. Un régime de travail irrégulier est un élément déterminant qui accentue le risque de divorce ou de séparation, surtout quand le couple a des enfants. Il est également intéressant de s'attarder sur certains indicateurs aussi pertinents que le niveau de dépression chez les mères, la réussite scolaire de l'enfant... Si l'on se concentre uniquement sur une définition restrictive en terme de temps familial et de revenu, nous avons vu que les inégalités vont malheureusement dans le même sens. Les familles les moins aisées sont aussi celles qui bénéficient du moins de temps toute la famille réunie.

Concernant la prise en charge des enfants, l'hypothèse selon laquelle le recours à un régime de travail atypique fait partie d'une stratégie familiale est remise en question. Le travail non standard est beaucoup plus l'œuvre des exigences du marché du travail. Pour les parents dans cette situation, la prise en charge des enfants est une tâche quotidienne des plus complexes. Le point positif est la plus grande implication des pères. Ces derniers sont en effet à la fois partie et solution du problème.

Un autre élément essentiel à retenir de notre revue de littérature est le retard d'adaptation de la société, de l'État et surtout des entreprises qui devraient suivre les modèles scandinaves en s'impliquant davantage dans la vie des parents travailleurs. Les sphères familiale et professionnelle sont deux mondes interreliés, interconnectés. Nous sommes face à un choix de société. Aussi bien au sein de la relation famille-travail ou du rapport entre les sexes, des changements dans les mentalités doivent s'opérer afin d'aboutir à une société plus « équilibrée ».

## 1.3. Problématique : À la recherche du bien-être familial...

### 1.3.1. Question de recherche et objectifs

Notre revue de littérature a mentionné que les changements des dernières décennies ont marqué la vie familiale, en raison de bouleversements au sein même de la famille et dans le monde du travail. On a pu observer un recul progressif du modèle du père pourvoyeur et de la mère au foyer. La participation à la fois désirée et nécessaire des femmes au marché du travail pour maintenir le niveau de vie de la famille a modifié la façon dont s'organise celle-ci. De plus, l'explosion des emplois atypiques, où se concentrent les horaires irréguliers, c'est-à-dire, le soir, la nuit ou la fin de semaine, vient bouleverser ce que certains qualifient de temps sociaux, c'est-à-dire le temps pour travailler, dormir, manger, pour faire l'épicerie ainsi que les moments pour sa famille et pour soi. Bon nombre de parents, particulièrement les jeunes mères, déplorent un manque de temps et l'impossibilité de se consacrer à leur famille autant qu'ils le souhaiteraient.

Dans ces circonstances, une véritable gymnastique des horaires s'impose parfois afin de concilier les exigences professionnelles et les responsabilités familiales. Diverses études montrent la difficulté supplémentaire à joindre les deux bouts pour les familles dont les parents, surtout la mère, ont un régime de travail atypique. Celui-ci n'est pas sans incidence sur les modes de garde employés, terme utilisé au pluriel car la tendance veut en effet que les enfants dont les parents ont un régime de travail atypique connaissent plusieurs modes de garde par semaine. Pourtant, certaines études ont reconnu que la stabilité et la régularité dans le mode de garde utilisé était un atout au développement de l'enfant. Le recours à la garde multiple ou irrégulière peut aussi être générateur de tensions, aussi bien pour la mère qui s'occupe généralement de trouver les solutions alternatives, que pour l'ensemble de la famille. En effet, un des recours employés par les familles à régime de travail atypique est la garde par un proche, le plus souvent la grand-mère et ce, dans une plus forte proportion que les familles ayant un régime de travail normal. Enfin, il est établi que les personnes travaillant selon un régime d'emploi atypique sont aussi les moins favorisées économiquement.

À travers ces divers éléments, il apparaît légitime de s'interroger sur la qualité de vie familiale et son éventuelle remise en cause par une diversification accrue des régimes d'emploi. En d'autres termes, la complexité des régimes de travail, notamment des horaires, porte-t-elle atteinte au bien-être des individus composant la famille? Dans quelle mesure les enfants fréquentent-ils un mode de garde, et pourquoi? D'une manière plus large, ceci revient à se poser la question suivante : quels sont les facteurs socio-démographiques associés à ces choix?

Ainsi, nous nous questionnons sur la façon dont les familles québécoises s'organisent pour prendre en charge leurs enfants, enjeu majeur de la conciliation famille-travail. Nous souhaitons savoir dans un premier temps qui sont les enfants présents dans un mode de garde et quels types de service ils fréquentent. Ensuite, en considérant un certain nombre de caractéristiques, principalement la complexité des régimes de travail des parents et la composition de la fratrie, nous cherchons à mettre en lumière les différentes stratégies adoptées par les parents.

En somme, ce projet suit quatre étapes :

- (1) dresser une typologie des stratégies de garde mises en place par les parents,
- (2) regarder le nombre d'heures passées dans un service de garde selon diverses caractéristiques, et analyser plus spécifiquement ce qui prévaut chez les enfants de moins de 2 ans ainsi que pendant les vacances scolaires estivales pour les plus âgés,
- (3) mieux préciser les facteurs significatifs quant à la fréquentation d'un service de garde et la détermination du mode de garde principal,
- (4) et enfin, tenter de conclure sur les situations favorables au « bien-être », au confort de la famille à travers les relations entre revenu, temps familial disponible et type de garde.

### 1.3.2. Hypothèses et pertinence de l'étude

Les études mentionnées dans notre revue de littérature nous ont permis de dégager un ensemble d'hypothèses concernant l'influence de divers facteurs sur la fréquentation d'un mode de garde, en particulier le régime d'emploi et la composition familiale.

En partant du postulat que les familles les plus nanties bénéficient d'un régime de travail régulier, elles se voient ainsi moins désavantagées en terme de temps familial. Ceci se traduirait concrètement par moins de difficultés pour assurer la garde de leurs enfants de façon régulière, ces derniers ayant accès plus facilement aux services de garde à contribution réduite. A contrario, les familles les moins aisées sont aussi celles qui ont à réduire leur temps familial, essentiellement à cause d'un régime de travail non standard, et ont à faire preuve d'une ingéniosité permanente pour faire garder leurs enfants. De plus, l'atypisme du travail freine l'accès à des services de qualité et de moindre coût, ce qui pèse davantage sur le bien-être des membres de la famille.

D'après la littérature, la proportion d'enfants qui fréquentent un mode de garde paraît être plus importante dans les familles dont le régime de travail est régulier comparativement à celles où au moins un des parents est inactif ou travaille selon des horaires non conventionnels. Non seulement les enfants dont les horaires de travail des parents sont atypiques sont proportionnellement moins nombreux dans les services de garde, mais quand ils sont gardés, ils y restent aussi moins d'heures par semaine. Il sera également intéressant de voir si les enfants dont les parents ont des horaires irréguliers sont davantage contraints à rester seuls pendant un laps de temps, par exemple au retour de l'école. De plus, nous pensons que les modes de garde utilisés quand les parents occupent un emploi atypique sont davantage informels (recours aux proches, gardienne occasionnelle) et moins en installation de CPE que lorsque le régime d'emploi du couple est normal. Les modes de garde institutionnels exigent en effet une régularité dans la fréquentation du service et leurs heures d'ouverture correspondent rarement aux horaires de travail non conventionnels.

Par ailleurs, nous cherchons à savoir quelle est l'influence du nombre et de l'âge des frères et sœurs sur la fréquentation d'un mode de garde et sur les modes de garde



privilegiés. Un enfant vivant dans une famille nombreuse est probablement moins susceptible de fréquenter un service de garde que les enfants uniques, car la mère aura plus tendance à se retirer du marché du travail. Enfin, si la présence de frères et sœurs plus jeunes accentue le recours à la garde à domicile, une fratrie plus âgée semble faciliter l'entrée dans un service de garde en installation.

Finalement, en nous attardant sur la garde pendant les vacances estivales, nous supposons que les enfants fréquentent relativement le même mode de garde pendant l'année scolaire que durant l'été précédent.

La pertinence de notre recherche réside ici non seulement dans son application politique à travers les préoccupations du gouvernement québécois, notamment depuis 1987 avec le premier « Énoncé sur l'orientation et la dynamique administrative de la politique familiale », mais également dans le fait que l'ELNEJ nous offre beaucoup d'informations riches et récentes sur un large panel d'enfants. De plus, mieux connaître les familles qui ont besoin des garderies apporterait un nouvel éclairage sur la controverse des places à contribution réduite. Comprendre le fonctionnement au sein des familles est un élément essentiel pour permettre à un maximum d'enfants de bénéficier de services de garde de qualité et à faible coût. Nous espérons ainsi pouvoir identifier les situations favorables à une conciliation entre vie privée et vie professionnelle la plus harmonieuse possible pour l'ensemble des membres de la famille.

Le Québec se distinguant des autres provinces par sa politique familiale, cette étude pourrait par la suite ouvrir la porte à des comparaisons avec la situation dans le reste du Canada.

## CHAPITRE II

### SOURCE DE DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE

#### 2.1. L'ELNEJ : une source d'informations riche

##### 2.1.1. Qu'est-ce-que l'ELNEJ?

L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes est la première étude à long terme sur les enfants qui est menée à l'échelle du Canada. L'ELNEJ est menée conjointement par Statistique Canada et Développement Social Canada (DSC).

Elle recueille de nombreux renseignements au sujet d'un groupe d'enfants et de leurs expériences de vie afin de suivre leur développement social et émotionnel, de la naissance jusqu'au début de l'âge adulte. Elle a débuté en 1994 et tous les deux ans, l'ELNEJ suit l'épanouissement de ces jeunes Canadiens et Québécois. Ainsi, le cycle 1 regroupait des enfants de 0 à 11 ans en 1994-1995. Aux cycles suivants, s'ajoute une nouvelle génération. Tous ces enfants font l'objet d'un suivi. Au cycle 4, les enfants sont âgés de 0 à 17 ans. Malgré le précieux atout qu'apporte le longitudinal, nous avons opté pour une approche transversale, en travaillant avec les données révisées du cycle 4. Celui-ci, effectué de septembre 2000 à mai 2001 comptait 30 540 enfants canadiens, dont 5337 Québécois, pondérés afin d'obtenir un échantillon représentatif des 0-17 ans.

Selon Statistique Canada, un des objectifs de cette étude est de fournir de l'information dans le but d'élaborer « des politiques et des stratégies efficaces afin d'aider les jeunes à mener une vie saine, active et enrichissante »

<sup>9</sup>. Par conséquent, il apparaît pertinent de retenir l'enfant comme unité d'analyse. Il existe différents fichiers de données : un créé à partir du questionnaire auto-administré, rempli par les enfants de plus de 10 ans, un autre par le personnel enseignant, un fichier secondaire et un fichier primaire avec lequel nous avons travaillé. La partie concernant l'enfant est remplie par la « PCM », la personne qui connaît le mieux l'enfant. Il s'agit principalement de la mère, mais cela peut être le père, un beau-parent ou un parent adoptif. La collecte auprès des ménages fut réalisée par téléphone ou en personne.

---

<sup>9</sup> Guide de l'utilisateur, ELNEJ cycle 4, 2000-2001, Statistique Canada

Pour accéder à toute l'information nécessaire pour le présent mémoire, nous avons fait une demande auprès du Centre Interuniversitaire Québécois en Statistiques Sociales (CIQSS) qui abrite les données confidentielles de nombreuses enquêtes de Statistique Canada.

### **2.1.2. Une enquête d'une grande richesse**

Sont présentes dans cette enquête de nombreuses variables de base, telles l'âge, le sexe, de l'enfant et de ses parents, l'état matrimonial, les relations entre les membres du ménage, etc. Un éventail de thèmes est traité. Le fichier de données que nous avons utilisé contient entre autres des sections sur les caractéristiques du ménage, l'activité sur le marché du travail des parents, la scolarité de ces derniers, les revenus individuels et familiaux, et évidemment la garde des enfants. Cette section ne s'adresse qu'aux enfants âgés de 0 à 13 ans. Pour notre analyse, nous avons bien analysé le déroulement du questionnaire, en particulier la partie concernant les enfants et celle sur les parents. Il est en effet absolument indispensable de bien comprendre l'enchaînement des questions et la manière dont elles sont posées pour bien saisir les données.

Par conséquent, on y trouve toutes les données nécessaires à l'établissement d'une typologie assez détaillée des régimes de travail des deux parents, des stratégies de garde ainsi qu'au classement des enfants en fonction du nombre et de l'âge des enfants dans la famille.

## **2.2. L'échantillonnage**

### **2.2.1. La population cible**

Le plan de sondage, c'est-à-dire la méthode de sélection de l'échantillon de l'ELNEJ se base sur celui de l'Enquête sur la population active (EPA). Comme toutes les études de Statistique Canada, il s'agit d'un échantillon à plan complexe, avec stratification à plusieurs degrés, chaque strate étant divisée en grappes. Ensuite, est sélectionné un certain nombre de logements suivant le niveau d'urbanisation de la région.

Ainsi, au cycle 4 de l'ELNEJ du point de vue transversal, ont été interrogés des enfants âgés de 0 à 17 ans en janvier 2001. Les plus âgés, de 6 à 17 ans, proviennent du

premier cycle, les 4 et 5 ans du cycle 2, les 2 et 3 ans du cycle 3, et les moins de 2 ans ont été nouvellement sélectionnés. Le Registre des naissances a également permis de sur-échantillonner le groupe des enfants de 5 ans afin d'obtenir des estimations plus précises.

Pour notre analyse, comme nous souhaitions mettre l'accent sur les « stratégies » de garde par les parents en fonction de leur régime de travail, nous avons sélectionné seulement les enfants vivant avec leurs deux parents (environ 83% des Québécois interrogés) et ayant moins de 12 ans. Nous considérons en effet que jusqu'à cet âge, un enfant requiert une surveillance continue. Notre étude porte donc sur 3661 enfants québécois de moins de 12 ans vivant dans des familles biparentales.

Il peut être important de souligner la pertinence de notre étude dans le sens où le cycle 4 est le dernier de cette enquête à fournir des données pour l'ensemble des groupes d'âges. En effet, au cycle 5, les enfants du cycle 2 alors âgés de 6 et 7 ans ne seront plus suivis.

### **2.2.2. La pondération**

L'objectif recherché par les enquêteurs est d'obtenir un échantillon le plus représentatif possible de la population. Pour cela, il est nécessaire de passer par la pondération des données ou poids d'échantillonnage. La pondération consiste à affecter à chaque enfant une valeur spécifique du nombre d'enfants qu'il représente au sein de la population. L'ELNEJ permet l'emploi de deux types de pondération : la pondération longitudinale, pour les études qui suivent une ou plusieurs cohortes, et la pondération transversale qui tente de représenter au mieux la population à un moment donné, soit ici au 1<sup>er</sup> janvier 2001. Le cycle 4 de l'ELNEJ a fait l'objet d'une révision, tout comme les cycles précédents. Quelques corrections ont été apportées et la pondération a été révisée afin de mieux représenter la population canadienne et québécoise.

Nous avons mentionné plus haut que les échantillons de Statistique Canada sont des échantillons à plans complexes. Par conséquent, pour le calcul de la variance, l'idéal est de tenir compte du fait que les individus n'ont pas été échantillonnés de manière indépendante. Pour cela, il faut utiliser les poids *bootstrap* qui corrigent les écarts-types. Cependant, en utilisant les poids originaux, les estimateurs sont tout à fait

corrects, ils ne diffèrent pas selon le type de pondération employée. Les poids *bootstrap* sont simplement plus conservateurs. En utilisant les poids originaux, il faudra alors garder en tête que la variance ainsi calculée risque d'être légèrement sous-estimée.

### 2.2.3. Les limites

Malgré la fiabilité des données provenant d'un institut aussi réputé que Statistique Canada, rappelons qu'il est cependant impossible de saisir parfaitement toutes les caractéristiques des individus qui composent une société. Le Guide de l'Utilisateur de l'ELNEJ, fourni par Statistique Canada, avise le chercheur des limites de cette enquête. Le chapitre 13 est consacré à la question de la qualité des données et de la couverture de l'échantillon.

Il existe deux catégories d'erreurs possibles : celles dues à l'échantillonnage et celles non dues à l'échantillonnage. Les premières reposent entièrement sur le fait que l'enquête porte sur une partie de la population, un échantillon d'enfants et non sur la population entière. Effectué dans les mêmes conditions, un recensement complet aurait pu donner des résultats légèrement différents. L'écart entre la réalité et ce qui ressort de l'enquête est mesuré à partir de la variance. Le second type d'erreur relève de l'expression latine *errare humanum est*, l'erreur est humaine. Les questions peuvent être mal interprétées par les répondants, les instructions mal comprises par les intervieweurs, ou une erreur peut se glisser au moment de la saisie des données.

Les non-réponses constituent également une source de biais si leur nombre devient trop important et que les caractéristiques des non-répondants s'éloignent considérablement de celles des répondants. Mais la pondération constitue une façon de tenir compte du biais éventuel issu des non-réponses. Enfin, une autre préoccupation concerne la couverture de la population. L'échantillon d'enfants de plus de 6 ans (sélectionnés au cycle 1) n'a pas été renouvelé. Les enfants arrivés sur le territoire pendant la période, soit du premier cycle au quatrième, ne sont donc pas représentés. Il en est de même pour les enfants nés et arrivés sur le territoire entre le moment de la sélection et de l'interview. L'immigration internationale et la migration interprovinciale constituent une des premières sources de biais non négligeables. De plus, sont exclus

de l'enquête les enfants vivant dans des réserves indiennes, les pensionnaires d'établissements institutionnels, les enfants des membres à temps plein des Forces canadiennes et des habitants de certaines régions éloignées. À nouveau, si les caractéristiques de ces enfants diffèrent des enfants répondants, nous nous exposons à des biais. Et contrairement au problème de la non-réponse, il est difficile d'ajuster les poids pour en tenir compte.

Pour ces raisons, des indices de qualité ont été calculés par Statistique Canada, en se basant sur les coefficients de variation et les tailles d'échantillon. Il est nécessaire de mentionner que plus la taille de l'échantillon est grand, moins les erreurs sont importantes. Pour conclure sur cette partie, nous souhaitons rappeler qu'il est illusoire de penser que toutes les erreurs sont évitables et corrigeables, le plus important est d'en être conscient et de rester humble dans les interprétations et les conclusions.

## **2.3. Comprendre comment les jeunes Québécois sont pris en charge : savoir choisir des variables pertinentes**

### **2.3.1. Les variables dépendantes**

#### **2.3.1.1. La fréquentation d'un service de garde**

Avant d'aller plus en profondeur dans les types de services de garde employés, il est primordial de savoir dans quelle mesure les enfants fréquentent un service de garde. La littérature a montré en effet que les mères ayant au moins trois enfants ont plus tendance à se retirer du marché du travail pour s'occuper elle-même de leur progéniture (Lapierre-Adamcyk et Marcil-Gratton, 1995 et Guillot, 2002) et pour Rochette et Deslauriers (2003), un régime de travail atypique induit un moindre recours à un service de garde.

La question sur le recours ou non à un mode garde se présente comme suit :

« Avez-vous actuellement recours un mode de garde pendant que vous ou votre conjoint est au travail/études? » La question porte donc sur la période actuelle, soit au moment de l'entrevue et non pas sur l'année qui précède. Mais que comprendre par le terme « actuellement »? La dimension temporelle mérite d'être soulignée car nous allons par la suite mettre cette variable en rapport avec celles sur l'activité des parents. En effet, les questions sur l'activité et les horaires de travail des parents concernent les

douze derniers mois, soit jusqu'à la veille de l'entrevue. Il est donc possible que la situation parentale ait légèrement évolué comparativement à la période actuelle.

Par ailleurs, la question est également posée aux personnes aux études. Si ces personnes ne travaillent pas, elles seront considérées comme inactives. Au moment de l'interprétation, le temps familial disponible risque d'être surestimé.

### **2.3.1.2. Les modalités de garde employées<sup>10</sup>**

Pour Palacio-Quintin (2000), le type de garde que l'enfant fréquente peut avoir des répercussions sur le développement de celui-ci. Il est alors intéressant d'essayer de savoir qui utilise quoi.

#### **a/ Le mode de garde principal**

Le mode de garde principal est celui qui est utilisé pendant le plus grand nombre d'heures. Il est en effet probable que les enfants fréquentent plusieurs modes de garde.

Pour des raisons statistiques, il a été nécessaire de regrouper certaines catégories formant le mode de garde principal. Ainsi, la variable sur le mode principal a été regroupée en sept catégories :

- \* La « gardienne », appelée aussi garde en milieu familial, constitue la garde par une personne non apparentée à son domicile.
- \* La garde par une personne apparentée - autre que la fratrie - à son domicile sera simplifiée par le terme « Proche » dans nos tableaux.
- \* La garde par une personne non apparentée au domicile de l'enfant est aussi appelée « gardienne à domicile ».
- \* La garde par un « proche à domicile » n'est autre que la garde par une personne apparentée - hormis la fratrie – qui a lieu au domicile de l'enfant.
- \* Parmi les modes dits en installation, se distinguent la garderie et la garde préscolaire (regroupées pour des raisons d'effectifs) de la garde avant et après l'école, mise en place par une institution scolaire. Ces trois types de modes sont aussi appelés garde institutionnelle.

---

<sup>10</sup> Pour mieux saisir le vocabulaire afférant à la garde des enfants, se reporter au glossaire

\* Le dernier type de garde concerne les enfants sans surveillance adulte, c'est-à-dire la garde par un frère ou une sœur ainsi que les enfants sous leur propre garde, phénomène connu sous le nom de la « clé au cou ».

Nous avons pu ajouter une trentaine de cas qui apparaissaient manquants (non déclaré, refus, ne sait pas) en vérifiant les modes utilisés un à un et le nombre de modes, qui heureusement, était unique. Par contre, 90 cas ont été enlevés de l'échantillon en raison du manque total d'information sur le ou les modes de garde employés et par conséquent sur le mode principal.

### **b/ Les combinaisons de modes de garde.**

Si la majorité des enfants ne fréquente qu'un seul mode de garde, un certain nombre se fait garder par différents services de garde. Nous avons créé une variable qui met en évidence toutes les modalités possibles. En raison de la faiblesse des effectifs de chaque catégorie, cette variable ne va servir qu'à donner une photographie récapitulative de la prise en charge des jeunes Québécois.

À partir des dix questions sur les modes de garde, nous avons créé cette variable qui tente de regrouper l'ensemble des configurations. Nous obtenons quatorze catégories, en fonction du nombre de modes de garde et des modalités choisies. Quand plus d'un mode de garde est employé, nous avons choisi de distinguer les cas où l'enfant fréquente au moins un mode de garde en installation (garderie, préscolaire ou la garde avant et après l'école), la garde en milieu familial (gardienne) des autres types de mode. Nous avons opéré une sorte de classement où la garde institutionnelle « l'emporte » sur tout le reste, suivi de la garde en milieu familial et enfin des autres types de garde. Ce classement repose sur deux points essentiels dans la vie de l'enfant et celle de ses parents: la socialisation de l'enfant d'une part et l'accès à des modes offrant des horaires plus ou moins contraignants d'autre part. Ceci est associé à l'idée selon laquelle les services de garde en installation ont des horaires fixes et offrent presque tous des places à contribution réduite contrairement aux autres types de services de garde.



### **2.3.1.3. Les autres variables analysées**

#### **a/ Le nombre d'heures passées dans un service de garde**

Au-delà de la fréquentation ou du mode de garde employé, il est aussi intéressant de savoir combien de temps l'enfant passe avec d'autres personnes que ses parents pour le surveiller. Il est possible d'avoir de l'information sur le nombre total d'heures passées dans les services de garde ainsi que dans le mode de garde principal seulement. La différence est toutefois légère car peu d'enfants fréquentent plusieurs modes de garde. À partir de la variable continue sur le nombre d'heures passées dans un service de garde, nous avons fait des regroupements par tranche d'heures : moins de 10 heures par semaine, de 10 à 19 heures, de 20 à 39 heures et enfin plus de 40 heures par semaine. Cependant, nous avons essentiellement utilisé les moyennes d'heures gardées.

#### **b/ L'accès aux places à contribution réduite**

La variable relative à l'accès aux places à contribution réduite a été construite à partir de l'agrégation de plusieurs en posant l'hypothèse que l'expression « autorisé par le gouvernement ou agréé par un organisme de garde en milieu familial » induit automatiquement l'accès à une place à contribution réduite. Étant donné que toute garderie détient nécessairement un permis du gouvernement, la question sur la garde autorisée n'a été posée qu'aux répondants ayant recours aux quatre modes suivants : la gardienne, la gardienne à domicile, le proche, le proche à domicile. Concernant la garderie, la question portait sur l'aspect lucratif du programme. Nous avons présumé que les garderies à but non lucratif offraient obligatoirement des places à contribution réduite, contrairement aux garderies à but lucratif. Hors, pour ces dernières, nous savons que la relation n'est pas automatique. Une garderie à but lucratif peut offrir des places à contribution réduite.

Ainsi, nous avons considéré que la garde est offerte à tarif réduit dès lors qu'au moins un des modes utilisés est autorisé, agréé ou à but non lucratif dans le cas des garderies. Nous avons également fait la distinction avec les situations où l'enfant ne fréquente aucun de ces cinq modes.

### **2.3.2. Les variables indépendantes**

À la fin du chapitre est présenté un tableau récapitulatif des variables indépendantes utilisées notamment lors de l'analyse multivariée.

#### **2.3.2.1. Les variables démographiques**

##### **a/ L'âge de l'enfant**

L'âge des enfants est une variable incontournable dans l'analyse des services de garde. À des groupes d'âge différents correspondent des besoins différents. Au Québec, en raison de la présence d'une politique familiale, on peut s'attendre à voir l'effet des congés parentaux se manifester par un moindre recours à un mode de garde chez les tout-petits (Escojido et Roberge, 2003). Les parents préfèrent généralement être présents pendant les premières années de la vie de leurs chérubins. Progressivement, à mesure que l'enfant grandit, ils vont choisir des modes de garde qu'ils considèrent les mieux adaptés aux besoins de l'enfant. De plus, à partir de 5 ans, les petits Québécois entrent dans le système scolaire avec l'entrée en maternelle. Cela change complètement la dynamique de la garde car la majeure partie de la journée, les parents n'ont pas à trouver un service de garde pour accueillir leurs enfants. Par contre, ces derniers doivent être encadrés de manière discontinue, c'est-à-dire avant et après l'école.

La variable sur l'âge que nous avons choisie nous donne l'âge réel, au moment de l'interview, et non l'âge dit effectif, c'est-à-dire l'âge calculé en fonction de l'année 2000. L'âge effectif peut différer légèrement de l'âge réel. Nous avons opté pour ce dernier par soucis de cohérence avec les questions sur le mode de garde.

Pour ces raisons, nous avons essayé de montrer le plus possible l'évolution dans les taux de fréquentation et dans les modes de garde employés à mesure que l'âge de l'enfant augmente. Nous avons décidé de scinder notre échantillon en deux groupes : les enfants d'âge préscolaire, soit ayant moins de 6 ans, et les enfants qui fréquentent le système scolaire, soit de 6 à 11 ans. Il aurait été plus juste d'intégrer les enfants de 5 ans parmi le groupe des enfants scolarisés car ils vont à la maternelle. Mais par soucis de comparabilité avec les études antérieures, nous avons opté pour le regroupement précédemment cité. Toutefois, lors de l'analyse multivariée, nous avons aussi pris en compte chaque sous-groupe d'âge : les 0-1 an, les 2-3 ans, les 4-5 ans, les 6-8 ans et 9-11 ans (voir tableau I). Par ailleurs, nous avons tenu à porter une attention particulière

sur la situation des tout-petits âgés de moins de 2 ans. C'est pour cela qu'une partie de l'analyse descriptive leur est spécifiquement consacrée.

### **b/ La composition familiale**

La composition familiale est une variable essentielle dans l'analyse de la prise en charge des enfants car on peut penser qu'elle influence le régime de travail des parents, surtout celui de la mère, et va ainsi jouer sur la probabilité que l'enfant fréquente un service de garde. La présence de frères et sœurs et leurs âges respectifs peuvent également modifier les choix des parents quant au mode considéré le plus approprié. On peut distinguer l'effet du nombre d'enfants de l'effet de l'âge de la fratrie.

Cette variable n'a pas pu être aussi complète que nous le souhaitons au départ. En effet, la base de données nous informe seulement de la présence de frères et sœurs soit plus jeunes, plus âgés ou du même âge. Mais nous ne disposons aucunement de l'âge précis de ces derniers. Au moment de la création de la variable sur la composition familiale, nous n'avons pu distinguer les situations où les enfants interrogés avaient des frères ou sœurs de plus ou de moins de 6 ans, âge de l'entrée à l'école. Pourtant ce passage dans le monde scolaire laisse supposer une réduction des responsabilités parentales. Dans le même ordre d'idée, nous avons présumé qu'en terme de charge de travail, avoir un enfant du même âge que celui sélectionné par l'ELNEJ est équivalent à avoir un enfant plus jeune. Pour des raisons de confidentialité, nous avons regroupé ces catégories. De plus, dans le but d'alléger le nombre de catégories et de regrouper suffisamment de cas, quand la fratrie se compose de deux enfants ou plus, nous avons également fusionné les situations où l'enfant a des frères et sœurs plus jeunes seulement avec celles où il a une fratrie de tous les âges. Cette nouvelle catégorie s'intitule « aîné ou cadet ».

Il est nécessaire de mentionner que selon l'ELNEJ la définition de la fratrie englobe les frères et les soeurs germains, les demi-frères et demi-soeurs, ainsi que les frères et soeurs par alliance, adoptés ou en famille d'accueil. Qu'il s'agisse de mariages ou d'unions libres, si les deux membres du couple entrent en union avec leurs propres enfants, ces derniers sont considérés comme faisant partie de la fratrie. Cependant, seuls les frères et soeurs qui vivent dans le ménage sont pris en compte.

Cette dernière variable nous permet donc de connaître l'environnement fraternel de l'enfant, à savoir s'il est enfant unique, s'il est l'aîné ou le dernier d'une famille de deux enfants, et, s'il a plusieurs frères et sœurs, s'il est l'aîné, le cadet ou le dernier-né (voir tableau I).

### **2.3.2.2. Les variables socio-économiques**

Qu'il s'agisse de recourir ou non à un service de garde, du mode employé ou du nombre d'heures gardées par semaine, le régime de travail des parents exerce une influence non négligeable. Nous différencions les horaires de travail durant la semaine de l'activité professionnelle, caractérisée par le niveau d'implication sur le marché du travail.

#### **a/ L'activité professionnelle des parents**

La variable sur l'activité professionnelle est dérivée de variables préexistantes que nous avons agrégées afin d'obtenir une information globale pour l'ensemble du couple, le père et la mère de l'enfant. L'activité des parents s'entend ici en terme de présence plus ou moins forte du couple au sein du marché du travail. Nous distinguons différents modèles à partir de diverses combinaisons entre temps plein / temps partiel / inactivité où une durée hebdomadaire de travail inférieure à 30 heures est considérée comme un travail à temps partiel. Les deux parents à temps plein constituent le modèle généralement le plus répandu. Ensuite, le modèle dit « traditionnel » où le père est à temps plein et la mère est inactive représente 23% des enfants de 0 à 11 ans. Entre ces extrêmes, existe le modèle «néo-traditionnel» ou traditionnel atténué où le père est à temps plein et la mère à temps partiel. Nous avons essayé de montrer le plus de modalités possibles, avec six catégories au sein de cette variable, dont les deux parents inactifs ou encore la mère à temps plein et le père à temps partiel. Cependant, afin d'obtenir des effectifs raisonnables et une image suffisamment contrastée, nous avons surtout mis l'accent sur les trois premiers modèles précédemment cités (voir tableau I).

### **b/ Les horaires de travail**

Au-delà de la durée hebdomadaire de travail, nous cherchons à connaître comment le temps de travail se répartit au cours de la semaine. Nombreuses sont les études qui mettent l'accent sur les horaires de travail des parents (Rochette et Deslauriers, 2003, Lapierre-Adamcyk et al, 2004). L'hypothèse selon laquelle les parents ayant des horaires atypiques s'arrangent entre eux afin d'assurer une présence parentale maximale est souvent testée. Mais encore faudrait-il qu'ils aient des horaires qui leur permettent de faire ce « relais ». C'est pourquoi nous avons créé une variable qui, en plus de prendre en compte l'inactivité, permet de différencier les situations où les deux parents ont des horaires réguliers, c'est-à-dire de jour du lundi au vendredi, des situations où les deux parents ont des horaires atypiques concordants ou non, et les situations intermédiaires. Travailler selon des horaires atypiques signifie travailler le soir, la nuit, la fin de semaine, sur appel,... à savoir tout ce qui n'est pas régulier. Même s'il peut être effectué de jour, nous avons en effet considéré que le travail sur appel constitue un régime de travail atypique, en raison du caractère précaire et inattendu qu'il représente. Nous obtenons une variable à dix catégories. Cependant, il sera parfois nécessaire de les fusionner (voir tableau I).

### **c/ Le niveau de budget familial**

Le revenu familial est un indicateur non négligeable de l'environnement dans lequel l'enfant grandit. À des niveaux de revenu différents sont associés des modes de garde différents. Les enfants des milieux plus aisés auraient plus tendance à fréquenter des modes payants (Rochette et Deslauriers). Mais l'effet est loin d'être linéaire, notamment en raison des politiques familiales québécoises qui peuvent faciliter l'accès des plus pauvres aux services de garde publics. L'ELNEJ possède les informations quant aux divers revenus de la famille. Il aurait été possible de travailler avec ce genre de variable.

Toutefois, nous cherchons à cerner le niveau de bien-être de la famille, l'aisance à joindre les deux bouts. Se baser uniquement sur le revenu familial sans tenir compte du nombre de personnes qu'il permet de faire vivre est une mesure qui nous paraît incomplète. Nous avons alors travaillé avec la variable nommée *income adequacy*, que

nous traduisons par le niveau de « budget familial » ou « aisance financière ». Cette variable rend mieux compte de la réalité car elle prend en considération à la fois le revenu et le nombre de personnes qui composent la famille. Cet indicateur se divise en cinq catégories.

1. Les familles avec un niveau de ressources « très insuffisant » sont les familles où le revenu est inférieur à 10 000\$ pour deux à quatre personnes ou un revenu inférieur à 15 000\$ pour cinq personnes ou plus.
2. Les familles avec un niveau de ressources « insuffisant » sont les familles où le revenu est compris entre 10 000\$ et 19 999\$ pour trois à quatre personnes ou un revenu compris entre 15 000\$ et 29 999\$ pour cinq personnes ou plus.
3. Les familles avec un niveau de ressources « intermédiaire », dont on peut considérer que le budget est serré mais suffisant, sont les familles où le revenu est compris entre 20 000\$ et 39 999\$ pour trois à quatre personnes ou un revenu compris entre 30 000\$ et 59 999\$ pour cinq personnes ou plus.
4. Les familles avec un niveau de ressources « intermédiaire supérieur », qui vivent de manière plus confortable, sont les familles où le revenu est compris entre 40 000\$ et 79 999\$ pour trois à quatre personnes ou un revenu compris entre 60 000\$ et 79 999\$ pour cinq personnes ou plus.
5. Les familles les plus aisées, avec un niveau de ressources « supérieur » sont celles où le revenu est supérieur à 80 000 \$ pour trois personnes ou plus.

Cependant, le nombre d'enfants issus de familles économiquement défavorisées (le niveau 1 de cette variable) sont très peu nombreux dans notre échantillon qui, rappelons-le ne concerne que les enfants de moins de 12 ans vivant dans des familles biparentales. Ainsi, nous avons fusionné les deux niveaux de budget familial les plus faibles, voire si nécessaire, les trois premiers (voir tableau I).

#### **d/ La scolarité de la mère**

Les données de l'ELDEQ (Rochette et Deslauriers, 2003) montrent que les mères n'ayant pas fréquenté l'université recourent moins à des modes de garde régis. Il peut être intéressant de voir ce qu'il en est dans notre situation. Plusieurs variables présentes dans le fichier primaire nous donne de l'information sur la scolarité de la « PCM » (personne qui connaît le mieux l'enfant) et sur son conjoint, à savoir le nombre d'années passées aux études, l'obtention ou non du diplôme du secondaire ou le plus haut niveau de scolarité atteint. Nous avons opté pour la création d'une variable sur la scolarité de la mère selon trois niveaux : si elle a un diplôme d'études secondaires ou moins, si elle a fait des études post-secondaires ou collégiales et enfin si elle a fréquenté l'université, que les études soient complétées ou non (voir tableau I).

#### **2.3.2.3. Le lieu de résidence**

Le lieu de résidence n'est pas une caractéristique souvent exploitée lors des études mettant en lien le régime de travail et les services de garde. Cependant, dans le cadre de l'ELDEQ (Rochette et Deslauriers, 2003), il apparaît que les enfants du milieu rural auraient plus tendance à fréquenter plusieurs modes de garde comparativement aux enfants de milieux plus urbanisés. Ceci s'expliquerait en partie par une plus forte propension à l'atypisme des horaires de travail des parents (emplois dans le secteur agricole impliquant des périodes de récoltes,...). Nous pouvons nous attendre à ce que les services de garde formels soient davantage disponibles et employés en milieu urbain qu'en milieu rural.

Notre variable sur le milieu de résidence différencie cinq types d'espaces en fonction de la densité de population (voir tableau I). Le milieu rural désigne les zones de moins de 1000 habitants avec 400 habitants au km<sup>2</sup>. Ensuite, les petites villes de moins de 30 000 habitants se distinguent de celles qui en comptent 30 000 à moins de 100 000, de 100 000 à 499 999 et des régions métropolitaines de 500 000 habitants et plus. Afin de limiter le nombre de catégories lors des analyses par régressions logistiques, nous avons préféré regrouper les villes de taille intermédiaire, de 30 000 à moins de 500 000 habitants.

## **2.4. Méthodologie d'analyse**

### **2.4.1. L'analyse descriptive : une photographie intéressante et nécessaire**

Afin de bien cerner la situation des services de garde au Québec, nous avons procédé à une large analyse descriptive par le biais de tableaux croisés qui visent à mettre en évidence la relation entre deux variables en particulier. En plus d'avoir la fréquence, c'est-à-dire la répartition des enfants selon une caractéristique précise, nous obtenons également une idée des tendances qui se dessinent, l'influence d'une variable sur une autre. Le logiciel SPSS se prête très bien à ce type d'analyse.

Pour commencer, nous avons mis l'accent sur le recours à un mode de garde en lien avec des caractéristiques socio-démographiques des enfants et de celles relatives à la participation au marché du travail des parents. Nous nous sommes ensuite intéressés aux modalités de garde, au nombre d'heures gardées et à la garde régie. Pour finir, une attention particulière a été portée sur la garde chez les tout-petits et sur la garde pendant les vacances scolaires estivales.

### **2.4.2. Pour aller plus loin : l'analyse multivariée**

En seconde partie, nous avons procédé à une analyse multivariée en utilisant un modèle de régression logistique. Ce genre de modèle permet d'isoler l'effet d'une variable en neutralisant celui des autres. Nous serons alors en mesure de voir si certaines variables indépendantes ont un effet sur la fréquentation d'un service de garde et, si oui, lequel.

Nous avons utilisé un modèle de régression logistique binomiale qui se distingue des autres modèles par le fait que le phénomène à l'étude ne prend que deux modalités. La variable prend 1 pour valeur si l'évènement est réalisé, mais la valeur est de 0 dans le cas contraire.



Ainsi nous avons créé des variables dépendantes à deux modalités :

- La fréquentation d'un mode de garde. L'analyse porte sur l'ensemble des enfants de moins de 12 ans vivant en familles biparentales. Par contre, les deux modèles suivant ne comprennent que les enfants qui fréquentent un service de garde.
- Le mode de garde principal est un mode de garde en installation (lieu physique où des services de garde éducatifs sont offerts). La garde en installation est aussi appelée garde institutionnelle et regroupe les modes tels que la garderie et les programmes de garde en milieu scolaire<sup>11</sup>.
- Le mode de garde principal est un mode formel<sup>12</sup>. Il s'agit de la garde en installation et de la garde en milieu familial (la gardienne), par opposition aux modes informels comme la garde à domicile, par un proche ou par la fratrie.

#### 2.4.2.1. Modèle et formules

Soit la probabilité  $\pi$  de l'évènement Y : 
$$\pi = \frac{1}{1 + e^{-(\beta_0 + \beta_1 X_1 + \dots + \beta_i X_i)}}$$

$$\text{Logit}(\pi) = \ln \left( \frac{\pi}{1 - \pi} \right) = \beta_0 + \beta_1 X_1 + \dots + \beta_i X_i$$

Où Y, la variable dépendante peut prendre 2 valeurs selon la réalisation de l'évènement

$X_i$  sont les variables indépendantes

$\beta_i$  sont les coefficients estimés du modèle et  $\beta_0$  la constante

Les variables explicatives sont les suivantes : le groupe d'âge, la participation au marché du travail des parents, leurs horaires, la composition familiale, le niveau d'aisance financière, le milieu de résidence et la scolarité de la mère. Tel qu'opéré dans l'analyse descriptive, nous scindons notre échantillon d'enfants québécois de familles biparentales en deux groupes : les 0 à 5 ans et les 6 à 11 ans. Nous avons présenté nos variables indépendantes un peu plus haut. Pour les besoins de la méthode, nous avons dichotomisé chacune des modalités, où 1 signifie que l'individu correspond à la caractéristique et 0 quand il n'y répond pas. Quand on travaille avec des variables

---

<sup>11</sup> voir glossaire

<sup>12</sup> voir glossaire

dichotomiques ou polychotomiques, il faut toujours définir une catégorie de référence à laquelle on compare l'effet des autres catégories sur la variable dépendante.

Ainsi, l' « enfant-type » choisi est un enfant appartenant au groupe des 2-3 ans dans le sous-échantillon des 0 à 5 ans ou de 6-8 ans pour les 6 à 11 ans, dont les deux parents travaillent à temps plein, selon des horaires réguliers (de jour, du lundi au vendredi), ayant une sœur ou un frère plus âgé, dont la famille dispose d'un niveau de budget familial qualifié d'intermédiaire supérieur, habitant une ville de plus de 500 000 habitants et dont la mère a un diplôme d'études post-secondaires ou collégiales.

### Formules

Rapport de cotes ou *odd ratio* =  $e^{\text{coefficient}} = e^{\beta^*}$

Cote =  $\frac{\pi_i^*}{1 - \pi_i^*}$  où  $\pi$  est la probabilité de l'évènement

Risque relatif = risque du groupe / risque du groupe de référence

#### **2.4.2.2. Interprétation**

Il est possible d'obtenir les résultats de nos régressions sous la forme de coefficients ou bien de rapports de cotes, communément appelés *odd ratio*. Il est essentiel de rappeler que ces derniers s'interprètent toujours comparativement à la catégorie de référence.

Un rapport de cotes significatif inférieur à 1 s'interprète comme une chance plus faible de fréquenter un type de garde donné comparativement à la population de référence. Un rapport de cotes ne constitue pas un rapport de probabilité.

### 2.4.2.3. L'analyse en grappes

Si les deux premiers cycles de l'ELNEJ sélectionnaient parfois plusieurs enfants de la même famille, à partir du cycle 3, deux enfants maximum par famille ont été interrogés. Cependant, même le fait d'avoir deux enfants appartenant à la même famille constitue un problème statistique majeur : nos observations ne sont pas indépendantes. En effet, les enfants de la même famille ne sont pas échantillonnés de manière indépendante. Les niveaux de significativité sont alors biaisés en raison d'une surévaluation de la précision de nos estimations. Une solution serait de ne prendre qu'un seul enfant par famille, soit en décidant d'une règle arbitraire, soit de manière aléatoire. Mais, les échantillons de Statistique Canada sont des échantillons à plans complexes. Une des conséquences est qu'on ne peut pas échantillonner au sein de ces échantillons sans avoir à recalculer les poids d'échantillonnage. Et il est très difficile de recalculer ces poids.

Les poids permettant de n'utiliser qu'un seul enfant par famille étant inexistant, il nous faut donc recourir à des solutions alternatives. On pourrait par exemple repenser le modèle en terme multiniveaux (niveau familial et individuel), mais l'approche est complexe. De plus, pour ce type d'analyse, il aurait été préférable que l'échantillon ne comprenne que des familles avec deux enfants sélectionnés. Or, le nombre de familles ayant un seul enfant interrogé est largement supérieur à celui des familles avec deux enfants. Nous avons alors opté pour une analyse par grappe, dont l'option « *cluster*<sup>13</sup> » est disponible dans STATA. Ici, la grappe se situe au niveau de la famille. L'option *cluster* indique que les observations au sein de la grappe ne sont pas indépendantes entre elles, mais qu'elles le sont entre grappes. Les écart-types sont calculés en tenant compte de la corrélation entre les observations à l'intérieur des grappes. Ceci évite de surestimer la significativité de nos résultats. Dans ce cas, nous pouvons alors garder les deux enfants par famille dans la base de données et le logiciel va faire le nécessaire pour que les valeurs estimées de la significativité soient consistantes.

---

<sup>13</sup> *cluster* est le terme anglais qui signifie grappe

**Tableau I : Variables indépendantes utilisées pour l'analyse multivariée**

<b>Âge de l'enfant</b>	<b>Activité des parents</b>
0-1 an 2-3 ans 4-5 ans	6-8 ans 9-11 ans
	Les 2 à temps plein Père à temps plein et mère à temps partiel Père à temps plein et mère inactive Autres
<b>Composition familiale</b>	<b>Horaires de travail des parents</b>
Enfant unique Aîné d'une famille de 2 enfants Dernier-né d'une famille de 2 enfants Aîné ou cadet d'une famille d'au moins 3 enfants Dernier-né d'une famille d'au moins 3 enfants	Les 2 réguliers Réguliers pour le père, atypiques pour la mère Réguliers pour la mère, atypiques pour le père Les 2 atypiques concordants Les 2 atypiques non concordants Père inactif ou les 2 inactifs
<b>Milieu de résidence</b>	<b>Budget familial</b>
Milieu rural Moins de 30 000 habitants De 30 000 à moins de 500 000 habitants De 500 000 habitants et plus	insuffisant et très insuffisant intermédiaire intermédiaire supérieur supérieur
	<b>Scolarité de la mère</b>
	Diplôme du secondaire et moins Diplôme d'études post secondaires et collégiales Études universitaires complétées ou partielles

### CHAPITRE III

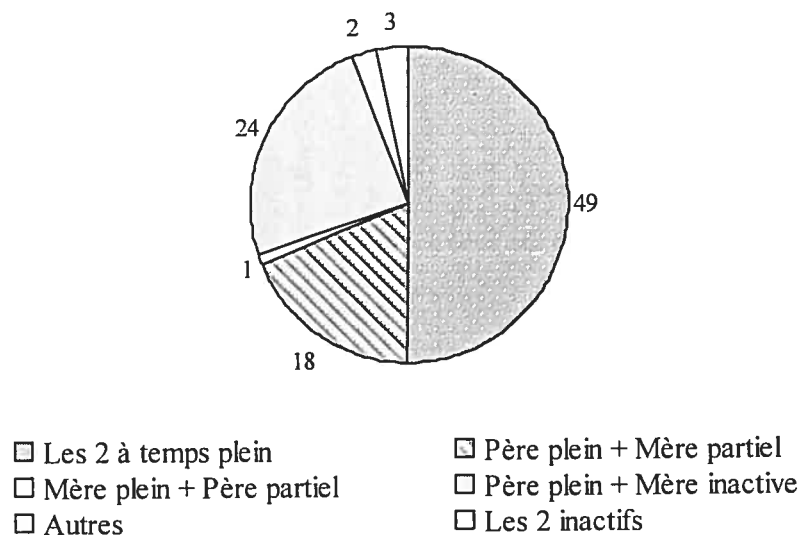
## COMMENT LES FAMILLES QUÉBÉCOISES PRENNENT-ELLES EN CHARGE LEURS ENFANTS?

### *Un bref profil ...*

Avant de débiter concrètement l'analyse descriptive, il nous paraît opportun de brosser rapidement le portrait des enfants sélectionnés. Rappelons qu'il s'agit d'enfants âgés de moins de 12 ans vivant au Québec avec leurs deux parents (famille intacte ou recomposée).

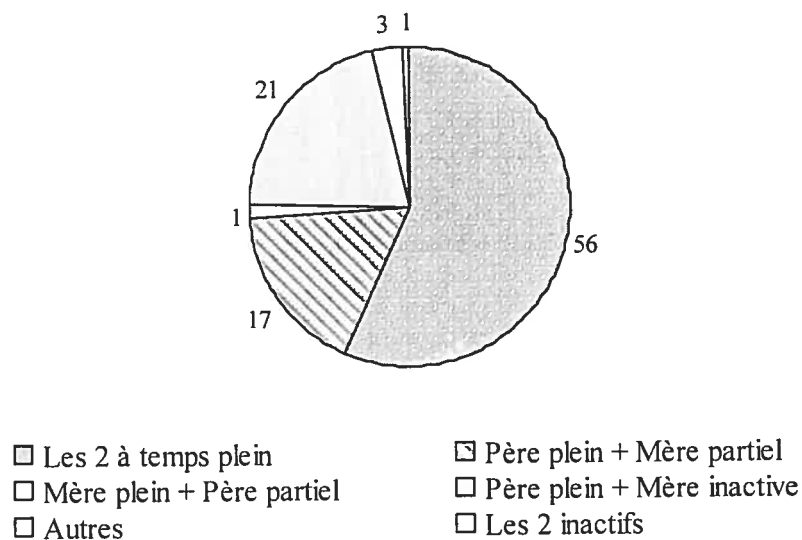
Quel que soit le groupe d'âge, le modèle des deux parents à temps plein est largement dominant (graphiques 3a et 3b, page suivante). Le deuxième modèle le plus fréquent reflète la persistance de la division assez traditionnelle des tâches au sein du couple. En effet, près du quart des enfants de 0 à 5 ans voient leur mère rester au foyer pendant que leur père va travailler. Quant au modèle traditionnel atténué, à savoir le père à temps plein et la mère à temps partiel, il concerne 18% des enfants. Il est à noter que la situation inverse est encore très marginale, ne représentant que 1% des enfants, et ce, quel que soit le groupe d'âge.

**Graphique 3.a : Distribution des enfants de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales, selon l'activité des parents, Québec, 2000-2001**



Source: ELNEJ, cycle 4

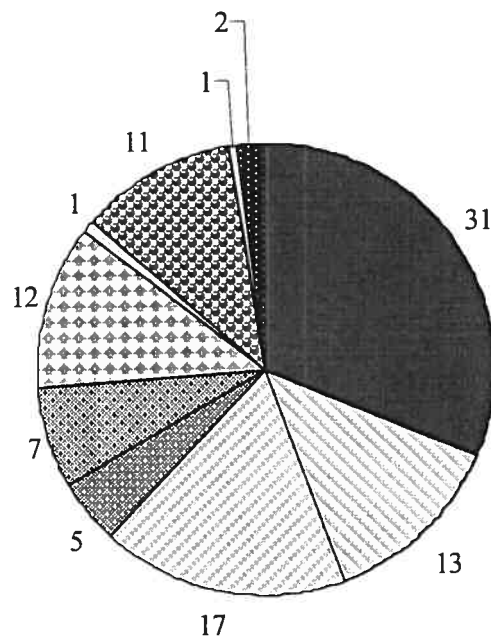
**Graphique 3.b : Distribution des enfants de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, selon l'activité des parents, Québec, 2000-2001**



Source: ELNEJ, cycle 4

**Graphique 3.c : Distribution des enfants de 0 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, selon les horaires de travail des parents, Québec, 2000-2001**

- M+P réguliers
- P régulier + M atypique
- M régulier + P atypique
- ▨ M+P atypiques concordant
- ▩ M+P atypiques non conc.
- P régulier + M inactive
- M régulier + P inactif
- ▨ P atypique + M inactive
- M atypique + P inactif
- M+P inactifs

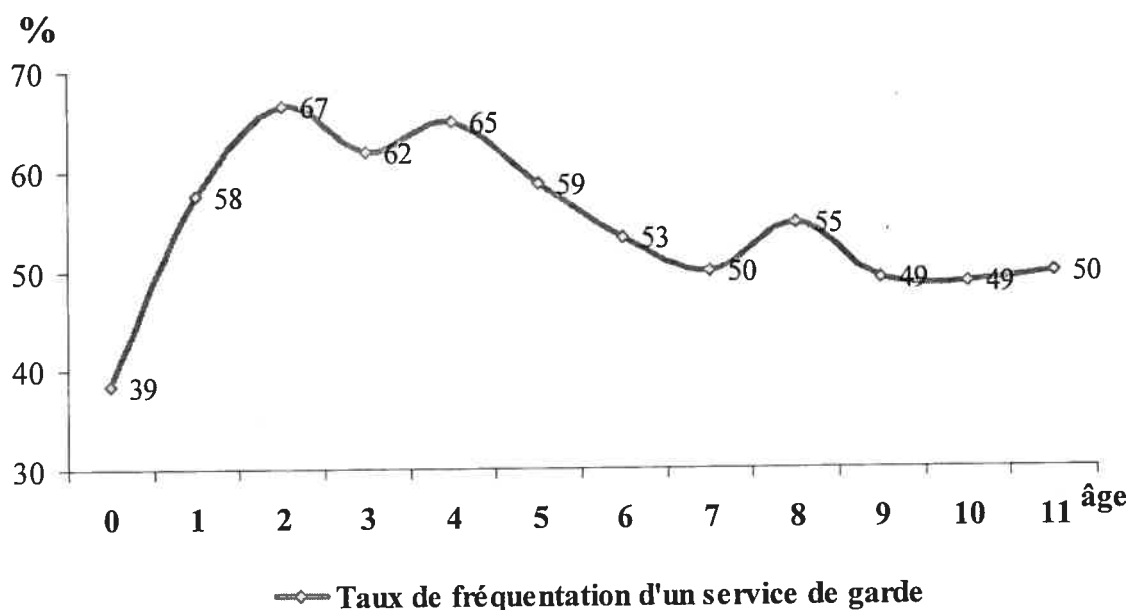


Si près du tiers des enfants peuvent profiter de la présence de leurs parents le soir, la nuit ou la fin de semaine, il n'en est pas de même pour plus de la moitié des jeunes Québécois âgés de 0 à 11 ans (graphique 3c). En effet, aux 42% qui voient soit leur mère ou leur père s'absenter en raison de l'atypisme de leur emploi, s'ajoutent 12% qui ont leurs deux parents qui travaillent selon des horaires irréguliers. Par contre, l'inactivité de l'un ou des deux membres du couple peut offrir aux parents la possibilité de prendre en charge complètement leur progéniture. Cette situation concerne 27% des enfants sélectionnés, 23% où la mère est sans emploi et seulement 2% dont les deux parents sont inactifs. Si ces chiffres peuvent surprendre dans un contexte où le chômage s'avère un fléau difficile à enrayer, nous rappelons que notre étude cible les enfants âgés de moins de 12 ans et vivant dans des familles où les deux parents sont présents. Dans ces circonstances, les taux de chômage sont généralement relativement moins élevés que ceux de l'ensemble de la société et l'inactivité peut parfois s'interpréter comme un moyen de prendre en charge ses enfants. Il s'agit là d'une des questions que nous nous posons.

### 3.1. La fréquentation d'un service de garde ...

Il est nécessaire de mentionner que dans l'ELNEJ, est considéré comme mode de garde toute façon de prendre en charge les enfants qui est autre que la surveillance parentale. Si l'enfant est seul ou gardé par la fratrie, on estime qu'il a un mode de garde. Sont ainsi calculés des taux de fréquentation d'un service de garde en faisant le rapport du nombre d'enfants qui sont confiés à un mode de garde quel qu'il soit, sur le nombre total d'enfants.

**Graphique 3.1 : Taux de fréquentation d'un service de garde selon l'âge des enfants de 0 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001**



Source: ELNEJ, cycle 4

De manière générale, la courbe prend l'allure d'une forme en cloche. Les tout-petits, de moins de 1 an sont ceux qui fréquentent le moins un service de garde. Ceci s'explique peut-être par le fait que leurs parents les considèrent encore trop jeunes pour être confiés. De plus, certains peuvent également bénéficier des congés parentaux. Le taux de fréquentation d'un service de garde atteint son maximum entre l'âge de 2 et 4 ans, puis diminue et se stabilise aux alentours de 50% à partir de 7 ans. Effectivement, il est probablement plus aisé pour les parents de s'arranger pour la garde des enfants



d'âge scolaire. Il est possible que certains ne se fassent pas garder, soit parce que les parents sont présents avant et après l'école, ou bien car les enfants se prennent en charge eux-mêmes, ou encore parce que leurs frères et sœurs veillent sur eux. Mais ces moyens de garde, tels la « clé au cou » ou la garde par un membre de la famille, n'ont peut-être pas été considérés comme un mode de garde à part entière et apparaîtront alors dans la catégorie « non » à la question sur le recours à un mode de garde. Nous tombons alors sur un des inconvénients de toute enquête: le manque d'exactitude ou l'incompréhension du questionnaire au moment de l'interview.

Si nous n'avons pas vraisemblablement d'explication pour la « bosse » au niveau des 8 ans, nous pouvons cependant supposer que le « creux » dans la courbe de fréquentation à l'âge de 3 ans s'interpréterait par l'arrivée d'un nouveau-né dans la famille, incitant un des parents, souvent la mère, à s'occuper elle-même de ses enfants.

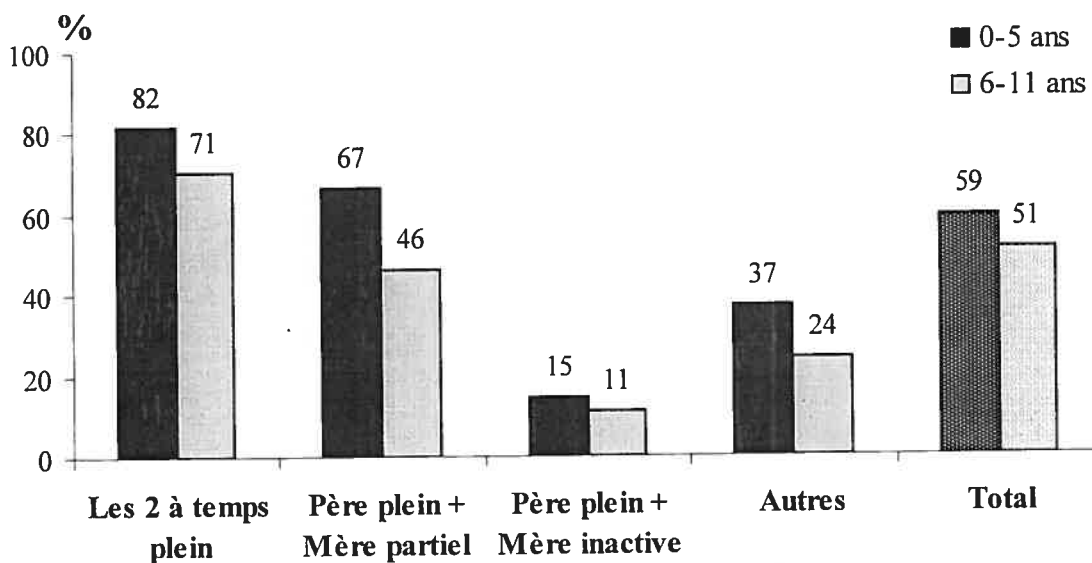
Nous distinguons alors trois phases, les tout-petits de moins de 2 ans, les jeunes enfants n'allant pas encore à l'école et enfin, les enfants d'âge scolaire. Si par la suite, pour des raisons pratiques nous avons scindé notre échantillon en deux groupes d'âge, les 0-5 ans et les 6-11 ans, il faut garder en tête que le cas des tout-petits est particulier. Pour cela, nous avons tenu à porter un regard spécifique sur la situation des plus jeunes, soit de 0 et 1 an (partie 3.5.1).

### 3.1.1... selon les caractéristiques socio-professionnelles

#### 3.1.1.1. L'activité des parents

L'activité des parents est un élément essentiel dans l'analyse de la prise en charge des enfants. Le graphique suivant illustre parfaitement la relation entre le taux de fréquentation d'un service de garde par l'enfant et la participation du couple parental au marché du travail.

**Graphique 3.2 : Taux de fréquentation d'un service de garde des enfants de 0 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, selon l'activité des parents, Québec, 2000-2001**



#### Activité des parents

Source: ELNEJ, cycle 4

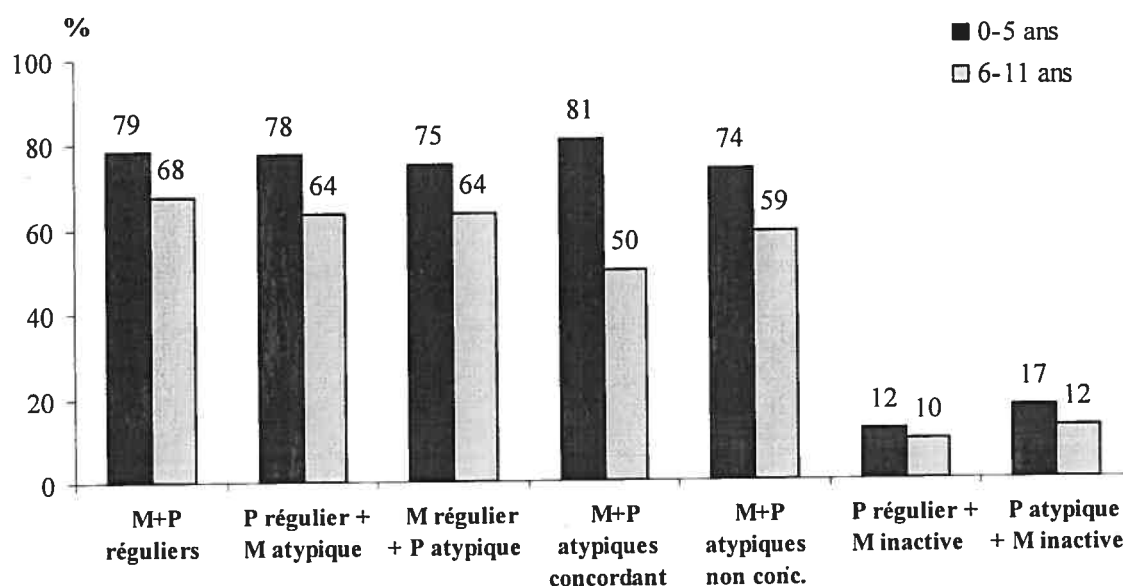
Note : La catégorie « Autres » regroupe les situations où le père travaille à temps partiel ou inactif alors que la mère travaille ou bien les deux parents sont inactifs.

L'impact d'une présence plus ou moins forte sur le marché du travail des parents est assez net. Le retrait partiel ou total du marché du travail de la mère est aussi déterminant chez les enfants d'âge préscolaire que chez les 6 ans et plus. Cependant, ces derniers sont moins nombreux à fréquenter un service de garde. De 82% quand les deux parents sont à temps plein, le taux de fréquentation chez les 0-5 ans passe à 15% quand la mère est inactive et à 11% chez les 6-11 ans (graphique 3.2). On peut par conséquent comprendre que le modèle traditionnel persiste, que ce soit dans sa forme la plus pure ou sous une forme atténuée.

### 3.1.1.2. Les horaires de travail des parents

En plus de la participation au marché du travail, la littérature laisse penser que les horaires de travail des parents, atypiques ou réguliers, peuvent influencer la stratégie de garde en permettant à au moins un des parents d'être présent auprès de ses enfants.

**Graphique 3.3 : Taux de fréquentation d'un service de garde des enfants de 0 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, selon les horaires de travail des parents, Québec, 2000-2001**



### Horaires de travail des parents

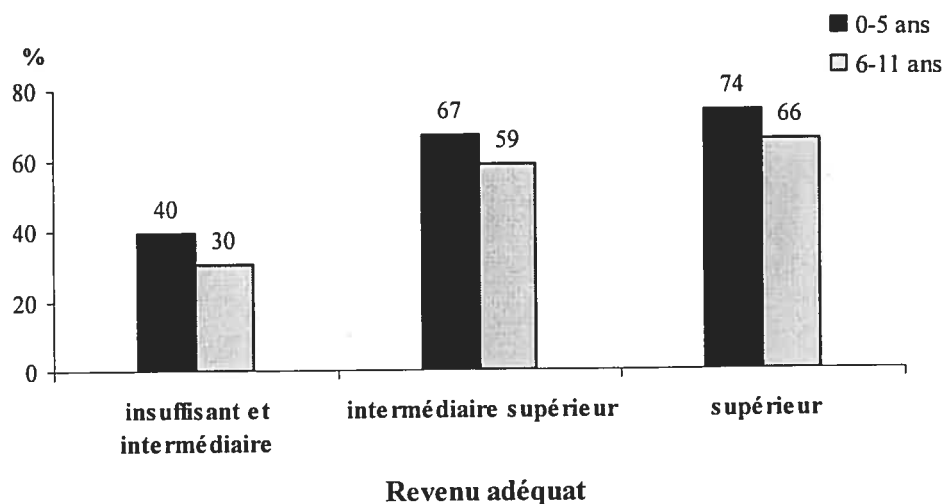
Source: ELNEJ, cycle 4

À la lecture du graphique ci-dessus, il ne paraît pas se dégager d'effet notable des horaires de travail des parents sur le recours à un service de garde. Dans le cas des enfants de 0 à 5 ans, on remarque une légère tendance à plus souvent fréquenter un service de garde quand les deux parents ont des horaires concordants : 79% des enfants dont les parents ont tous deux des horaires réguliers et 81% de ceux dont les parents ont des horaires atypiques concordants. Toutefois, cette tendance est très faible et ne s'observe pas pour les enfants d'âge scolaire. Par contre, l'effet de l'inactivité de la mère est incontestable. Ainsi, au-delà des horaires de travail des parents, c'est essentiellement le retrait du marché du travail de la mère qui est associé à un moindre recours à un service de garde.

### 3.1.1.3. Le niveau de budget familial

Concernant le niveau de budget familial qui, rappelons-le, tient compte du revenu familial et du nombre de personnes dans le ménage, l'analyse descriptive nous révèle une relation positive entre cet indicateur et le taux de fréquentation d'un service de garde (graphique 3.4).

**Graphique 3.4 : Taux de fréquentation d'un service de garde des enfants de 0 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, selon le niveau de revenu adéquat, Québec, 2000-2001**



Source: ELNEJ, cycle 4

Ainsi, il semble que les enfants vivant dans des familles dont le budget est serré<sup>14</sup> voir insuffisant<sup>15</sup> fréquentent proportionnellement moins un service de garde que les enfants de familles mieux loties. Par exemple, moins du tiers des enfants d'âge préscolaire sont gardés par une autre personne que leurs parents quand ils vivent dans des familles à revenu serré ou insuffisant, alors que cette situation concerne les deux tiers des enfants de familles dont le niveau de budget familial est qualifié de supérieur<sup>16</sup>.

Toutefois, cet indicateur est fortement relié au régime de travail des parents. Si un des parents est inactif ou à temps partiel, le revenu familial s'en voit grugé, mais le parent est aussi disponible pour garder ses enfants.

<sup>14</sup> 20 000\$ et 39 999\$ pour 3 à 4 personnes ou un revenu compris entre 30 000\$ et 59 999\$ pour 5 personnes ou plus

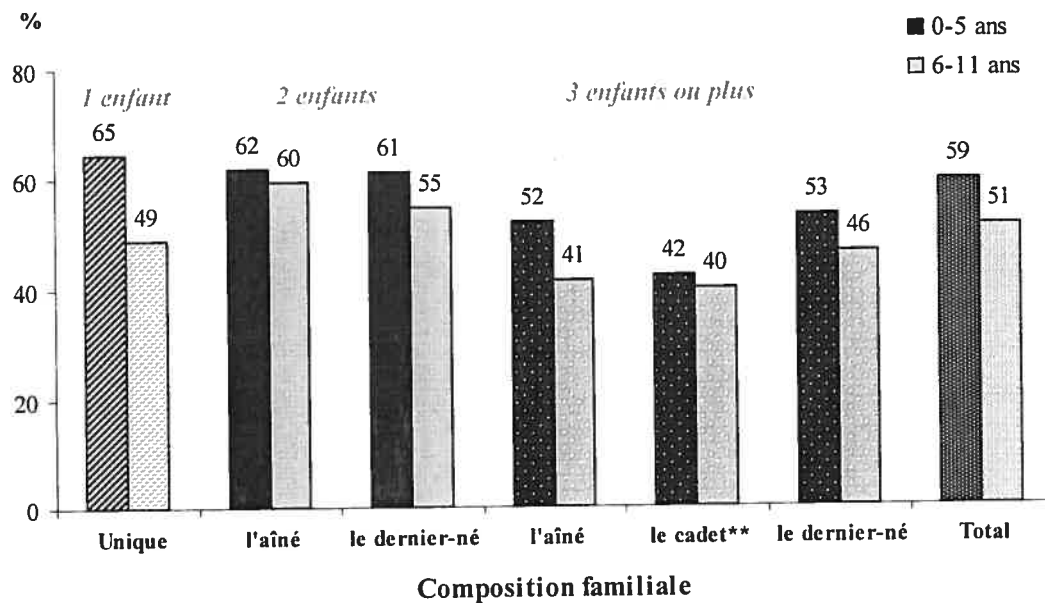
<sup>15</sup> entre 10 000\$ et 19 999\$ pour 3 à 4 personnes ou un revenu compris entre 15 000\$ et 29 999\$ pour 5 personnes ou plus

<sup>16</sup> revenu supérieur à 80 000\$ pour 3 personnes ou plus

### 3.1.2... selon la composition familiale

Nous venons de voir l'association entre la fréquentation d'un mode de garde et le niveau de budget. Ce dernier prend en compte le revenu de la famille en fonction du nombre de personnes dans le ménage. La composition familiale nous semble indubitablement un des éléments principaux pris en considération par les parents dans la décision de recourir à un mode de garde. Nous cherchons en particulier à connaître l'effet de l'âge et du nombre de frères et sœurs sur la fréquentation d'un service de garde par l'enfant interrogé.

**Graphique 3.5 : Taux de fréquentation d'un service de garde des enfants de 0 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, selon la composition familiale, Québec, 2000-2001**



Source: ELNEJ, cycle 4

\*\* sa fratrie regroupe des plus jeunes et des plus vieux

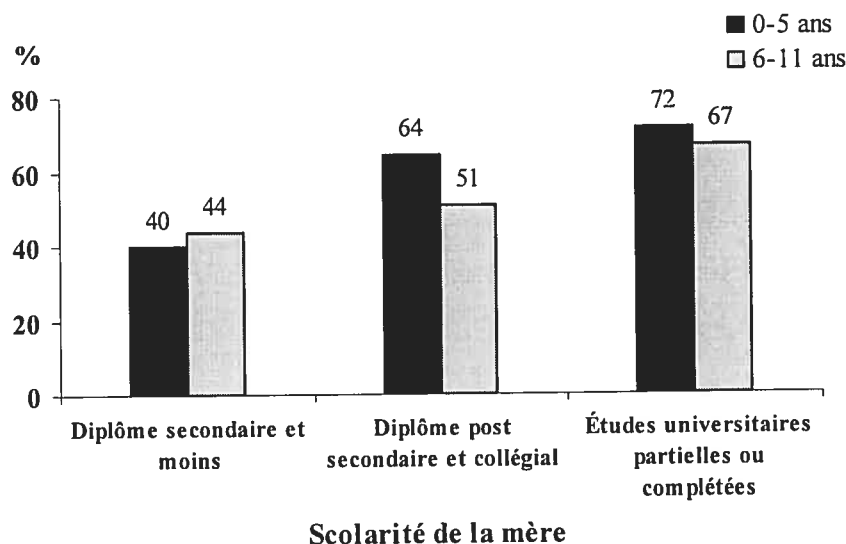
À première vue, les différences s'avèrent peu substantielles, en particulier entre les situations où l'enfant est unique et celles où sa fratrie se compose d'un frère ou d'une sœur. Par contre, le fait que le ménage compte au moins trois enfants – y compris l'enfant en question – semble réduire le taux de fréquentation d'un service de garde. Il est relativement fréquent de constater que dans les familles « nombreuses » à l'échelle du Québec, un des parents se retire partiellement ou totalement du marché du travail afin de se consacrer entièrement à sa famille. Ainsi, les taux de fréquentation d'un service de garde sont plus faibles quand l'enfant n'est pas le seul dans la famille,

surtout quand la fratrie se compose d'au moins 2 frères ou sœurs. Ceci est particulièrement marqué pour le groupe des 0-5 ans.

### 3.1.3... selon la scolarité de la mère

La scolarité de la mère est une variable omniprésente dans de nombreuses analyses, en particulier celles qui touchent à la famille, qu'il s'agisse d'étudier la fécondité ou la séparation des tâches au sein du couple. La scolarité de la mère peut être interprétée comme un indicateur de l'environnement socio-économique dans lequel évolue l'enfant. En effet, le niveau d'études, le revenu et la situation sur le marché de l'emploi sont généralement interreliés.

**Graphique 3.6 : Taux de fréquentation d'un service de garde des enfants de 0 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, selon la scolarité de la mère, Québec, 2000-2001**



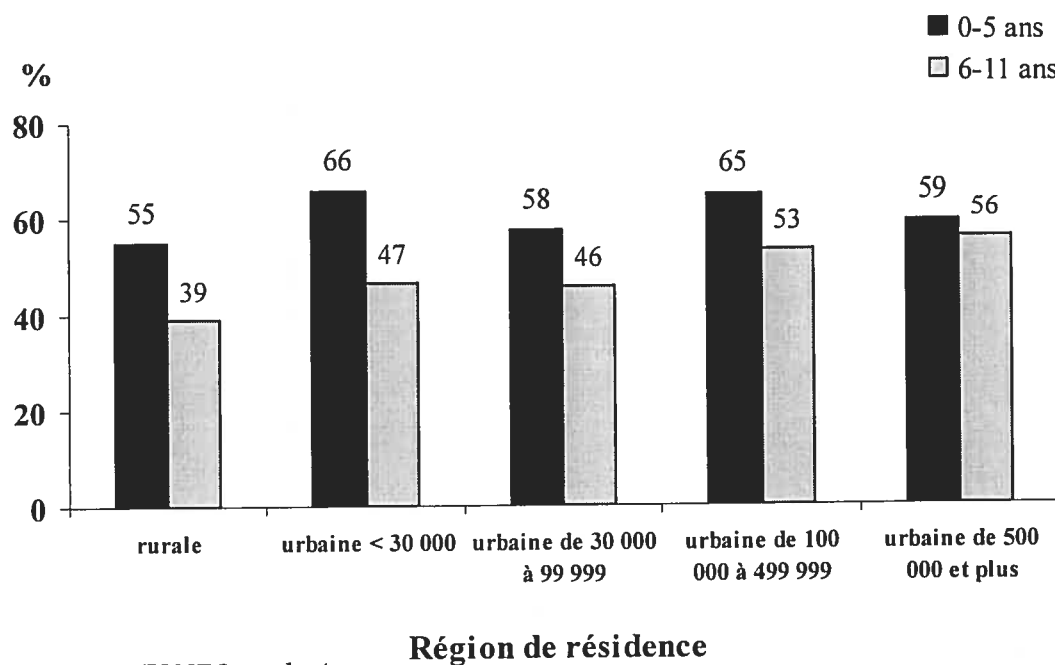
Source: ELNEJ, cycle 4

Ainsi, il n'est pas surprenant de constater une relation croissante entre le niveau de scolarité de la mère et le taux de fréquentation d'un service de garde. Par exemple, nous sommes à même de penser que les mères ayant complété des études universitaires ont plus de chance d'avoir un emploi régulier à temps plein et, conséquemment, doivent confier la garde de leur enfant à une tierce personne quand elles sont au travail. Il apparaît en effet que 72% des enfants de 0 à 5 ans dont la mère a fréquenté l'université vont dans un service de garde, contre 40% des enfants dont la mère est peu scolarisée. La tendance est similaire chez les enfants d'âge scolaire, cependant l'ampleur est moindre.

### 3.1.4... selon la région de résidence

D'après la littérature, il semble que le facteur résidentiel influence la prise en charge des enfants, dans la mesure où les services de garde paraissent moins disponibles ou accessibles en milieu rural qu'en milieu urbain.

**Graphique 3.7 : Taux de fréquentation d'un service de garde des enfants de 0 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, selon la région de résidence, Québec, 2000-2001**



Source: ELNEJ, cycle 4

En effet, s'esquisse timidement une relation positive entre le niveau d'urbanisation et le taux de fréquentation d'un service de garde, surtout chez les enfants d'âge scolaire. Moins de 40% des enfants de 6 à 11 ans fréquentent un service de garde quand ils habitent en milieu rural. On passe à 56% lorsqu'ils résident en région métropolitaine. Toutefois, cette tendance est peu marquée et n'est pas strictement linéaire dans le cas des enfants de 0 à 5 ans. Le taux de fréquentation maximal d'un service de garde dans ce groupe d'âge est notamment atteint en région urbaine de moins de 30 000 habitants.

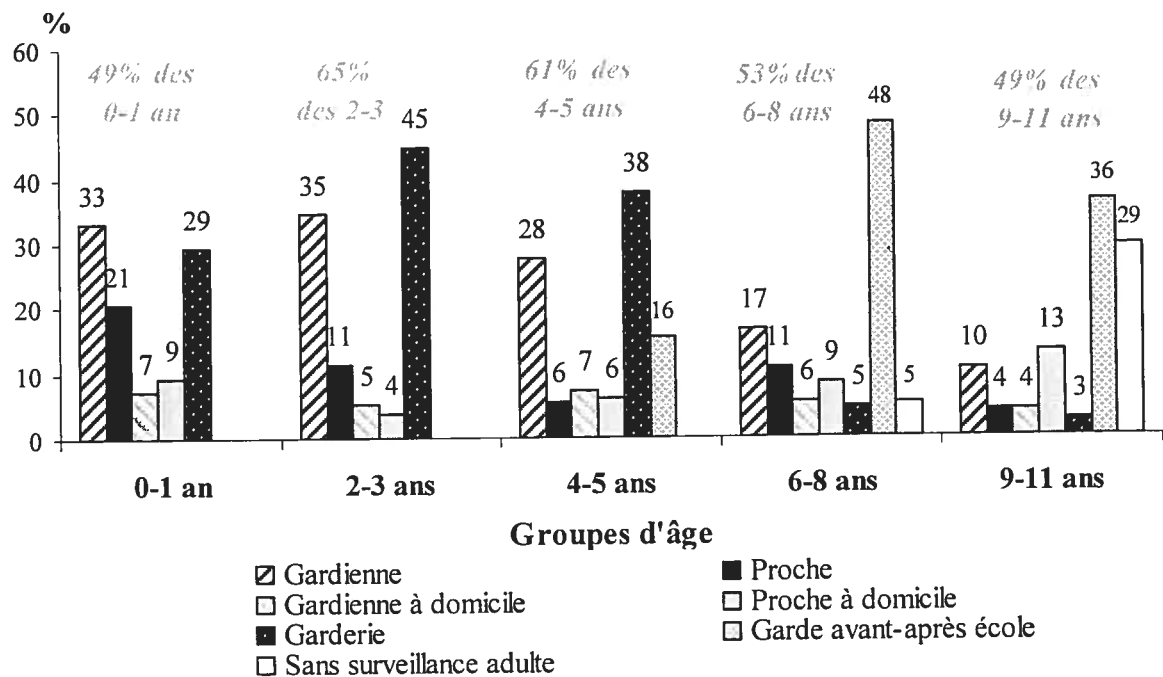
Il semblerait que le milieu résidentiel ne joue que chez les enfants de 6 ans et plus. Avant cet âge, les enfants fréquentent un service de garde relativement dans les mêmes proportions, peu importe le niveau d'urbanisation de la région.

### 3.2. Le mode de garde principal

Une fois la décision prise de confier leur progéniture, les parents choisissent un mode de garde en fonction de ses besoins et de considérations diverses, le plus souvent d'ordre professionnel. Il est possible que l'enfant fréquente plusieurs modes de garde. Nous allons alors nous attarder uniquement sur le mode de garde principal, c'est-à-dire, celui qui accueille l'enfant durant le plus grand nombre d'heures. Toutefois, nous verrons que près de huit enfants sur dix n'ont qu'un seul mode de garde.

Le mode de garde principal est fort susceptible de changer à mesure que les besoins de l'enfant diffèrent. En effet, à partir de 5 ans, l'enfant commence la maternelle et à l'âge de 6 ans, celui-ci doit se résoudre à entrer dans le système scolaire.

**Graphique 3.8 : Distribution selon l'âge et le mode principal, des enfants de 0 à 11 ans gardés vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001**



Source: ELNEJ, cycle 4

Ainsi, les modes de garde principalement employés sont la garderie chez les plus jeunes et la garde avant et après l'école chez les 6 ans et plus. Cependant, les tout-petits fréquentent une gardienne dans une plus forte proportion. De 33% des 0 à 1 an



gardés, on passe à 28% des 4-5 ans et 10% des 9-11 ans. La chute est encore plus impressionnante pour la garde par un proche avec 21% des enfants gardés de 0-1 ans contre 4% des 9-11 ans. De manière générale, plus l'enfant grandit, plus il aura des chances de fréquenter un mode de garde institutionnel (garderie ou programme de garde scolaire s'il va à l'école). Enfin, la garde à domicile est surtout employée pour les enfants en bas âge.

Si le mode de garde principal le plus usité est la gardienne chez les tout-petits, la garderie constitue le mode de garde privilégié des 2 à 5 ans. On peut en effet penser que les parents préfèrent confier leurs enfants en bas âge à une gardienne, misant sur l'aspect familial, plutôt qu'à la garde en installation qui accueille un plus grand nombre d'enfants. Une fois les enfants un peu plus âgés, les parents semblent se diriger vers les garderies, notamment pour aider à la socialisation de l'enfant, et peut-être aussi pour accéder davantage aux places à contribution réduite.

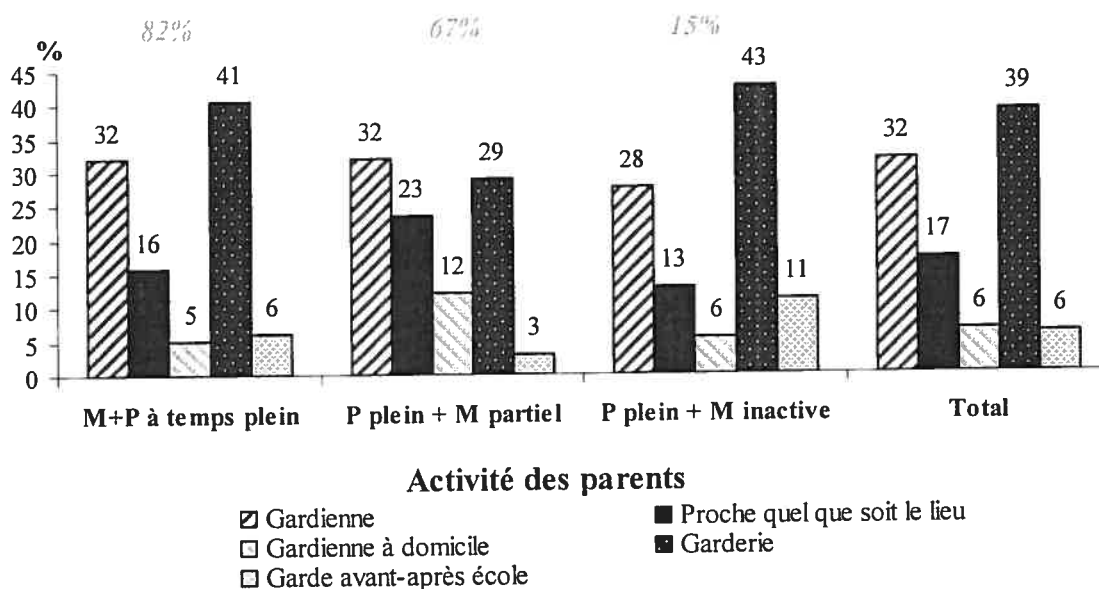
La garde par un proche à domicile est un mode peu fréquemment employé. Elle semble toutefois être un recours potentiel pour les plus âgés en concernant 13% des enfants gardés âgés de 9 à 11 ans. Rappelons qu'elle touchait également un peu plus de 9% des 0-1 an ayant recours à un mode de garde. Cet attrait peut être d'une part interprété comme la recherche par les parents d'une personne de confiance pour garder leurs jeunes bambins et s'explique d'autre part par l'aspect ponctuel de la garde chez les 9-11 ans. Par ailleurs, la proportion d'enfants dont la garde est sans surveillance adulte, à savoir la « clé au cou » (sous sa propre garde) ou par un frère ou une sœur, grimpe à près de 30% chez les 9-11 ans contre 5% des 6-8 ans et moins de 1% pour les 0-5 ans (donnée non montrée). Enfin, plus de la moitié des enfants du dernier groupe d'âge ne fréquentent pas de service de garde. Rappelons la possible ambiguïté quant à la définition d'un mode de garde selon l'enquête et son interprétation par les répondants. N'avoir aucun mode de garde signifie-t-il être en permanence sous la surveillance d'un de ses parents? Les catégories « sans adulte » et « sans mode de garde » ne sont peut-être pas aussi hermétiques qu'on pourrait le souhaiter.

### 3.2.1... selon les caractéristiques socio-professionnelles

#### 3.2.1.1. L'activité des parents

Si l'activité des parents a un impact très marqué sur le recours à un service de garde, il est tout aussi intéressant de savoir si elle a une influence sur le mode de garde employé.

**Graphique 3.9a : Distribution selon le mode principal et l'activité des parents, enfants de 0 à 5 ans gardés vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001**



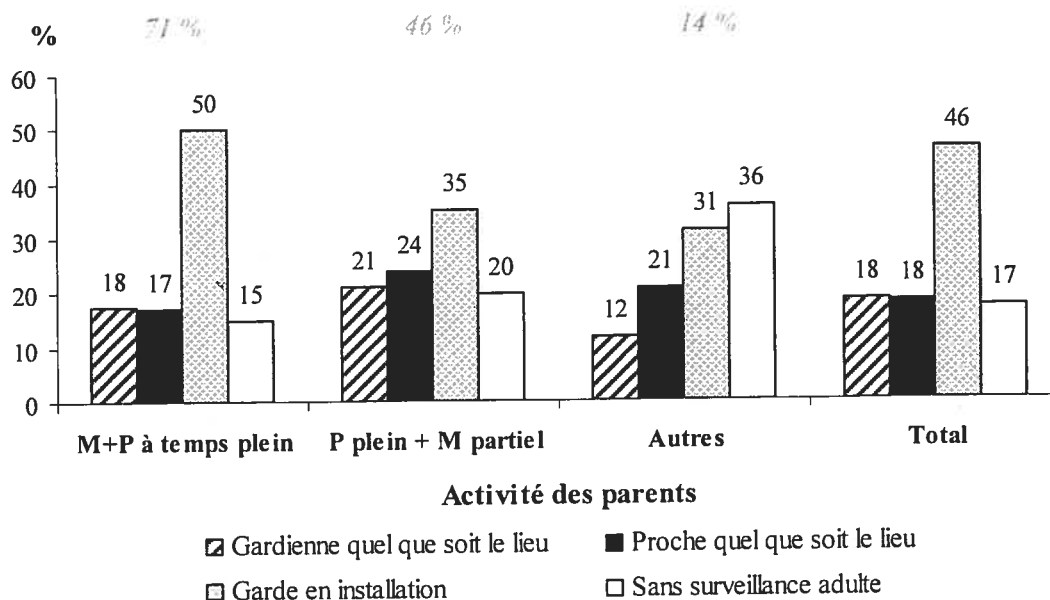
Source: ELNEJ, cycle 4

Chez les enfants de 0 à 5 ans, la garderie est le mode de garde le plus populaire. Plus de 40% des enfants fréquentent ce service de garde quand les deux parents sont à temps plein ou quand la mère est inactive. Il est toutefois nécessaire de rappeler que seuls 15% des enfants de 0-5 ans dont la mère est inactive sont sous une autre surveillance que celle émanant des parents. La garde en garderie étant connue pour sa demande de régularité, nous sommes tentés de faire l'hypothèse que ces mères inactives qui confient leur enfant sont aux études et suivent le même « schéma » que les couples où les deux sont à temps pleins.

Se démarque alors la situation des enfants dont le père est à temps plein et la mère à temps partiel. Contrairement aux autres, la garderie n'est pas privilégiée, et arrive en deuxième position après la gardienne. Nous pouvons attribuer ce léger renversement de tendance à la plus grande disponibilité de la gardienne

comparativement à la garde en installation qu'est la garderie. Les enfants dont la mère est à temps partiel ont également plus de chance d'avoir un proche comme principal mode de garde.

**Graphique 3.9b : Distribution selon le mode principal et l'activité des parents, enfants de 6 à 11 ans gardés vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001**



Source: ELNEJ, cycle 4

Note : La catégorie « Autres » regroupe les situations où la mère est inactive et le père travaille, ou quand le père travaille à temps partiel ou est inactif alors que la mère travaille, ou bien les deux parents sont inactifs.

Concernant les enfants de 6 à 11 ans, nous avons été contraint d'inclure les cas où la mère est inactive dans la catégorie plus hétérogène nommée « autres ». Cette dernière regroupe donc les cas où la mère est inactive, le père ou les deux parents sont inactifs ou bien, situation plus marginale, quand le père est à temps partiel et la mère à temps plein.

Le mode de garde principal privilégié est la garde avant et après l'école quel que soit le régime de travail des parents. Toutefois, le modèle où les deux parents sont à temps plein se démarque avec 50% des enfants qui fréquentent ce mode de garde. La proportion tombe à près de 30% des enfants dont la situation des parents correspond à une de celles énoncées dans la catégorie « autres ». D'ailleurs, c'est également dans cette catégorie que le mode de garde principal le plus populaire est la garde sans surveillance adulte. Cependant, cela ne concerne qu'un peu plus du tiers des 14%

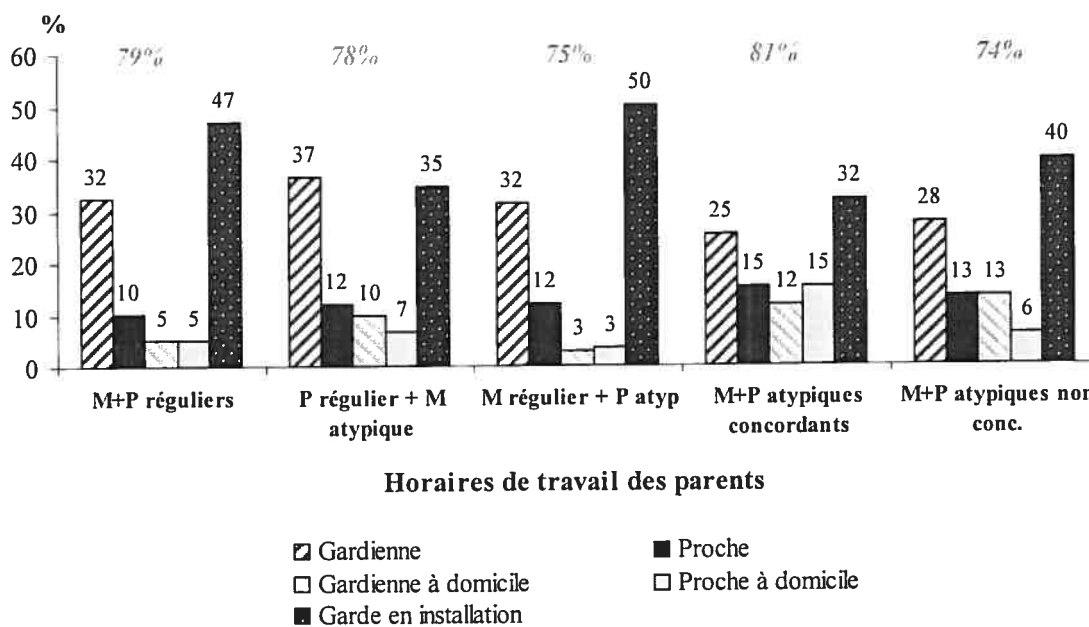
d'enfants effectivement gardés. Enfin, le recours à un proche est un mode de garde plus fréquemment employé quand la mère est à temps partiel. Ce résultat était déjà présent dans l'analyse des enfants de 0 à 5 ans.

Ainsi, le régime de travail des parents, en particulier de la mère, semble décisif dans la détermination du mode de garde principal.

### 3.2.1.2. Les horaires de travail des parents

Une des hypothèses que nous cherchons à vérifier est l'impact des horaires atypiques sur l'accès aux places à contribution réduite. Ces dernières sont surtout disponibles dans les modes de garde formels, à savoir la garde en installation et la garde en milieu familial (gardienne). Regardons alors quels sont les modes principalement fréquentés par les enfants en fonction des horaires de travail de leurs parents.

**Graphique 3.10a : Distribution selon le mode principal et les horaires de travail des parents, enfants de 0 à 5 ans gardés vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001**



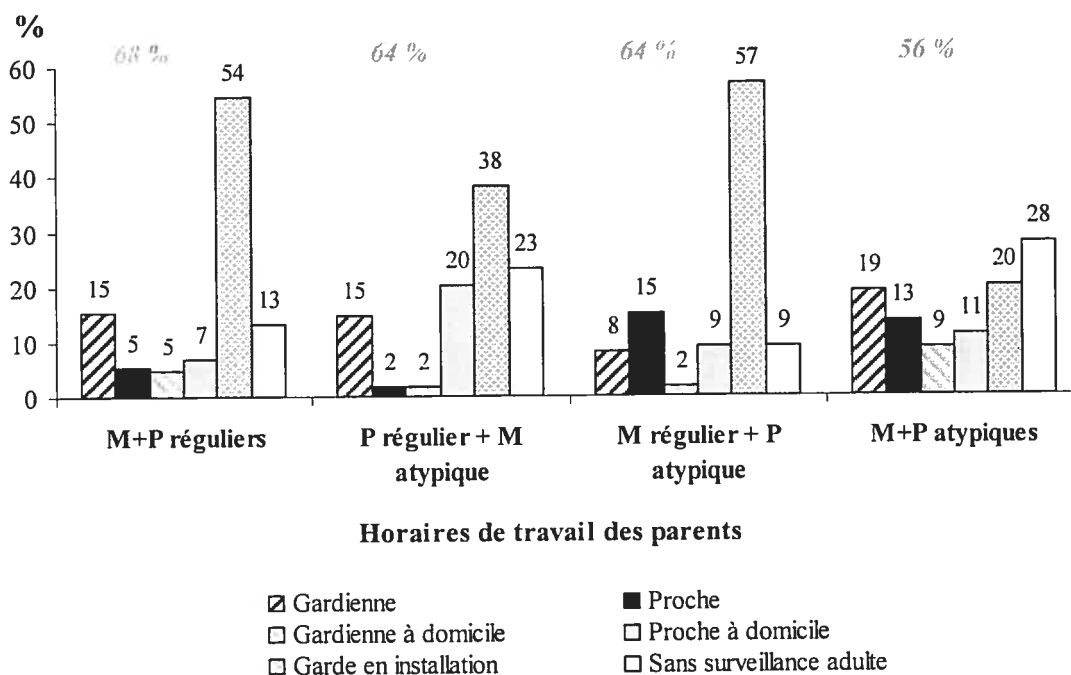
Source: ELNEJ, cycle 4

Deux « schémas » se distinguent. Le premier concerne les situations où les deux parents travaillent en journée pendant la semaine ou bien quand le père seulement a des horaires atypiques mais la mère travaille selon des horaires réguliers. Dans ces

situations, la garde en installation domine largement. Elle accueille 50% des enfants de 0 à 5 ans dont les parents ont les régimes de travail susmentionnés. Et 32% de ces enfants fréquentent la garde en milieu familial. En revanche, les modes informels, à savoir la garde par un proche et la garde au domicile de l'enfant, constituent rarement des modes principaux.

Quant au second modèle, il englobe toutes les situations où la mère travaille selon des horaires atypiques. Il se caractérise par une moindre fréquentation de la garde en installation, mais aussi de la garde en milieu familial quand les deux parents sont touchés par l'irrégularité des horaires. Cette moindre utilisation de ces services se fait au profit des modes de garde informels. S'ils concernent moins de 20% des 0-5 ans quand la mère a des horaires réguliers, les modes de garde informels constituent les modes principaux pour plus de 40% des enfants dont les deux parents ont des horaires atypiques concordants – soit le double – et près de 30% des autres enfants dont la mère travaille selon des horaires irréguliers.

**Graphique 3.10b : Distribution selon le mode principal et les horaires de travail des parents, enfants de 6 à 11 ans gardés vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001**



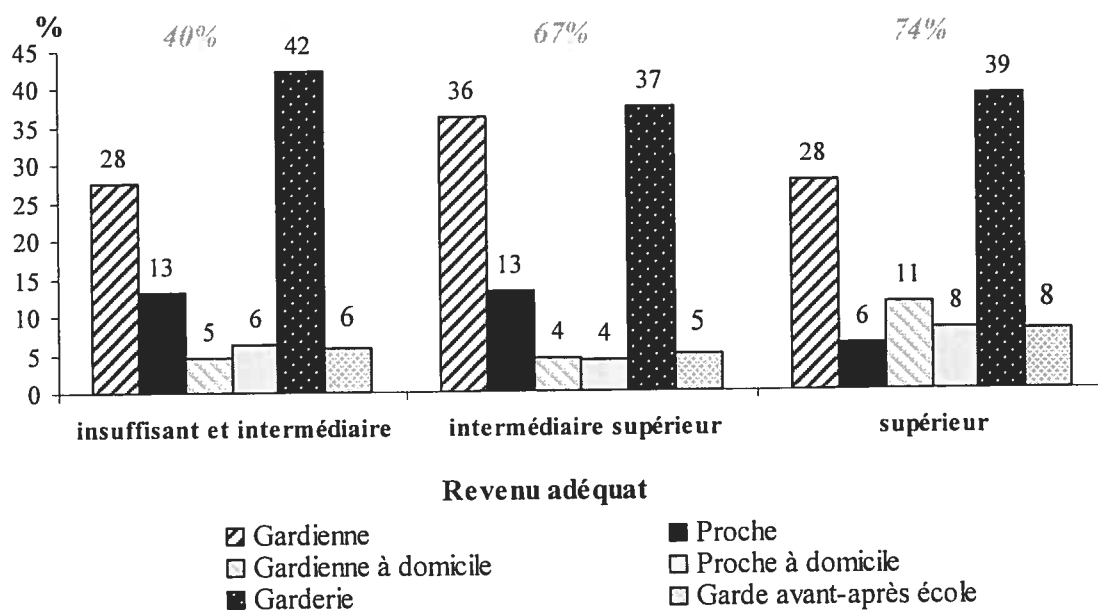
Source: ELNEJ, cycle 4

Pour les enfants d'âge scolaire, ce clivage en fonction des horaires de la mère s'observe tout autant. Si plus de la moitié des enfants dont la mère travaille selon des horaires réguliers ont pour mode principal un service de garde en installation, habituellement la garde avant et après l'école, cette proportion chute à 38% quand les horaires du père sont réguliers et ceux de la mère ne le sont pas, et à 20% quand les deux parents travaillent le soir, la nuit ou la fin de semaine. Par ailleurs, cette division s'applique aussi à la garde sans surveillance adulte, à savoir par la fratrie ou sous sa propre garde. La part des enfants d'âge scolaire n'ayant aucun adulte pour les surveiller pendant que les parents sont au travail passe du simple au double lorsque la mère détient un emploi à horaires atypiques.

### 3.2.1.3. Le niveau de budget familial

À première vue, le choix du mode principal ne semble pas être fortement lié au niveau de budget familial. De plus, cet indicateur du niveau de vie reflète généralement le degré de participation du couple au marché du travail. Nonobstant, certaines tendances se dessinent.

**Graphique 3.11a : Distribution selon le mode principal et le niveau de revenu adéquat, enfants de 0 à 5 ans gardés vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001**



Source: ELNEJ, cycle 4

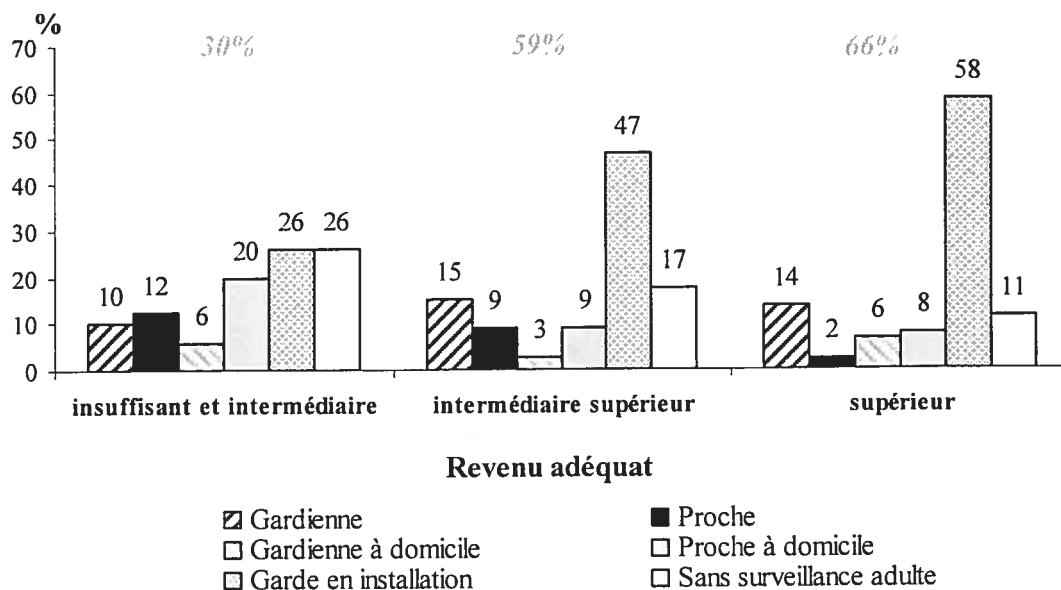
Parmi les enfants d'âge préscolaire, les différences sont faibles. Cependant, les résultats vont dans le sens attendu. La garderie est le mode principal le plus populaire, quel que soit le niveau de budget familial. Près de 40% des enfants de 0 à 5 ans fréquentent ce service de garde (graphique 3.11a). Le maximum atteint 42% pour les enfants vivant dans les familles plus modestes. Ceci peut s'expliquer notamment par la politique québécoise de soutien aux familles plus démunies, qui permet une réduction supplémentaire du coût de la garde s'il s'agit d'un service régi. Toutefois il faut rappeler qu'au sein de ces familles, seuls quatre enfants sur dix sont gardés.

Par contre, de légères différences s'observent pour les autres modes choisis. Si la part des enfants ayant la garde en milieu familial comme mode principal s'élève à 36% pour la tranche de revenu intermédiaire supérieur, celle des tranches extrêmes est seulement de 28%. Malgré une proportion semblable, les interprétations sont différentes. Ce recours moindre à la gardienne peut s'expliquer d'une part par son coût vraisemblablement plus élevé que la garderie, ce qui peut constituer un frein pour les familles les moins aisées. D'autre part, cette moindre utilisation est compensée chez les familles plus aisées par le recours à la garde à domicile. Cette dernière concerne près de 20% des enfants vivant dans les familles à niveau de budget familial qualifié de supérieur, contre 11% et 8% respectivement pour les enfants venant de familles à niveau de budget familial qualifié d'insuffisant ou intermédiaire et intermédiaire supérieur.

Concernant les enfants d'âge scolaire, les différences sont beaucoup plus marquées. La relation positive entre le niveau de budget familial et le recours à la garde en installation est très nette. De 26% des enfants de 6 à 11 ans issus de familles ayant un niveau de budget familial insuffisant ou intermédiaire, on passe à 47% puis à 58% de ceux qui vivent dans des familles plus aisées (graphique 3.11b). À l'inverse, à mesure que le confort des familles s'élève, la proportion d'enfants ayant un mode informel comme mode principal diminue. La garde par un proche, la garde à domicile et la garde sans surveillance adulte représentent 64% des enfants d'âge scolaire vivant dans des familles plus modestes, où 26% n'ont aucun adulte pour veiller sur eux pendant que les parents sont au travail. Par contre, la garde informelle concerne 27% des enfants issus de milieux très confortables, et 11% seulement sont sans surveillance

adulte. Toutefois rappelons que seuls trois enfants sur dix fréquentent un mode de garde quand ils vivent dans une famille avec un niveau de budget familial insuffisant contre les deux tiers des plus aisés.

**Graphique 3.11b : Distribution selon le mode principal et le niveau de revenu adéquat, enfants de 6 à 11 ans gardés vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001**



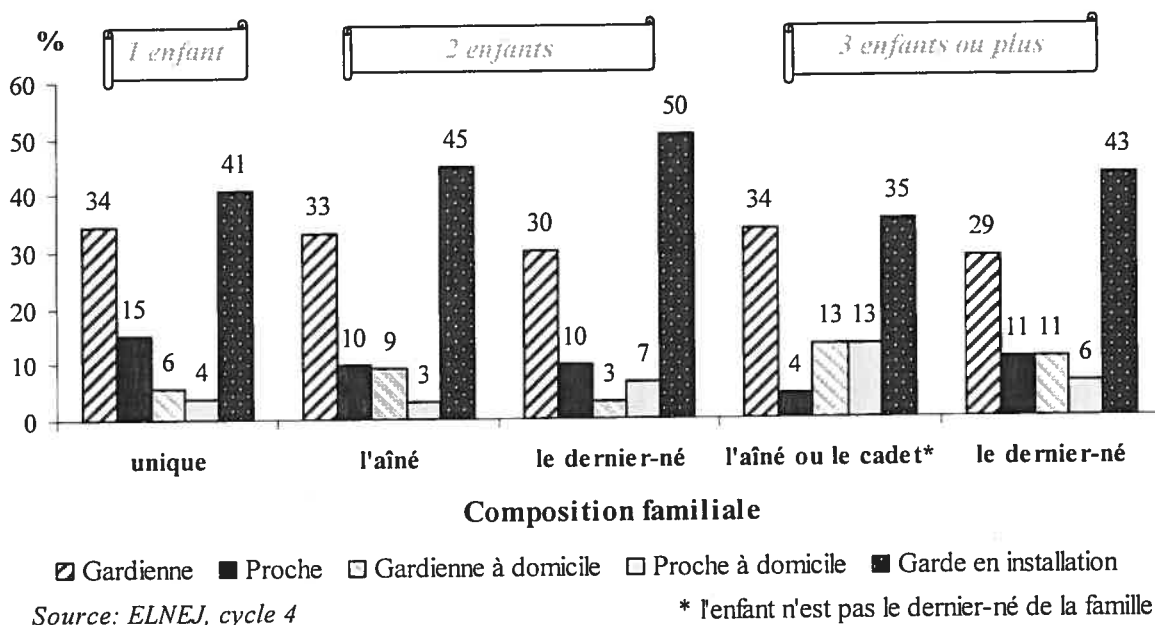
L'ensemble de ces résultats étaient plutôt prévisibles. L'effet de l'activité des parents sur le choix du mode principal pouvait effectivement nous laisser prévoir ce genre de tendances. Il est délicat de faire une véritable association entre le type de mode de garde fréquenté et le niveau d'aisance financière, dans le sens où cette relation est peut-être davantage le reflet du lien avec le régime de travail des parents que l'effet net du niveau de budget familial. L'analyse multivariée permettra de mieux nous éclairer.



### 3.2.2... selon la composition familiale

Au-delà des caractéristiques professionnelles des parents, le mode de garde principalement fréquenté par l'enfant peut aussi être lié à la composition familiale, en particulier, le nombre et l'âge de sa fratrie.

**Graphique 3.12a : Distribution selon le mode principal et la composition familiale, enfants de 0 à 5 ans gardés vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001**



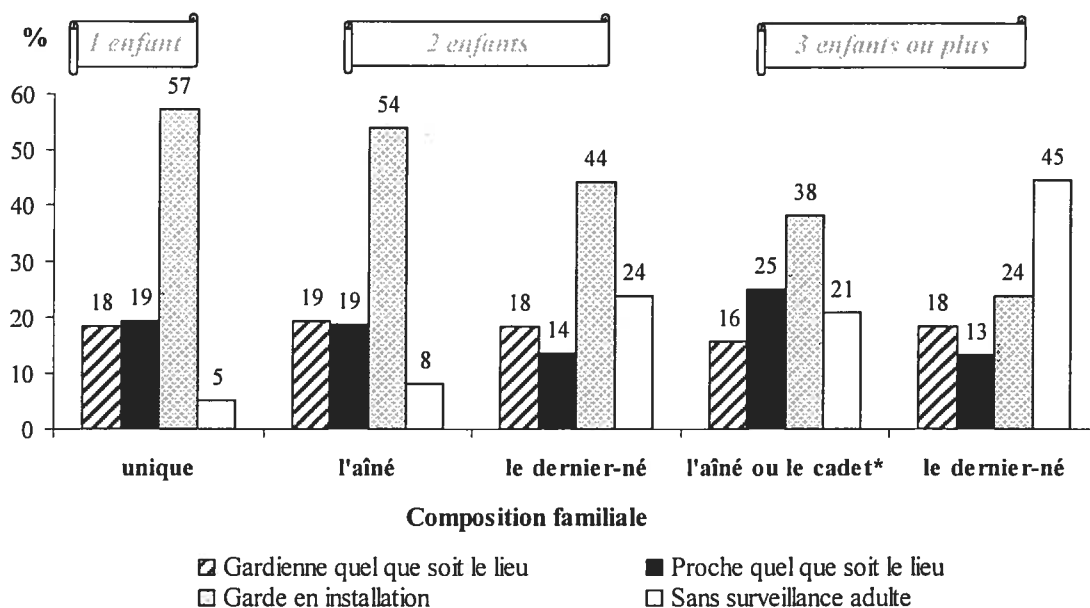
Nous savons que le mode le plus populaire chez les enfants de 0 à 5 ans est la garderie. Nous observons cependant une proportion plus faible lorsque le ménage se compose de trois enfants ou plus, en particulier quand l'enfant est l'aîné ou le cadet, avec 35% seulement des enfants dans cette situation (graphique 3.12a).

De plus, nous remarquons l'effet, certes léger mais visible, de la politique de réunification familiale qui accorde la priorité d'entrée en garderie aux enfants dont un frère ou une sœur est déjà présent dans ce service de garde. En effet, la proportion d'enfants allant en garderie est plus élevée quand ils sont les derniers-nés de la famille, à savoir quand ils ont un grand frère ou une grande sœur, que lorsqu'ils ne le sont pas.

Enfin, il est à noter que si les modes de garde informels sont globalement peu fréquentés, ils tendent à être plus populaires dans les familles nombreuses, en

particulier la garde à domicile. Celle-ci ne concerne que 10% des enfants uniques de 0-5 ans, alors qu'elle touche plus du quart des aînés ou des cadets des familles de trois enfants.

**Graphique 3.12b : Distribution selon le mode principal et la composition familiale, enfants de 6 à 11 ans gardés vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001**



Source: ELNEJ, cycle 4

\* l'enfant n'est pas le dernier-né de la famille

À propos des enfants d'âge scolaire, une autre dynamique s'installe. En effet, plus le nombre d'enfants dans le ménage augmente, moins la garde en installation constitue le mode de garde principal, et ce, au profit de la garde sans surveillance adulte. De plus, tel que l'on pouvait s'y attendre, la proportion d'enfants sans surveillance adulte quand les parents sont au travail s'avère plus importante quand ils sont les derniers-nés. Le pourcentage passe du simple au triple pour les familles de deux enfants et du simple au double dans le cas des familles de trois enfants ou plus (graphique 3.12b).

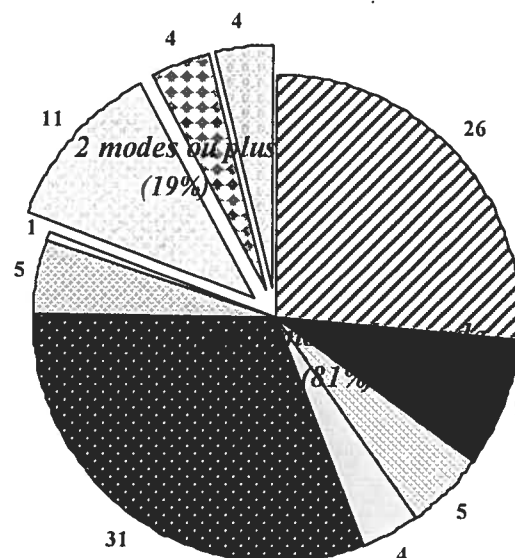
Ainsi on peut comprendre que les parents confient la garde de leur plus jeune au grand frère ou à la grande sœur. Mais on peut supposer que cette surveillance ne s'effectue que l'espace de quelques heures, par exemple au retour de l'école. La partie suivante traitant du nombre d'heures gardées va nous éclairer à ce sujet.

### PORTRAIT RÉSUMÉ : LES COMBINAISONS DE MODES DE GARDE

Afin d'avoir une vue d'ensemble sur la façon dont les Québécois de moins de 12 ans sont pris en charge pendant que leurs parents travaillent, voici une photographie qui résume la situation en fonction du nombre de modes de garde fréquentés et le type de service de garde. En cas de garde multiple, l'accent est mis sur la fréquentation éventuelle d'un mode de garde institutionnel (en installation).

**Graphique 3.13a : Combinaisons des modes de garde chez les enfants de 0 à 5 ans gardés, vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001**

- Gardienne
- Proche
- Gardienne à domicile
- Proche à domicile
- Garderie
- Garde avant-après école
- Sans surveillance adulte
- Au moins 1 mode institutionnel
- Gardienne + un autre mode



Source: ELNEJ, cycle 4

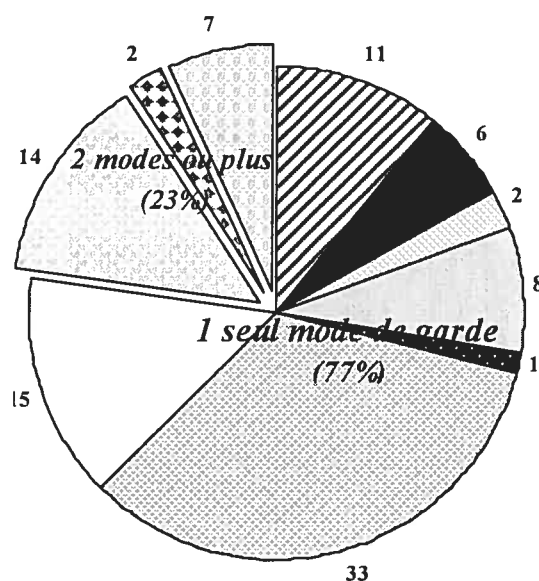
- Combinaison de modes non institutionnels

Nous pouvons constater qu'une forte majorité d'enfants n'a qu'un seul mode de garde. Seuls 19% des enfants gardés d'âge préscolaire fréquentent plusieurs services de garde (les tranches détachées du graphique 3.13a). Nous retrouvons les résultats des analyses précédentes, à savoir, la popularité des garderies et de la garde en milieu familial, avec 31% et 26% respectivement. Cependant, pour avoir la part exacte du nombre d'enfants qui vont dans un service en installation, il faut ajouter les 11% qui fréquentent au moins un mode institutionnel. Ainsi au total, 47% des enfants de 0-5 ans

gardés le sont dans un service de garde en installation. Et seuls 22% ne vont jamais dans un mode de garde formel, à savoir ni dans une garderie, ni chez une gardienne, communément appelée garde en milieu familial.

**Graphique 3.13b : Combinaisons des modes de garde chez les enfants de 6 à 11 ans gardés, vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001**

- Gardienne
- Proche
- Gardienne à domicile
- Proche à domicile
- Garderie
- Garde avant-après école
- Sans surveillance adulte
- Au moins 1 mode institutionnel
- Gardienne + un autre mode
- Combinaison de modes non institutionnels



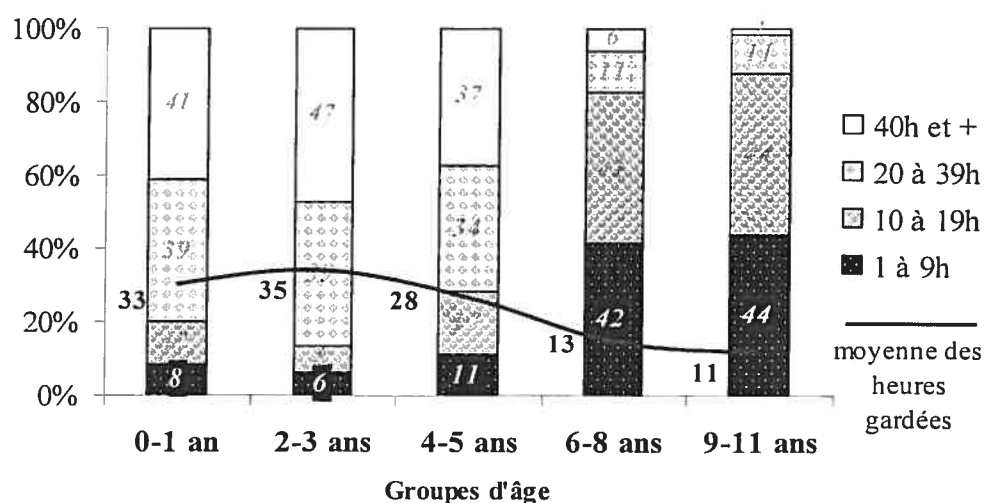
Source: ELNEJ,  
cycle 4

Dans le même ordre d'idée que chez les plus jeunes, les enfants d'âge scolaire fréquentent assez rarement plusieurs modes de garde. Ceci ne concerne que 23% de ceux qui sont gardés (graphique 3.13b). La garde en installation est largement dominante, qu'il s'agisse d'un mode unique ou non : 33% des 6-11 ans fréquentent uniquement la garde avant et après l'école et 14% vont aussi dans un autre service de garde. La part des enfants allant chez une gardienne s'est largement réduite comparativement aux enfants d'âge préscolaire. Cette diminution s'est opérée au profit des modes informels, qui regroupent 38% des enfants gardés – contre 22% chez les 0-5 ans – et parmi eux, au moins 15% n'ont aucune surveillance adulte pendant que les parents travaillent.

### 3.3. Les heures passées en service de garde

Pour une analyse complète de la prise en charge des enfants, il nous semble opportun de jeter un regard sur le nombre d'heures passées dans un service de garde en fonction des caractéristiques qui nous intéressent tout particulièrement : le régime de travail des parents, le budget familial et la composition de la fratrie. Avant d'examiner le nombre d'heures moyen, commençons par la répartition par âge des enfants selon le nombre d'heures totales gardées (graphique 3.14).

**Graphique 3.14 : Moyenne hebdomadaire des heures passées en service de garde et distribution par âge selon le nombre d'heures gardées, enfants de 0 à 11 ans gardés vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001**



*ELNEJ, cycle 4*

Tout d'abord, on distingue aisément le contraste entre les deux groupes d'âge : les enfants d'âge préscolaire et les enfants de 6 ans et plus. Effectivement, nous notons bien que les plus jeunes sont dans l'ensemble gardés un plus grand nombre d'heures que les plus âgés. 80% des enfants de moins de 2 ans passent plus de 20h dans un service de garde, dont plus de la moitié y sont pour une durée supérieure à 40 heures par semaine (graphique 3.14). Et 47% des enfants de 2-3 ans fréquentent un service de garde pendant 40 heures par semaine au minimum. Si ces chiffres peuvent paraître particulièrement élevés, il suffit de rappeler que le modèle des deux parents actifs à temps plein est dominant. Ainsi, les enfants de moins de 6 ans n'allant pas encore à l'école doivent être confiés à un service de garde pour au moins 30 heures, sachant

qu'ils sont généralement déposés par leurs parents avant le début du travail et sont récupérés après.

À l'inverse, les enfants d'âge scolaire ne fréquentent que très rarement un service de garde au-delà de 20 heures par semaine. La plupart d'entre eux passent moins de 10 heures dans un mode de garde. Ceci est évidemment lié à la moindre nécessité d'un service de garde en raison de leur présence à l'école pendant une grande partie de la journée. Les parents peuvent alors plus facilement gérer la prise en charge de leurs enfants.

La courbe des moyennes hebdomadaires d'heures en service de garde nous confirme la tendance. Les plus jeunes passent plus de temps dans un service de garde, le maximum étant atteint aux âges de 2 et 3 ans, quand les deux parents reprennent le travail et que l'enfant ne va pas encore à l'école. Une fois entrés dans le système scolaire, les enfants fréquentent un service de garde un peu plus de 10 heures par semaine.

Ainsi, il apparaît que le temps passé dans un service de garde est lié à l'âge de l'enfant, essentiellement via l'entrée dans le système scolaire. Nous savons par ailleurs que des modes de garde distincts sont employés en fonction de l'âge. Ceci se répercute sur le nombre moyen d'heures passées dans chaque mode (tableau II).

**Tableau II : Moyenne hebdomadaire des heures passées dans le mode de garde principal, enfants de 0 à 11 ans gardés vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001**

	Les 0-5 ans		Les 6-11 ans		TOTAL	
	Moyenne	Effectif*	Moyenne	Effectif*	Moyenne	Effectif*
<b>Gardiennne</b>	<b>30</b>	<i>468</i>	<b>9</b>	<i>117</i>	<b>23</b>	<i>585</i>
<b>Proche</b>	<b>27</b>	<i>139</i>	<b>11</b>	<i>64</i>	<b>20</b>	<i>203</i>
<b>Gardiennne à domicile</b>	<b>26</b>	<i>87</i>	<b>16</b>	<i>41</i>	<b>21</b>	<i>128</i>
<b>Proche à domicile</b>	<b>23</b>	<i>88</i>	<b>11</b>	<i>59</i>	<b>15</b>	<i>147</i>
<b>Garderie</b>	<b>37</b>	<i>523</i>	<b>12</b>	<i>30</i>	<b>35</b>	<i>553</i>
<b>Garde avant et après l'école</b>	<b>13</b>	<i>92</i>	<b>12</b>	<i>254</i>	<b>12</b>	<i>346</i>
<b>Fratrie</b>	<b>7**</b>	<i>9</i>	<b>6</b>	<i>54</i>	<b>6</b>	<i>63</i>
<b>"Clé au cou"</b>	-	-	<b>7</b>	<i>29</i>	<b>7</b>	<i>29</i>
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<i>1407</i>	<b>10</b>	<i>648</i>	<b>20</b>	<i>2055</i>

\* effectif en non pondéré

\*\* N<20, valeur donnée à titre indicatif, à ne pas interpréter

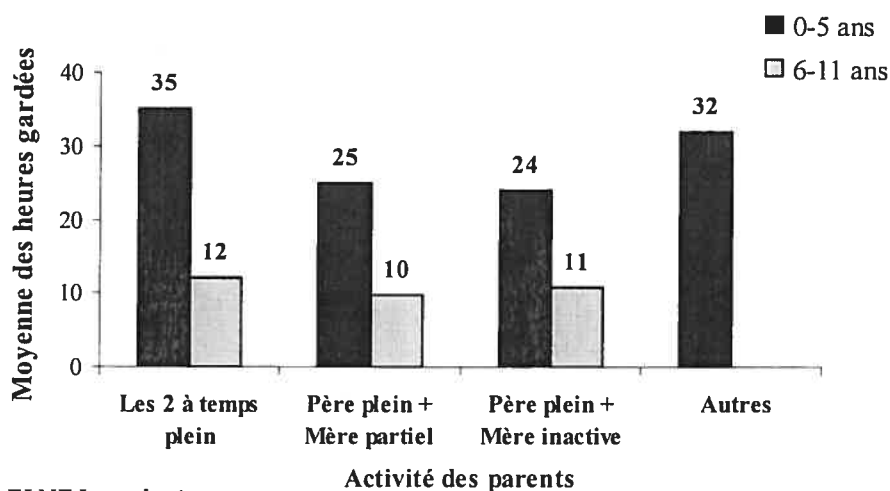
Le temps passé en service de garde par les enfants de 6 ans et plus se différencie peu d'un mode de garde à un autre. Seule la garde sans surveillance adulte se distingue par une moindre durée, avec 6 et 7 heures respectivement pour la garde par la fratrie et l'autosurveillance (tableau II). Ceci confirme alors que les enfants qui restent seuls ou sous la surveillance de leur fratrie le sont seulement pendant quelques heures par semaine, par exemple au retour de l'école.

Quant aux enfants d'âge préscolaire, si la durée de garde par la fratrie ne diffère pas des plus vieux, nous observons des durées moyennes passées en service de garde largement supérieures à celles des 6 ans et plus. La garderie est un service qui exige généralement une fréquentation régulière. Ce mode de garde est alors utilisé pour une durée de 37 heures. La gardienne demande aussi un minimum de régularité et les enfants d'âge préscolaire y passent 30 heures par semaine. Par contre, la garde à domicile des plus jeunes ne dure que 26 et 23 heures respectivement pour la garde par une gardienne et celle par un proche. Nous pouvons relier ce résultat au fait que les modes informels ont tendance à être plus populaires chez les enfants dont la mère a des horaires atypiques ou quand elle est à temps partiel. Elle s'arrange certainement pour prendre en charge ses enfants une partie de la journée. Regardons alors plus en détail la durée moyenne des heures de garde selon le régime de travail.

### 3.3.1. L'activité des parents

Si le lien entre l'activité des parents et le recours à un service de garde est incontestable, nous supposons également une relation avec le nombre d'heures passées dans un mode de garde.

**Graphique 3.15 : Moyenne hebdomadaire des heures passées en service de garde selon l'activité des parents, enfants de 0 à 11 ans gardés vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001**



ELNEJ, cycle 4

*Note : Le nombre d'enfants gardés de 6 à 11 ans dont le régime de travail des parents est dans la catégorie « Autres » est trop faible pour être interprété ( $N < 20$ ). La catégorie « Autres » regroupe les situations où le père travaille à temps partiel ou est inactif alors que la mère travaille, ou bien les deux parents sont inactifs.*

En moyenne, les enfants de 0-5 ans passent un total de 35 heures dans un service de garde si leurs deux parents travaillent à temps plein (graphique 3.15). La durée tombe à 25 heures ou 24 heures par semaine si la mère se retire partiellement ou entièrement du marché du travail. L'activité de la mère génère par conséquent un différentiel de 10 heures. Rappelons toutefois que seuls 15% des enfants d'âge préscolaire sont confiés à un service de garde quand la mère est inactive. Tel que mentionné précédemment, on peut supposer que les mères inactives qui recourent à un mode de garde sont aux études et ont par conséquent besoin de confier leur enfant pendant 24 heures en moyenne. Ainsi, non seulement les enfants de 0-5 ans dont la mère est à temps partiel ou est inactive ont moins de chance de fréquenter un service de garde, mais ils y sont aussi moins longtemps que ceux dont les deux parents sont à temps plein.



En revanche, le temps passé dans un service de garde diffère peu selon l'activité des parents pour les enfants d'âge scolaire. Certes, nous observons un écart de 2 heures entre le modèle des deux parents à temps plein et celui de la mère à temps partiel, mais nous pouvons fortement supposer que l'entrée à l'école « neutralise » les différences.

### 3.3.2. Les horaires de travail des parents

Au-delà de la présence sur le marché de l'emploi, les horaires de travail des parents permettent-ils de réduire les heures passées par l'enfant dans un service de garde?

**Tableau III : Moyenne hebdomadaire des heures passées en service de garde selon les horaires de travail des parents, enfants de 0 à 11 ans gardés vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001**

	Les 0-5 ans		Les 6-11 ans		Tous les 0-11 ans	
	Moyenne	Effectif**	Moyenne	Effectif**	Moyenne	Effectif**
Mère + Père réguliers	36	499	12	286	23	785
Père régulier + Mère atypique	27	204	10	98	18	302
Mère régulier + Père atypique	33	319	12	139	23	458
Mère + Père atypiques concordants	29	108	14	42	23	150
Mère + Père atypiques non concordants	30	127	12	57	21	184
Père régulier + Mère inactive	29	34	12*	10	21	44
Mère travaille + Père inactif ou les 2 inactifs	32	40	-	3	27	43
Père atypique + Mère inactive	21	48	10*	10	17	58

\*  $N < 20$ , valeur donnée à titre indicatif, à ne pas interpréter. \*\* Effectif en non pondéré

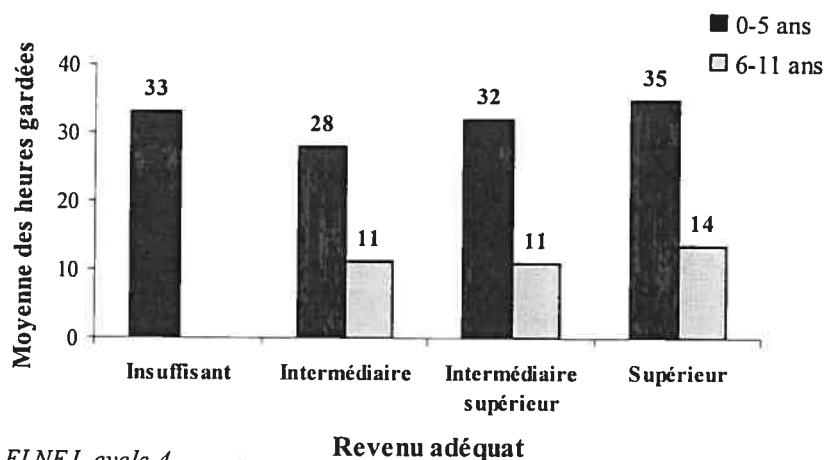
Pour les enfants d'âge scolaire, on constate de faibles variations selon les horaires de travail des parents. Toutefois, la durée hebdomadaire maximale est atteinte lorsque les parents ont tous deux des horaires atypiques concordants avec 14 heures par semaine (tableau III). En effet, avec ce type de régime, les parents peuvent moins aisément se relayer pour prendre en charge leur progéniture et leurs horaires ne leur

permettent pas forcément d'être présents à la sortie des classes. Enfin, le temps passé en service de garde tend à être plus faible uniquement quand, sur les deux parents, la mère est celle qui a des horaires atypiques.

L'atypisme des horaires joue également sur la durée passée en service de garde chez les plus jeunes, mais dans le sens inverse. D'une moyenne de 36 heures pour les enfants dont les deux parents ont des horaires réguliers, on passe à 27 heures – soit près de 10 heures de moins – quand la mère a des horaires atypiques. De manière assez surprenante, on n'observe quasiment aucune différence liée à la concordance des horaires quand les parents ont tous deux des horaires atypiques.

### 3.3.3. Le budget familial

**Graphique 3.16 : Moyenne hebdomadaire des heures passées en service de garde selon le niveau de revenu adéquat, enfants de 0 à 11 ans gardés vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001**



ELNEJ, cycle 4

*Note : Le nombre d'enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans une famille ayant un niveau de budget familial insuffisant ne permet pas une interprétation de la valeur moyenne :  $N < 20$ .*

Concernant les enfants de 6 à 11 ans, nous savons que le temps passé dans un service de garde varie peu selon le régime de travail des parents. Il en est de même si l'on observe les différences en fonction du niveau de budget familial (graphique 3.16).

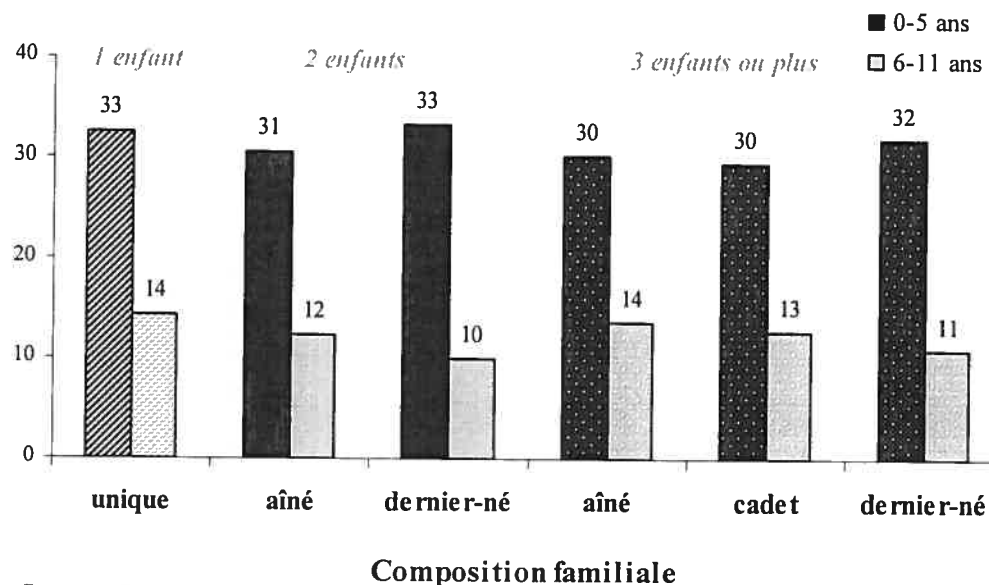
Par contre, de légères variations sont visibles pour les enfants d'âge préscolaire. En effet, mis à part la catégorie de revenu la plus faible qui bénéficie certainement de la politique favorisant l'accès aux garderies pour les enfants des milieux les moins

favorisés, plus le niveau de vie s'élève, plus le nombre moyen d'heures passées sous surveillance autre que parentale tend à augmenter. Toutefois, l'écart maximal, ici de 6 heures, est loin d'être aussi important que celui généré par le régime de travail des parents. D'ailleurs, ayant une influence sur le niveau de vie, ce dernier peut être indirectement à l'origine de ces fluctuations.

### 3.3.4. La composition familiale

Pour finir, nous avons cherché à savoir si la composition familiale avait aussi une influence sur le nombre d'heures passées en service de garde. Mais les différences sont très faibles. Aucune conclusion fiable n'est possible à l'analyse de ces résultats.

**Graphique 3.17 : Moyenne hebdomadaire des heures passées en service de garde selon la composition familiale, enfants de 0 à 11 ans gardés vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001**



Source: ELNEJ, cycle 4

### 3.4. L'accès aux places à contribution réduite : un bref aperçu

Si le Québec se démarque des autres provinces canadiennes, c'est notamment grâce à sa politique familiale, et en particulier à son réseau de services de garde à contribution réduite, qui permet de bénéficier d'une place dans une garderie ou en milieu familial pour la somme de 5 dollars par jour<sup>17</sup>. Cependant, certaines études ont montré que ce système tend à avantager les familles les plus aisées économiquement. En effet, quand le régime de travail des parents est en dehors du schéma « normal » des deux à temps plein, du lundi au vendredi de 8h à 17h, il s'avère que non seulement, le revenu familial est plus faible, mais les horaires de travail ne permettent pas l'accès aux places à contribution réduite. Ainsi, il nous semble des plus pertinent de nous attarder sur cette question.

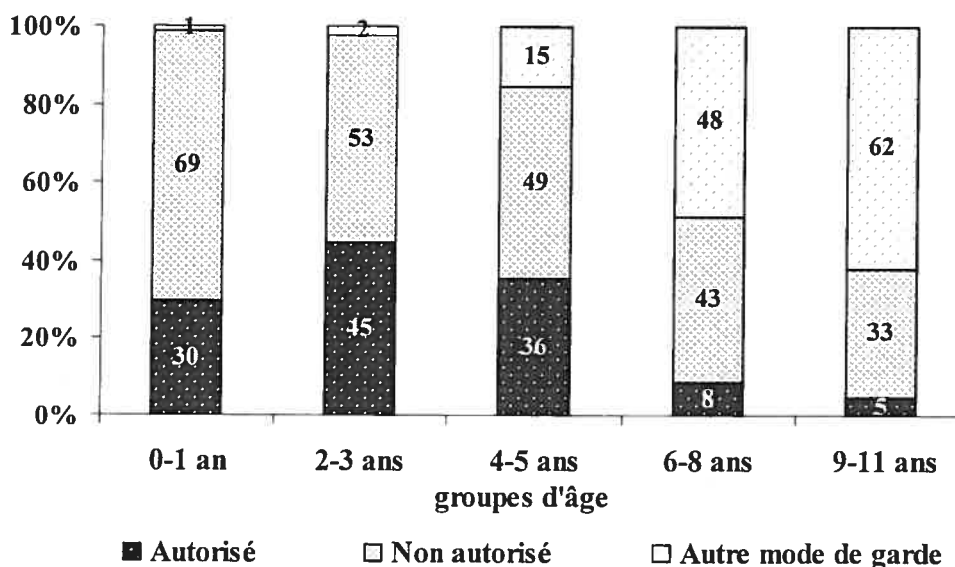
Il est peut-être nécessaire de rappeler que nous avons considéré que la garde offrait une place à contribution réduite dès lors qu'au moins un des modes utilisés est autorisé, agréé ou à but non lucratif dans le cas des garderies. Nous avons également fait la distinction avec les situations où l'enfant ne fréquente aucun de ces cinq modes. Ceci concerne surtout les 6 ans et plus. Cette catégorie regroupe la garde par un programme scolaire et la garde sans surveillance adulte.

Hors, depuis septembre 1998, les enfants allant dans un programme de garde avant et après l'école peuvent également bénéficier de places à contribution réduite. Nous savons qu'une forte proportion d'enfants d'âge scolaire fréquente ce mode de garde. Nos résultats risquent alors d'être un peu trop conservateurs, surtout pour les enfants de 6 ans et plus.

---

<sup>17</sup> À partir de janvier 2004, les tarifs des contributions réduites sont passés à 7\$ par jour

**Graphique 3.18 : Distribution selon l'âge et l'accès à une place à contribution réduite parmi les enfants de 0 à 11 ans gardés et vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001**



Source: ELNEJ, cycle 4

Les plus petits semblent moins profiter des places à contribution réduite que les autres enfants d'âge préscolaire. Près de 70% des 0-1 an fréquentent un service de garde non autorisé par le gouvernement (graphique 3.18). Ceux qui bénéficient le plus des services de garde à contribution réduite sont les enfants âgés de 2 et 3 ans. Ceci s'explique par le fait que les enfants de ce groupe d'âge fréquentent proportionnellement plus la garderie que leurs comparses qui ne vont pas encore à l'école.

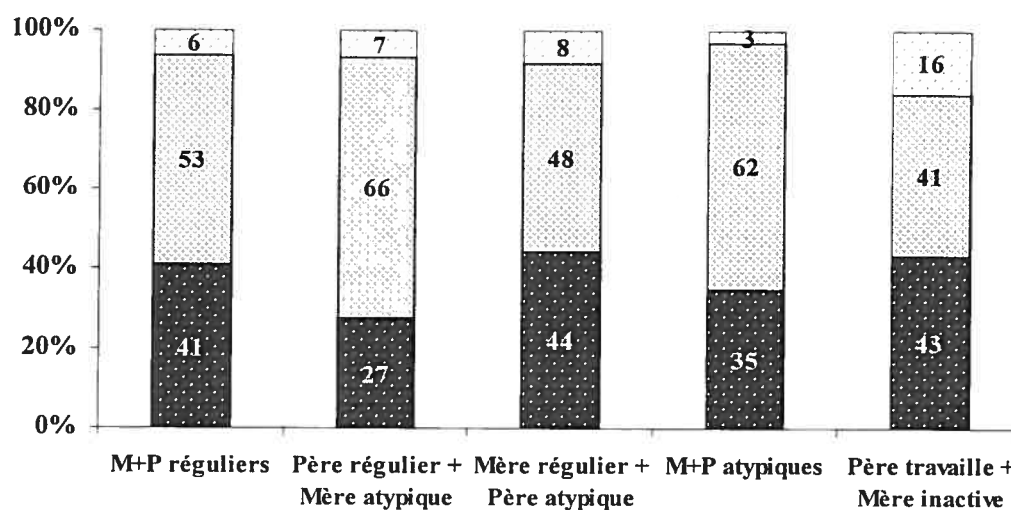
Concernant les 6 ans et plus, il est difficile de déterminer la part exacte d'enfants qui ont accès à la contribution réduite. En effet, dans la catégorie « autre mode » sont regroupés les enfants gardés sans surveillance adulte et par la garde avant et après l'école.

Par conséquent, en raison du manque d'information précise et afin d'éviter d'être trop loin de la réalité, notre analyse va se concentrer uniquement sur les enfants d'âge préscolaire.

### 3.4.1. La garde autorisée selon les horaires de travail des parents

Tel que nous l'évoquions un peu plus haut, une des hypothèses les plus intéressantes à considérer est l'accès au programme de réduction des coûts de service de garde en fonction du régime de travail des parents.

**Graphique 3.19 : Distribution selon les horaires de travail des parents et le recours à un mode de garde autorisé par le gouvernement parmi les enfants de 0 à 5 ans gardés et vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001**



Source: ELNEJ, cycle 4 ■ Autorisé □ Non autorisé □ Autre mode de garde

Nous distinguons à nouveau deux schémas en fonction du régime de travail de la mère. Si cette dernière a des horaires réguliers, ou bien si elle est inactive, plus de 40% des enfants de 0 à 5 ans fréquentent un mode de garde offrant des places à contribution réduite (graphique 3.19). En effet, nous avons vu précédemment que les 15% d'enfants gardés lorsque la mère est inactive tendent à fréquenter les mêmes services de garde que leurs homologues ayant une mère présente à temps plein sur le marché du travail car nous supposons qu'elles sont aux études.

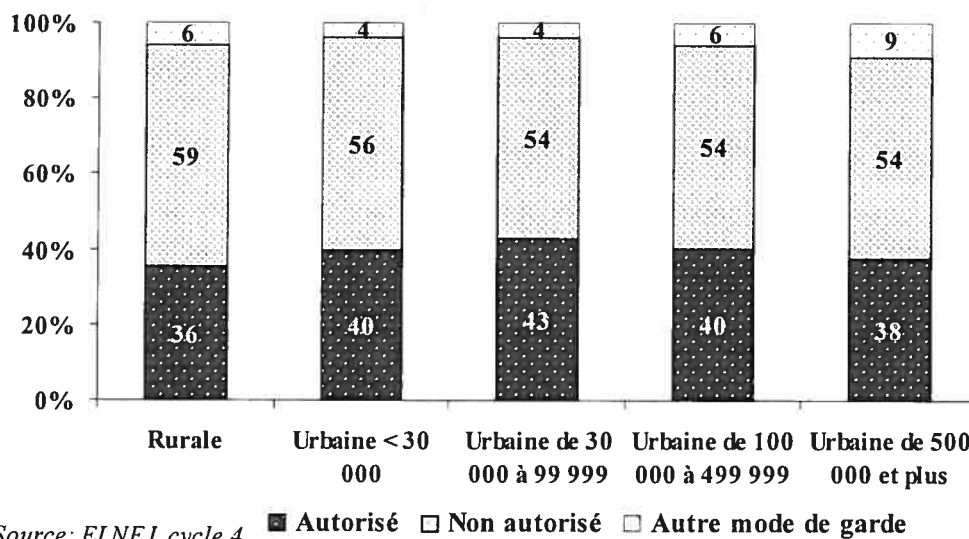
À l'inverse, les enfants dont la mère travaille selon des horaires atypiques semblent avoir moins accès à la garde autorisée par le gouvernement. Ce programme d'aide ne concernerait que 35% des enfants dont les deux parents ont des horaires atypiques et 27% des enfants dont la mère a des horaires atypiques alors que le père travaille selon des horaires réguliers. Il est en effet difficile, voir impossible de trouver

des services de gardes régis qui soient disponibles à des horaires non usuels, à savoir le soir, la nuit ou la fin de semaine.

Donc, le régime de travail de la mère est déterminant dans l'accès aux places à contribution réduite. Ce résultat était relativement prévisible car nous avons pu constater l'importance de cette caractéristique sur le mode de garde principalement employé. Quand la mère travaille selon des horaires irréguliers, elle a tendance à recourir à des modes de garde informels. Notre étude semble alors confirmer que les services de garde formels, qui offrent des places à contribution réduite, ne répondent pas entièrement au besoin des familles dont le régime de travail est atypique.

### 3.4.2. La garde autorisée selon la région de résidence

**Graphique 3.20 : Distribution selon la région de résidence et le recours à un mode de garde autorisé par le gouvernement parmi les enfants de 0 à 5 ans gardés et vivant dans des familles biparentales, Québec, 2000-2001**



L'accès aux places à contribution réduite ne semble pas être lié de façon substantielle au niveau d'urbanisation. Cependant, tel que nous l'attendions, le milieu rural semble moins offrir de places à contribution réduite que les milieux plus urbanisés.

### 3.5. Lumière sur deux situations de garde particulière

#### 3.5.1. La garde chez les tout-petits

Jusqu'à présent, nous avons scindé notre échantillon en deux groupes en fonction de l'âge d'entrée à l'école, soit les 0-5 ans et les 6 ans et plus. Toutefois, nous savons que la prise en charge des enfants varie en fonction de l'âge, surtout aux premières années de la vie. Les besoins des enfants diffèrent et les parents, dans la grande majorité d'entre eux, bénéficient de congés pour s'occuper de leur bambin durant les premiers mois de sa vie.

Par conséquent, faire une analyse en regroupant tous les enfants de moins de 6 ans est certes pertinente, mais risque de diluer certains contrastes. Nous avons alors souhaité mettre la lumière sur la garde des tout-petits, à savoir des jeunes enfants de 0 et 1 an. À titre de comparaison, nous avons parfois donné l'information relative aux enfants de 2 ans.

#### 3.5.1.1. Recours à un service de garde et nombre de modes fréquentés

**Tableau IV : Distribution par âge des enfants de 0 à 2 ans vivant dans des familles biparentales selon le nombre de modes de garde employés, ELNEJ cycle 4, Québec, 2000-2001**

(en %)	0 à 11 Mois	1 an	2 ans	Total 0-2 ans
<b>1 mode</b>	77	87	80	81
<b>2 modes</b>	14	9	17	14
<b>3 et plus</b>	9	4	3	4
<i>Aucun</i>	61	43	33	43

Source : ELNEJ, cycle 4

Le tableau IV reprend de façon plus détaillée les informations émanant du graphique 3.1, soit l'évolution des taux de fréquentation d'un service de garde selon l'âge. Ici, nous mettons aussi l'accent sur le nombre de modes de garde fréquentés. Il apparaît que si les bébés ne sont pas confiés à un service de garde pour plus de 60% d'entre eux, ils sont toutefois proportionnellement plus nombreux à fréquenter plusieurs modes de garde : 23% sont dans cette situation. 9% des enfants gardés de 0-11 mois ont trois modes de garde minimum, contre 4% et 3% des enfants gardés de 1 et

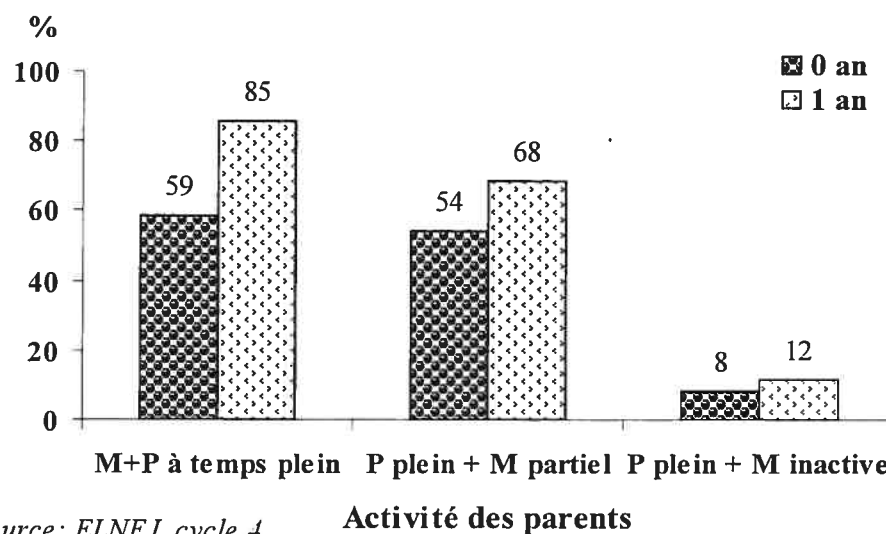


de 2 ans. En effet, nous pouvons penser que les parents des poupons essaient d'être présents le plus souvent possible auprès de leur enfant et ne le font garder que de manière occasionnelle, ce qui se traduit par un recours à plusieurs modes de garde mais pour une durée moindre dans chacun des modes. La tendance s'inverse pour les enfants d'au moins un an leur aîné qui peuvent être accueillis dans un mode de garde plus régulier.

### 3.5.1.2. Recours à un service de garde et régime de travail des parents

Nous avons vu que le régime de travail est un facteur incontournable dans l'analyse du recours à un mode de garde. Regardons alors si la situation entre les enfants de 0 et de 1 an nécessite une distinction.

**Graphique 3.21 : Taux de fréquentation d'un service de garde des enfants de 0 et 1 an vivant dans des familles biparentales selon l'activité des parents, ELNEJ cycle 4, Québec, 2000-2001**



Si la proportion d'enfants gardés ayant une mère inactive et le père à temps plein est assez semblable, la distinction selon l'âge s'opère surtout pour le modèle des deux parents à temps plein. Le retour sur le marché du travail après le congé parental est certainement à l'origine de cet écart de près de 25 points (graphique 3.21). Par ailleurs, l'effet du temps partiel de la mère sur la fréquentation d'un service de garde

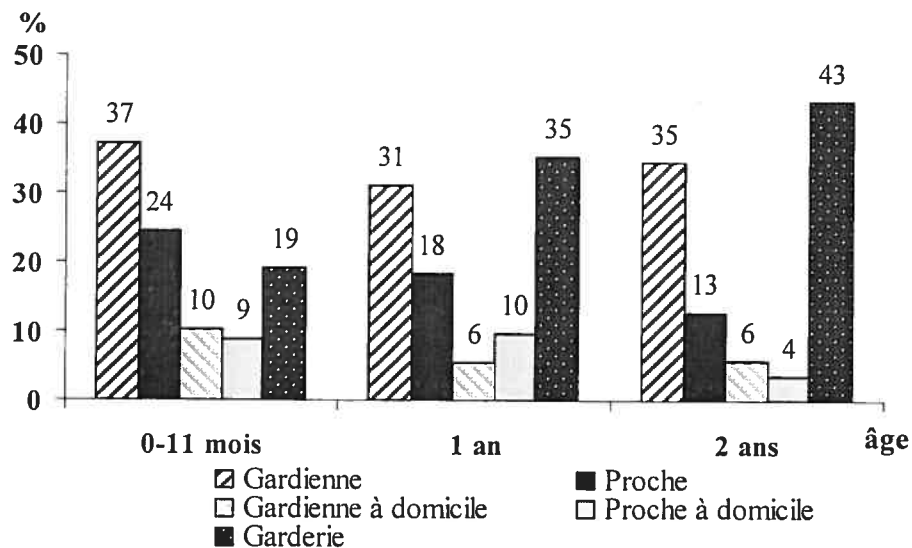
semble plus prononcé dans le cas des enfants de 1 an que chez les bébés. Le taux de fréquentation d'un service de garde passe de 85% à 68% des enfants de 1 an quand la mère se met à temps partiel, contre 59% et 54% respectivement pour les enfants les plus jeunes. Ceci tient surtout au fait que les bébés de 0 à 11 mois sont peu confiés à un service de garde, même lorsque les deux parents sont à temps plein.

### 3.5.1.3. Le mode principal chez les tout-petits

En analysant le mode principal selon l'âge, il apparaissait que plus l'enfant grandit, plus il a de chance d'aller dans un mode de garde en installation. Cette tendance est aussi parfaitement visible sur le graphique 3.22 ci-dessous. Si 19% des bébés fréquentent une garderie, ce type de service de garde touche 35% des enfants de 1 an et 43% des enfants de 2 ans. Les poupons sont cependant plus susceptibles de se faire garder par une gardienne, par un proche ou à son domicile que les enfants âgés de 1 et 2 ans.

Ainsi, ces résultats accentuent nos conclusions précédentes et démontrent une certaine linéarité dans l'évolution des modes de garde fréquentés selon l'âge. Tout petit, la garde en milieu familial et la garde par un proche constituent les modes les plus populaires. Un peu plus âgé, l'enfant aura plus de chance de fréquenter une garderie, au détriment des modes de garde informels.

**Graphique 3.22 : Distribution par âge des enfants de 0 à 2 ans vivant dans des familles biparentales selon le mode principal, ELNEJ cycle 4, Québec, 2000-2001**



Source: ELNEJ, cycle 4

Après avoir mis l'accent sur les enfants les plus jeunes, il est aussi intéressant de s'attarder quelque peu sur une situation particulière aux enfants d'âge scolaire : la garde pendant les vacances d'été.

### 3.5.2. La garde pendant les vacances scolaires estivales

L'ELNEJ nous offre aussi l'information sur la garde pendant l'été pour les enfants de 6 ans et plus. En effet, durant les 2 mois de vacances scolaires, l'école ne prend plus en charge les jeunes Québécois pendant la majeure partie de la journée. Les enfants doivent par conséquent être gardés de façon continue alors que les parents travaillent.

#### 3.5.2.1. À qui les enfants sont-ils confiés pendant les vacances estivales<sup>18</sup>?

**Tableau V : Distribution des enfants gardés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, selon le mode de garde pendant l'été et le mode de garde principal, ELNEJ, cycle 4, Québec, 2000-2001**

Été \ % Ppl**	Gardiennne*	Proche*	Garde institutionnelle	sans adulte	Non gardés	Total
Gardiennne*	42	3	17	13	17	18
Proche*	2	44	12	23	11	16
Garderie + programme d'été	32	24	40	8	14	25
Sans adulte	5	6	16	32	14	15
Parent	20	23	15	24	44	26
Total	100	100	100	100	100	100

Source : ELNEJ, cycle 4

\* quel que soit le lieu de garde

\*\* mode de garde principal (au moment de l'enquête)

Dans l'ensemble, si l'enfant ne se fait pas garder par ses parents, il fréquente un mode de garde institutionnel. Effectivement, 26% des enfants d'âge scolaire sont gardés par un parent, et le quart d'entre eux vont dans une garderie ou un programme d'été (tableau V). Il apparaît également que les enfants fréquentent le même mode de garde pendant l'année que durant les vacances d'été. Les chiffres sur la diagonale indiquent une plus forte proportion à recourir au même mode de garde.

<sup>18</sup> Il s'agit des vacances estivales qui ont précédé le moment de l'interview, soit l'été 2000.

### 3.5.2.2. Le régime de travail des parents et arrangement professionnel

Nous venons de voir que 26% des enfants se font garder par un parent. Parmi ces derniers, comment le parent fait-il pour s'occuper de son enfant?

**Tableau VI : Distribution des enfants de 6 à 11 ans, gardés par un parent pendant l'été et vivant dans des familles biparentales selon la mesure prise par le parent pour garder son enfant, ELNEJ, cycle 4, Québec, 2000-2001**

Mesure prise pendant l'été?	Les 2 réguliers	Un parent ou les 2 atypiques	Père travaille + Mère inactive	Total
Oui, a pris un congé sans solde ou a quitté son emploi	15	21	11	17
Oui, a réorganisé ses heures de travail	25	5	0	10
Non	61	74	89	73
<b>Total</b>	100	100	100	100

Source : ELNEJ, cycle 4

En général, quand le parent prend en charge la garde de son enfant pendant la période estivale, celui-ci ne prend aucune mesure particulière à cette fin. En effet, pour seulement 10% des enfants gardés par un parent, ce dernier a réorganisé ses heures de travail et pour 17%, il a pris un congé sans solde (tableau VI). Ainsi, pratiquement les trois quarts des enfants gardés par un parent l'été ne le voient pas contraint à prendre un arrangement professionnel.

Cependant, le régime de travail n'est pas sans influence sur la façon dont s'arrange le parent qui prend en charge la garde de son enfant pendant l'été. Quand la mère est inactive, nous pouvons supposer qu'elle va entièrement prendre la charge de ses enfants. Effectivement, on constate sans surprise que dans près de 90% des cas, aucune mesure relative au travail n'a été prise. Par contre, lorsque les deux parents sont actifs et en particulier, quand les deux ont des horaires réguliers, ces derniers ont nécessairement à prendre un arrangement professionnel. Toutefois, il semble que la présence d'un horaire de travail atypique au sein du couple génère quelques différences dans la façon de prendre en charge ses enfants. Si les deux parents ayant des horaires réguliers semblent plus facilement pouvoir réorganiser leurs horaires de travail, un régime d'emploi atypique contraint le parent qui garde son enfant pendant l'été à prendre un congé sans solde, voire à quitter son travail. Pourtant, ces derniers sont aussi proportionnellement moins nombreux à avoir besoin d'effectuer une démarche.

Ainsi, l'hypothèse selon laquelle l'atypisme des horaires de travail permet de réduire le recours à un service de garde semble se confirmer. Mais cette diminution n'est pas aussi importante que l'effet de l'inactivité de la mère.

Nous pouvons conclure que l'inactivité et, dans une moindre mesure, l'atypisme des horaires de travail d'au moins un parent aident à prendre en charge les enfants durant la période estivale, mais cette stratégie s'effectue toujours au détriment de l'implication professionnelle d'un des parents, en particulier de la mère.

### **3.6. Conclusion du chapitre 3**

Pour clore ce chapitre 3, nous souhaitons mettre l'accent sur les « stratégies de garde » mises en place par les parents. En récapitulant brièvement nos principaux résultats, les tableaux VIIa et VIIb présentent un aperçu de la manière dont les enfants de 0 à 11 ans sont pris en charge.

Le premier élément déterminant est l'âge de l'enfant. Les tout-petits de moins de 2 ans sont généralement pris en charge par leurs parents et fréquentent moins souvent un service de garde que les autres enfants d'âge préscolaire. De manière générale, les 0-5 ans sont gardés pour une durée de plus de 30 heures par semaine, alors que les plus de 6 ans passent à peine plus de 10 heures dans un service de garde. L'entrée à l'école marque une véritable transition dans la vie de l'enfant et celle de ses parents, entre autres par le passage d'une garde régulière à une garde discontinue. Elle se caractérise en effet par une moindre présence dans les services de garde et une fréquentation plus occasionnelle que celle des plus jeunes car l'école occupe la majeure partie de la journée. Ainsi, alors que les tout-petits sont surtout confiés à une gardienne – les parents misant sur l'aspect familial de la garde – à partir d'environ 2 ans, ils vont principalement en garderie, ce qui permet notamment d'accéder davantage aux places à contribution réduite. Une fois entrés à l'école, s'ils fréquentent un mode de garde, les 6 ans et plus sont essentiellement dans les programmes scolaires de garde avant et après l'école.

Toutefois, un certain nombre de caractéristiques apportent quelques nuances à ce portrait général. Ainsi, l'influence du régime de travail est très net, en particulier celui de la mère. Moins celle-ci est présente sur le marché du travail, moins les enfants fréquentent un service de garde car elle s'occupe elle-même de la garde de ses enfants. L'activité des parents joue également sur le mode de garde principalement fréquenté. Quand la mère est à temps partiel, les enfants sont moins présents dans les services de garde en installation au profit de la gardienne pour les plus jeunes ou de la garde sans surveillance adulte, notamment par la fratrie, pour les enfants d'âge scolaire. Le nombre d'heures passées dans un service de garde est également réduit quand la mère se retire de façon partielle ou totale du marché de l'emploi (un différentiel de 10 heures pour les enfants de moins de 6 ans).

De plus, si les horaires de travail ne semblent pas avoir d'effet substantiel sur la fréquentation d'un service de garde, ils permettent de distinguer deux types de « stratégies », deux schémas selon que la mère occupe un emploi à horaires réguliers ou atypiques. Certes, les horaires non usuels freinent d'autant plus l'accès aux services de garde formels lorsqu'ils touchent les deux parents, car les heures de disponibilité de ces services ne correspondent pas. Mais le régime de travail du père apparaît moins déterminant que celui de la mère. Quand celle-ci travaille de jour du lundi au vendredi, la garde institutionnelle est le mode largement le plus populaire. Par contre, l'irrégularité de ses horaires incite à recourir à des modes de garde informels (garde par un proche, à domicile, ou sans surveillance adulte dans le cas des plus de 5 ans). Ainsi, le moindre recours aux modes de garde formels quand la mère est la seule à travailler selon des horaires irréguliers témoigne d'une division encore assez traditionnelle des tâches au sein du couple. La mère semble être celle qui ajuste son régime de travail pour s'occuper de la prise en charge des enfants.

Le nombre d'heures passées en service de garde étant réduit chez les moins de 6 ans lorsque la mère occupe un de ses régimes, on peut par conséquent considérer que les parents de jeunes enfants cherchent à optimiser davantage le « temps parental » que le « temps familial », en optant pour une présence accrue de l'un d'entre eux auprès des enfants. Le recoupement entre l'activité et les horaires de travail aurait permis de mieux nous éclairer. Mais pour cela, un échantillon plus important aurait été nécessaire.

D'autres facteurs peuvent influencer la façon dont les enfants sont gardés pendant que les parents travaillent. La composition familiale semble avoir une légère influence sur les stratégies de garde. Le nombre d'enfants dans le ménage joue négativement sur la fréquentation d'un service de garde. Cependant, nous pensons qu'un lien doit être fait avec le régime de travail, en particulier celui de la mère. Celle-ci a plus tendance à se retirer du marché du travail afin de se consacrer entièrement à sa famille quand le ménage compte trois enfants ou plus. Dans cette situation, la garde à domicile semble davantage utilisée, ainsi que la garde par la fratrie quand les frères et soeurs sont plus âgés. Enfin, une relation positive s'observe entre le taux de fréquentation d'un service de garde et le niveau de vie familial. Mais cet indicateur est toutefois très lié au régime de travail des parents.

De simples tableaux croisés ne nous donnent qu'une image incomplète de la réalité en n'associant que deux éléments seulement. Ils ne permettent pas de conclure de façon certaine sur de véritables tendances.

Par conséquent, nous devons raffiner notre recherche en poussant l'analyse un peu plus loin. Afin d'avoir l'effet net de chacune des caractéristiques, il faut recourir à une analyse multivariée qui, par le biais de régressions, permet d'isoler l'impact de chacun des facteurs. Ceci fait d'ailleurs l'objet du prochain chapitre.

## RÉCAPITULATIF

Tableau VIIa: Distribution des enfants de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales selon diverses caractéristiques, ELNEJ, cycle 4, Québec, 2000-2001

		Taux de fréquentation d'un service de garde	Mode de garde principal le plus populaire	2ieme mode de garde principal le plus populaire	Nombre moyen d'heures de garde
Activité des parents	2 à temps plein	82%	Garde en installation (41%)	Gardiennne (32%)	35h
	P plein + M partiel	67%	Gardiennne (32%)	Garde en installation (29%)	25h
	P plein + M inactive	15%	Garde en installation (43%)	Gardiennne (28%)	24h
Horaires de travail des parents	2 réguliers	79%	Garde en installation (47%)	Gardiennne (32%)	36h
	P régulier + M atypique	78%	Gardiennne (37%)	Garde en installation (35%)	27h
	M régulier + P atypique	75%	Garde en installation (50%)	Gardiennne (32%)	33h
	2 atypiques concordants	81%	Garde en installation (32%)	Gardiennne (25%)	29h
	2 atypiques non concordants	74%	Garde en installation (40%)	Gardiennne (28%)	30h
Composition familiale	Unique	65%	Garde en installation (41%)	Gardiennne (34%)	33h
	Aîné de 2 enfants	62%	Garde en installation (45%)	Gardiennne (33%)	31h
	Dernier-né de 2 enfants	61%	Garde en installation (50%)	Gardiennne (30%)	33h
	Aîné ou cadet de 3 enfants ou plus	42%	Garde en installation (35%)	Gardiennne (34%)	30h
	Dernier-né de 3 enfants ou plus	53%	Garde en installation (43%)	Gardiennne (29%)	32h
Budget familial	Insuffisant et intermédiaire	40%	Garde en installation (42%)	Gardiennne (28%)	28h
	Intermédiaire supérieur	67%	Garde en installation (37%)	Gardiennne (36%)	32h
	Supérieur	74%	Garde en installation (39%)	Gardiennne (28%)	35h



Tableau VIIb: Distribution des enfants de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales selon diverses caractéristiques, ELNEJ, cycle 4, Québec, 2000-2001

		Taux de fréquentation	Mode de garde principal le plus populaire	2 <sup>ème</sup> mode de garde principal le plus populaire	Nbre moyen d'heures de garde
Activité des parents	2 temps plein	71%	Garde en installation (50%)	Gardienne quel que soit le lieu (18%)	12h
	P plein + M partiel	46%	Garde en installation (35%)	Proche quel que soit le lieu (24%)	10h
	P plein + M inactive	11%	Sans surveillance adulte (36%)	Garde en installation (31%)	11h
	Autres *	24%			-
Horaires de travail des parents	2 réguliers	68%	Garde en installation (54%)	Gardienne (15%)	12h
	P régulier + M atypique	64%	Garde en installation (38%)	Sans surveillance adulte (23%)	10h
	M régulier + P atypique	64%	Garde en installation (57%)	Proche (15%)	12h
	2 atypiques concordants	50%	Sans surveillance adulte (28%)	Garde en installation (20%) / Gardienne (19%)	14h
	2 atypiques non concordants	59%			12h
Composition familiale	Unique	49%	Garde en installation (57%)	Proche quel que soit le lieu (19%)	14h
	Aîné de 2 enfants	60%	Garde en installation (54%)	Proche / Gardienne quel que soit le lieu (19% chaque)	12h
	Dernier-né de 2 enfants	55%	Garde en installation (44%)	Sans surveillance adulte (24%)	10h
	Aîné ou cadet de 3 enfants ou plus	40%	Garde en installation (38%)	Proche quel que soit le lieu (25%)	13h
	Dernier-né de 3 enfants ou plus	46%	Sans surveillance adulte (45%)	Garde en installation (24%)	11h
Budget familial	Insuffisant et intermédiaire	30%	Sans surveillance adulte / Garde en installation (26% chaque)	Proche à domicile (20%)	11h
	Intermédiaire supérieur	59%	Garde en installation (47%)	Sans surveillance adulte (17%)	11h
	Supérieur	66%	Garde en installation (58%)	Gardienne (14%)	14h

\* La catégorie « Autres » regroupe les situations où le père travaille à temps partiel ou est inactif alors que la mère travaille, ou bien les deux parents sont inactifs.

## **CHAPITRE IV**

### **LES STRATÉGIES DE GARDE : L'IMPACT DU RÉGIME DE TRAVAIL DES PARENTS SUR LES MODES DE GARDE DES ENFANTS DE 0 À 11 ANS**

Le chapitre 3 nous a permis d'avoir une vision d'ensemble sur la prise en charge des enfants de moins de 12 ans. Nous avons d'abord regardé dans quelle mesure les jeunes Québécois fréquentent un mode de garde et dans quels types de services ils sont confiés. Puis, nous avons cherché à connaître le nombre d'heures passées dans un service de garde. Enfin, nous avons essayé de porter une attention particulière à la garde chez les moins de 2 ans et la garde estivale. À chaque fois, nous avons tenté de mettre l'accent sur l'importance du régime de travail. Mais comme nous le mentionnions en fin de chapitre 3, les résultats se basaient surtout sur la mise en relation de deux éléments par le biais de tableaux croisés. Ceci revient à faire de simples analyses bivariées et par conséquent à ne montrer que l'effet brut de la caractéristique étudiée. Nous souhaitons cependant raffiner notre étude en examinant l'effet net de chaque facteur sur la fréquentation d'un service de garde, sur la présence de l'enfant dans un mode de garde institutionnel (en installation) et, de manière plus large, dans un mode de garde formel. Rappelons qu'en cas de garde multiple, seul le mode de garde principal est considéré.

Pour cela, nous avons utilisé divers modèles de régressions logistiques en fonction du nombre de facteurs étudiés et des variables de contrôle prises en considération. Ainsi nous distinguons deux séries de modèles en fonction de la population cible, c'est-à-dire avec (modèles A et B) ou sans les parents inactifs (modèles C et D). Restreindre l'analyse aux seuls enfants dont les deux parents travaillent permet d'avoir dans le même modèle les deux variables caractérisant le régime d'emploi, à savoir l'activité et les horaires de travail.

Les modèles A et C servent principalement à donner une idée de l'effet du régime de travail et de la composition familiale, sans contrôler pour d'autres variables. En plus du régime de travail et la composition familiale, les modèles B et D tiennent compte de l'âge de l'enfant, du budget familial, du milieu de résidence et de la scolarité de la mère.

Certaines de ces caractéristiques risquent toutefois d'être liées les unes aux autres. Pour éviter tout problème de multicolinéarité, nous avons cherché les degrés de corrélation entre les variables susceptibles de présenter cet inconvénient : l'activité des parents, leurs horaires de travail, le budget familial, la composition familiale et la scolarité atteinte de la mère. Les tableaux A.V à A.VII en annexes présentent les coefficients de corrélations de Pearson. Ceux-ci donnent une mesure de l'association entre deux variables, dont la valeur est comprise entre -1 et 1. Le signe indique le sens de la corrélation et la valeur absolue indique sa force où, plus cette dernière s'approche de 1, plus la relation est forte. Apparemment, seules les deux variables sur le régime de travail sont corrélées, à savoir le niveau d'activité et les horaires de travail. Ceci s'explique par la prise en compte de l'inactivité d'un des parents dans les combinaisons d'horaires. Mais en ne ciblant que les deux parents actifs, le problème disparaît.

Nos résultats sont issus d'analyses de régressions logistiques et sont présentés sous la forme de rapport de cotes (*odd ratio*) où une valeur significative inférieure à 1 pour une sous-population donnée se traduit par une chance plus faible que l'évènement se produise comparativement à la sous-population de référence. À l'inverse, un rapport de cote supérieur à 1 indique une chance plus élevée. Nous rappelons que les rapports de cotes ne doivent pas être interprétés comme un risque relatif ou une probabilité. Pour simplifier les commentaires, le terme « chance » est souvent employé. Mais il ne doit pas être associé au « risque » dans son acception statistique.

Pour justifier nos exemples, nous nous appuyerons sur les valeurs des rapports de cotes présentées dans les tableaux. Cependant afin de faciliter la compréhension, nous emploierons également le complément à 1 du rapport de cotes. Par exemple, un rapport de cotes de 0,8 s'interprète comme 20% moins de chances de vivre l'évènement comparativement à la catégorie de référence, et un rapport de cotes de 1,2 se traduit par 20% plus de chances de vivre l'évènement comparativement à la catégorie de référence.

#### 4.1. La fréquentation d'un service de garde

Dans l'ensemble, les conclusions du tableau VIII ne vont pas à l'encontre des résultats des analyses bivariées. L'influence de l'activité des parents sur la fréquentation d'un service de garde est indéniable. Quand la mère est inactive, les enfants ont très peu de chances d'aller dans un service de garde. Quel que soit le modèle, l'effet est significatif. Si on contrôle uniquement pour la composition familiale, qui elle-même n'a pas d'effet significatif, les enfants de moins de 6 ans dont le père est à temps plein alors que la mère est à temps partiel ont 55% moins de chances de fréquenter un service de garde que ceux dont les deux parents sont à temps plein (modèle A). En considérant aussi l'âge de l'enfant, le budget familial, le milieu de résidence et la scolarité de la mère (modèle B), l'écart se réduit légèrement avec 52% moins de chances. Si l'on se concentre sur les enfants dont les deux parents sont actifs (modèles C et D), l'effet du temps partiel est le même. Les écarts avec la catégorie de référence sont du même ordre de grandeur quel que soit le modèle.

Tel qu'escompté, les horaires de travail ne semblent pas jouer un rôle substantiel sur le recours à un service de garde. Seules les situations où la mère est inactive sont statistiquement significatives. L'effet des horaires n'apparaît pas non plus décisif quand les deux parents sont actifs. Par conséquent, le niveau d'activité du couple semble beaucoup plus déterminant que les horaires de travail dans la décision de faire garder ses enfants. Les enfants dont la mère s'est retirée partiellement ou entièrement du marché du travail sont largement moins présents dans un service de garde que ceux dont les deux parents sont actifs à temps plein. Ces derniers travaillent en effet au moins 30 heures par semaine, ils n'ont pas d'autre choix que de confier leur enfant au moins une partie de la journée, car ni l'un ni l'autre n'est disponible pour les prendre en charge.

Si l'analyse descriptive nous permettait de faire des hypothèses quant à l'influence de la composition familiale sur la fréquentation d'un mode de garde, ici il semble que cette caractéristique ne joue aucunement, quel que soit le modèle étudié. Par contre, l'âge est un élément essentiel. La volonté des parents d'être présents auprès de leur poupon transparaît clairement. On observe en effet un rapport de cotes de près

de 0,44 pour les petits de 0-1 an. Les résultats ne montrent pas de différence statistiquement significative entre les 2-3 ans et les 4-5 ans. Dans le chapitre précédent, les taux de fréquentation pour ces groupes d'âge étaient effectivement assez semblables. Toute chose égale par ailleurs, l'effet du niveau d'aisance financière est statistiquement significatif : Plus le budget familial est faible, moins l'enfant a de chances de fréquenter un service de garde (le rapport de cotes est de 0,21 pour un budget familial insuffisant dans le modèle B). L'effet semble toutefois moins marqué si l'on se concentre uniquement sur les enfants dont les deux parents sont actifs. Concernant le milieu de résidence, si le fait de vivre dans en zone rurale ne semble pas avoir d'impact sur la présence dans un mode de garde, habiter dans une ville de taille moyenne semble au contraire augmenter les chances de fréquenter un service de garde. Enfin, les enfants de moins de 6 ans dont la scolarité de la mère ne dépasse pas le secondaire sont significativement moins gardés que ceux dont la mère a un diplôme du collégial, et ce indépendamment des autres caractéristiques.

Concernant les enfants d'âge scolaire, l'effet de l'activité de la mère semble être également un élément qui détermine la présence dans un service de garde. Par contre, en ce qui concerne les horaires de travail des parents, la situation des 6-11 ans se distingue des plus jeunes. En se restreignant aux cas où le père et la mère sont tous les deux actifs, on observe que les enfants dont les deux parents ont des horaires atypiques concordants ont tendance à moins fréquenter un service de garde que ceux dont les deux parents occupent un emploi standard (rapport de cotes égal à 0,4 (tableau IX)). À nouveau, la composition familiale ne semble pas avoir d'influence sur la présence dans un mode de garde. L'âge de l'enfant et le milieu de résidence ne semblent pas non plus être des caractéristiques déterminantes. En revanche, avoir une mère qui a fréquenté l'université semble favoriser la fréquentation d'un service de garde, contrairement à un budget familial insuffisant qui réduit cette possibilité. Mais ces tendances s'estompent en perdant de leur significativité quand les deux parents sont actifs.

**Tableau VIII : Rapports de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde, enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001.**

		Tous les 0-5 ans... N=2209		... avec les 2 parents actifs N=1575	
		A <sup>Note</sup>	B <sup>Note</sup>	C	D
<i>Activité des parents</i>	Les 2 à temps plein	1	1	1	1
	P plein + M partiel	0,4553***	0,4801***	0,4389***	0,4516***
	P plein + M inactive	0,0390***	0,0509***	-	-
	Autres	0,1251***	0,2516***	0,5765	0,6403
<i>Horaires de travail des parents</i>	Les 2 réguliers	1	1	1	1
	P régulier + M atypique	0,9322	1,1209	1,1447	1,4236
	M régulier + P atypique	0,8401	0,8675	0,8488	0,8838
	P régulier + M inactive	0,0381***	0,0498***	-	-
	P atypique + M inactive	0,0575***	0,0809***	-	-
	Les 2 atypiques concordants	1,1320	1,2405	1,2469	1,3980
	Les 2 atypiques non concordants	0,7751	0,8128	0,9018	0,9787
	Le père ou les 2 inactifs	0,0867***	0,1966***	-	-
<i>Composition familiale</i>	Unique	1,0819	1,2215	1,0368	1,1151
	Aîné de 2 enfants	1,0975	0,8139	1,0572	0,7838
	Dernier-né de 2 enfants	1	1	1	1
	Aîné ou cadet de 3 enfants	0,7515	0,6899	0,8007	0,7613
	Dernier-né de 3 enfants	1,0363	1,0875	1,1344	1,1629
<i>Groupe d'âge</i>	0-1 an		0,4355***		0,4407***
	2-3 ans		1		1
	4-5 ans		0,9143		0,9216
<i>Budget familial</i>	Insuffisant		0,2128***		0,8283
	Intermédiaire		0,7207 ◊		0,6075*
	Intermédiaire supérieur		1		1
	Supérieur		1,0269		1,0520
<i>Milieu de résidence</i>	Rural		1,0067		0,9704
	Urbain de moins de 30 000 habitants		1,5663*		1,5110 ◊
	Urbain de 30 000 à moins de 500 000 habitants		1,3880 ◊		1,4664 ◊
	Urbain de 500 000 habitants et plus		1		1
<i>Scolarité de la mère</i>	Diplôme du secondaire		0,5231***		0,5061**
	Diplôme collégial		1		1
	A fréquenté l'université		1,2208		1,2685

\*\*\* p < 0,001 ; \*\* p < 0,01 ; \* p < 0,05 ; ◊ p < 0,1

Note : Ne pouvant mettre les horaires et l'activité dans le même modèle en raison de la prise en compte de l'inactivité dans les deux variables, il a fallu faire des régressions séparées en considérant soit les horaires, soit l'activité, tout en contrôlant pour les autres caractéristiques. Les rapports de cotes des variables de contrôle sont donc légèrement différents, mais sont très proches. Les résultats présentés sont ceux où l'activité a été contrôlée pour la composition familiale (A) et les quatre autres facteurs (B), sauf les horaires. Pour des résultats complets, voir en annexes.

**Tableau IX : Rapports de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde, enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001.**

		Tous les 6-11 ans... N = 1248		...avec les 2 parents actifs N = 944	
		A <sup>Note</sup>	B <sup>Note</sup>	C	D
<b>Activité des parents</b>	Les 2 à temps plein	1	1	1	1
	P plein + M partiel	0,3504***	0,3642**	0,3431***	0,3597**
	P plein + M inactive	0,0571***	0,0645***	-	-
	Autres	0,1365***	0,1765**	0,3061	0,4046
<b>Horaires de travail des parents</b>	Les 2 réguliers	1	1	1	1
	P régulier + M atypique	0,8428	0,8992	0,8788	0,9045
	M régulier + P atypique	0,8473	0,8503	0,7660	0,7568
	P régulier + M inactive	0,0569***	0,0673***	-	-
	P atypique + M inactive	0,0688***	0,6854***	-	-
	Les 2 atypiques concordants	0,4804 ◊	0,5919	0,4021*	0,4650 ◊
	Les 2 atypiques non concordants	0,6969	0,8009	0,7616	0,8026
Le père ou les 2 inactifs	0,0591**	0,0544*	-	-	
<b>Composition familiale</b>	Unique	0,9055	0,8150	1,1685	1,1057
	Aîné de 2 enfants	1,1752	1,2351	1,2847	1,3733
	Dernier-né de 2 enfants	1	1	1	1
	Aîné ou cadet de 3 enfants	0,7943	0,9139	1,1703	1,3510
	Dernier-né de 3 enfants	0,9988	1,2196	1,4990	1,7654
<b>Groupe d'âge</b>	6-8 ans		1		1
	9-11 ans		0,7430		0,6837 ◊
<b>Budget familial</b>	Insuffisant		0,2087*		0,5144
	Intermédiaire		0,5961 ◊		0,5916 ◊
	Intermédiaire supérieur		1		1
	Supérieur		1,0069		0,9535
<b>Milieu de résidence</b>	Rural		0,5946 ◊		0,7680
	Urbain de moins de 30 000 habitants		0,8002		0,9470
	Urbain de 30 000 à moins de 500 000 habitants		0,5451		0,7937
	Urbain de 500 000 habitants et plus		1		1
<b>Scolarité de la mère</b>	Diplôme du secondaire		1,1207		1,1413
	Diplôme collégial		1		1
	A fréquenté l'université		1,9648*		1,8554 ◊

\*\*\* p < 0,001 ; \*\* p < 0,01 ; \* p < 0,05 ; ◊ p < 0,1

Note : Ne pouvant mettre les horaires et l'activité dans le même modèle en raison de la prise en compte de l'inactivité dans les deux variables, il a fallu faire des régressions séparées en considérant soit les horaires, soit l'activité, tout en contrôlant pour les autres caractéristiques. Les rapports de cotes des variables de contrôle sont donc légèrement différents, mais sont très proches. Les résultats présentés sont ceux où l'activité a été contrôlée pour la composition familiale (A) et les quatre autres facteurs (B), sauf les horaires. Pour des résultats complets, voir en annexes.

## 4.2. La fréquentation d'un mode de garde en installation

D'après certaines études, la garde en installation aiderait au développement de l'enfant et à sa socialisation. De plus, les places dans ces services de garde sont pratiquement toutes à contribution réduite. Toutefois, elles présentent un désavantage majeur : leur accessibilité. La garde institutionnelle n'est généralement offerte qu'aux horaires usuels, soit du lundi au vendredi, de 7h à 18h environ.

L'analyse descriptive a permis de mettre en évidence un certain nombre de caractéristiques qui tendent à freiner l'utilisation de la garde en installation. Les tableaux X et XI confirment ces tendances en présentant les résultats de l'analyse multivariée pour les enfants gardés de 0-5 ans et de 6-11 ans. L'évènement étudié ici est la fréquentation d'un service de garde en installation, garderie ou programme de garde scolaire, versus la fréquentation d'un autre mode de garde.

Concernant les enfants d'âge préscolaire, le fait d'avoir une mère qui travaille à temps partiel semble jouer négativement sur la présence en garderie comparativement aux cas où les deux parents sont à temps plein. Nous pouvons expliquer ceci par le fait que la garde en installation accepte prioritairement les enfants qui restent toute la journée, durant toute la semaine. Les horaires irréguliers de la mère sont aussi associés à un moindre recours à ce mode de garde. Les enfants dont la mère est dans cette situation ont 40% moins de chances d'être présents dans un mode de garde en installation que lorsque les deux parents ont des horaires standards. L'écart avec les enfants dont les deux parents occupent un emploi à horaires réguliers se réduit avec un rapport de cotes qui passe à 0,65 quand on se concentre uniquement sur les enfants dont les deux parents sont actifs. L'atypisme des horaires pour les deux parents s'avèrent donc être un frein au recours à un mode de garde en installation quand les horaires sont concordants. Nous avons déjà fait ce constat lors de l'analyse descriptive. Effectivement, on peut se douter facilement que lorsque les horaires de travail sont concordants et en dehors des heures usuelles, il est plus difficile d'accéder à la garde institutionnelle. La différence est statistiquement significative quel que soit le modèle. Toutefois, elle ne l'est qu'au seuil de 0,1. Il faut par conséquent rester prudent.



Si la composition familiale ne joue pas sur le recours à un mode de garde, elle constitue ici un élément non négligeable, notamment quand l'enfant a au moins deux frères et sœurs de tous âges. En contrôlant pour le régime de travail des parents, l'âge de l'enfant, le budget familial, le milieu de résidence et la scolarité de la mère, les aînés et les cadets dans les familles d'au moins trois enfants ont 61% moins de chances d'être présents en garderie que les derniers-nés de deux enfants. Le fait d'être l'aîné semble être associé à une moindre présence en garderie. Donc à contrario, les enfants ayant des frères et sœurs plus âgés ont davantage tendance à aller en garderie. Ceci peut être lié à la politique de ces services qui favorisent l'entrée des enfants qui ont déjà un membre de leur fratrie dans la garderie.

Par ailleurs, vivre dans une famille où le budget familial est serré (niveau intermédiaire) se caractérise par une fréquentation largement plus importante que lorsque la famille vit de façon plus confortable. Nous pouvons probablement entrevoir là l'effet de la politique de réduction supplémentaire des coûts de garderie pour les plus démunis qui encourage à recourir aux modes institutionnels. Le rapport de cotes s'élève à plus de 2 quand les deux parents sont actifs. De plus, l'hypothèse selon laquelle moins le milieu de résidence est urbanisé, moins les enfants sont présents dans des services de garde en installation à cause du manque d'infrastructures de ce genre semble se confirmer. Le milieu urbain de 30 000 à moins de 500 000 habitants et surtout le milieu rural se distinguent en effet par une moindre fréquentation des services de garde en installation comparativement aux zones les plus urbanisées. Enfin, nous retrouvons l'effet inattaquable de l'âge de l'enfant. Il est clair que plus l'enfant grandit, plus il a tendance à aller dans un service de garde institutionnel, pour les raisons que nous évoquions déjà dans le chapitre 3. Il s'agit notamment de la volonté d'une ambiance plus familiale pour les enfants gardés de moins de deux ans, puis d'aider à la socialisation de l'enfant à partir de cet âge, mais également d'avoir accès aux places à contribution réduite.

En ce qui a trait aux caractéristiques qui nous intéressent tout particulièrement, chez les enfants d'âge scolaire, seul l'atypisme des horaires semble être associé à une moindre fréquentation des modes de garde en installation. À nouveau, quel que soit le modèle, il apparaît que les enfants dont les deux parents travaillent selon des horaires atypiques concordants ont 88% moins de chances d'être présents dans ce type de mode (tableau XI). L'âge semble également avoir une influence, les 9-11 ans ont moitié moins de chances d'aller dans un service de garde scolaire que les 6-8 ans. De plus, si l'effet du milieu de résidence chez les 0-5 ans était plutôt discret, il s'avère ici très marqué et significatif. Tout chose égale par ailleurs, d'un rapport de cotes de 0,11 pour le milieu rural, on passe à presque 0,40 pour le milieu urbain de 30 000 à moins de 500 000 habitants. Un meilleur accès aux services de garde en installation dans les zones les plus urbanisées paraît donc indéniable, témoignant ainsi du manque de programme mis en place par les écoles dans les milieux ruraux. Pourtant rappelons-le, la garde en milieu scolaire constitue le mode le plus populaire chez les enfants de 6 ans et plus.

**Tableau X : Rapports de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde en installation (garderie) versus un autre mode de garde, enfants gardés âgés de 0 à 5 ans, et vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001.**

		Les 0-5 ans gardés... N=1365		... avec les 2 parents actifs N=1253	
		A Note	B Note	C	D
<i>Activité des parents</i>	Les 2 à temps plein	1	1	1	1
	P plein + M partiel	0,5446**	0,5460**	0,5954**	0,5791**
	P plein + M inactive	1,3204	1,2904	-	-
	Autres	1,5545	1,4117	2,2353	1,8652
<i>Horaires de travail des parents</i>	Les 2 réguliers	1	1	1	1
	P régulier + M atypique	0,6036*	0,6174*	0,6546 ◊	0,6737
	M régulier + P atypique	1,1471	1,1279	1,1420	1,1010
	P régulier + M inactive	1,9353	1,7584	-	-
	P atypique + M inactive	1,0577	1,0171	-	-
	Les 2 atypiques concordants	0,5742 ◊	0,5909 ◊	0,5899 ◊	0,5834 ◊
	Les 2 atypiques non concordants	0,7276	0,6606	0,7402	0,6506
Le père ou les 2 inactifs	1,0240	0,9210	-	-	
<i>Composition familiale</i>	Unique	0,6828*	0,8266	0,7480	0,9170
	Aîné de 2 enfants	0,7877	0,6865	0,8050	0,7076
	Dernier-né de 2 enfants	1	1	1	1
	Aîné ou cadet de 3 enfants	0,5177*	0,3937**	0,5652 ◊	0,4027**
	Dernier-né de 3 enfants	0,7180	0,6925	0,8010	0,7445
<i>Groupe d'âge</i>	0-1 an		0,4950**		0,5108**
	2-3 ans		1		1
	4-5 ans		1,4690*		1,5850*
<i>Budget familial</i>	Insuffisant		0,8096		1,9249
	Intermédiaire		1,6415*		2,0279**
	Intermédiaire supérieur		1		1
	Supérieur		1,0625		1,0704
<i>Milieu de résidence</i>	Rural		0,5741**		0,6128*
	Urbain de moins de 30 000 habitants		0,7876		0,8521
	Urbain de 30 000 à moins de 500 000 habitants		0,6443*		0,6496*
	Urbain de 500 000 habitants et plus		1		1
<i>Scolarité de la mère</i>	Diplôme du secondaire		0,8020		0,6621 ◊
	Diplôme collégial		1		1
	A fréquenté l'université		1,1025		1,0647

\*\*\* p < 0,001 ; \*\* p < 0,01 ; \* p < 0,05 ; ◊ p < 0,1

Note : Ne pouvant mettre les horaires et l'activité dans le même modèle en raison de la prise en compte de l'inactivité dans les deux variables, il a fallu faire des régressions séparées en considérant soit les horaires, soit l'activité, tout en contrôlant pour les autres caractéristiques. Les rapports de cotes des variables de contrôle sont donc légèrement différents, mais sont très proches. Les résultats présentés sont ceux où l'activité a été contrôlée pour la composition familiale (A) et les quatre autres facteurs (B), sauf les horaires. Pour des résultats complets, voir en annexes.

**Tableau XI : Rapports de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde en installation (programme de garde scolaire) versus un autre mode de garde, enfants gardés âgés de 6 à 11 ans et vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001.**

		Les 6-11 ans gardés... N = 648		...avec les 2 parents actifs N = 628	
		A <sup>Note</sup>	B <sup>Note</sup>	C	D
<b>Activité des parents</b>	Les 2 à temps plein	1	1	1	1
	P plein + M partiel	0,5605	0,5761	0,6630	0,6406
	P plein + M inactive	0,4788	0,3463	-	-
	Autres	0,4064	1,3470	0,4225	1,6188
<b>Horaires de travail des parents</b>	Les 2 réguliers	1	1	1	1
	P régulier + M atypique	0,5225	0,5096	0,5708	0,5316
	M régulier + P atypique	1,0155	1,1698	1,0550	1,2025
	P régulier + M inactive	0,3024	0,2333	-	-
	P atypique + M inactive	0,5056	0,4029	-	-
	Les 2 atypiques concordants	0,1240**	0,1267**	0,1280**	0,1288**
	Les 2 atypiques non concordants	0,2930*	0,3911 ◊	0,3134*	0,4425
<b>Composition familiale</b>	Unique	1,5415	1,4316	1,7175	1,5169
	Aîné de 2 enfants	1,4562	1,7501 ◊	1,3070	1,5093
	Dernier-né de 2 enfants	1	1	1	1
	Aîné ou cadet de 3 enfants	0,7753	1,0123	0,7526	0,9169
	Dernier-né de 3 enfants	0,3605*	0,3593 ◊	0,4022 ◊	0,3697 ◊
<b>Groupe d'âge</b>	6-8 ans		1		1
	9-11 ans		0,5087*		0,5746
<b>Budget familial</b>	Insuffisant et intermédiaire		0,4124 ◊		0,5482
	Intermédiaire supérieur		1		1
	Supérieur		1,6864		2,0006 ◊
<b>Milieu de résidence</b>	Rural		0,1138***		0,1050***
	Urbain de moins de 30 000 habitants		0,3567**		0,3856**
	Urbain de moins de 500 000 habitants		0,3953*		0,4237 ◊
	Urbain de 500 000 habitants et plus		1		1
<b>Scolarité de la mère</b>	Diplôme du secondaire		1,1084		0,9971
	Diplôme collégial		1		1
	A fréquenté l'université		0,9712		0,8548

\*\*\* p < 0,001 ; \*\* p < 0,01 ; \* p < 0,05 ; ◊ p < 0,1

Note : Ne pouvant mettre les horaires et l'activité dans le même modèle en raison de la prise en compte de l'inactivité dans les deux variables, il a fallu faire des régressions séparées en considérant soit les horaires, soit l'activité, tout en contrôlant pour les autres caractéristiques. Les rapports de cotes des variables de contrôle sont donc légèrement différents, mais sont très proches. Les résultats présentés sont ceux où l'activité a été contrôlée pour la composition familiale (A) et les quatre autres facteurs (B), sauf les horaires. Pour des résultats complets, voir en annexes.

### 4.3. La fréquentation d'un mode de garde formel<sup>19</sup>

L'intérêt d'analyser le recours à un mode de garde formel réside avant tout dans la possibilité d'accéder aux places à contribution réduite. Les modes de garde formels témoignent également d'une certaine stabilité, ce qui tend à favoriser le bien-être familial.

Pour commencer, rappelons que les enfants sont peu nombreux à être gardés quand la mère est inactive. Dans le chapitre précédent, nous avons supposé qu'elles étaient aux études car leurs enfants suivaient les mêmes patterns que ceux dont les deux parents sont actifs à temps plein, en particulier chez les moins de 6 ans. Il n'est donc pas surprenant de ne constater aucune différence significative entre ces deux groupes.

Si l'inactivité de la mère n'apparaît pas être un facteur qui influence le choix du mode de garde principal, le recours au temps partiel de la mère semble par contre avoir un rôle certain pour les enfants d'âge préscolaire (tableau XII). Les 0-5 ans dont la mère est à temps partiel ont 52% moins de chances d'être dans un mode de garde formel que les enfants ayant les deux parents à temps plein quand on contrôle seulement pour la composition familiale. Quand les parents travaillent tous les deux, l'impact s'estompe légèrement : les enfants dont la mère est à temps partiel ont 48% moins de chances de fréquenter un service de garde formel. Mais avec le modèle complet, l'effet du temps partiel semble plus fort, l'écart se creuse en effet de 2 à 4 points selon que l'on étudie l'ensemble des enfants ou non.

Concernant les horaires de travail, nous pouvons observer l'influence assez nette du régime de travail de la mère. Dès que celle-ci occupe un emploi à horaires atypiques, le rapport de cotes passe sous la barre de l'unité indiquant une moindre fréquentation des modes de garde formels. Ceci confirme l'idée selon laquelle une stratégie s'opère au sein du couple : la mère prend principalement en charge la garde des enfants. De plus, il n'est pas surprenant de constater que l'atypisme chez les deux parents constitue une barrière importante à l'accessibilité des services de garde formels. Il apparaît en effet que les enfants de 0-5 ans dont les deux parents travaillent selon des

---

<sup>19</sup> Rappel : La garde formelle comprend la garderie, les programmes de garde scolaire et la garde en milieu familial (voir glossaire).

horaires atypiques concordants sont ceux qui accèdent le moins à la garde en milieu familial et à la garderie. En contrôlant pour l'activité, la composition familiale, l'âge, le budget familial, le milieu de résidence et la scolarité de la mère (modèle D du tableau XII), on voit que ces derniers ont 64% moins de chances de bénéficier de ces services que les enfants dont les deux parents occupent un emploi à horaires réguliers. En effet, il est évident que si aucun des parents ne travaille selon des horaires usuels, ils doivent trouver une solution pour la garde les soirs, les nuits ou les fins de semaine. La garde par un proche ou la garde à domicile est davantage utilisée. La garde informelle est également employée de façon substantielle quand les parents ont des horaires atypiques non concordants. Les enfants dont les parents ont ce régime de travail ont environ 52% moins de chances d'être présents soit en garderie soit chez une gardienne que les enfants dont les deux parents ont des horaires réguliers. Toutefois, ils ont plus tendance à fréquenter ces modes de garde que les enfants de parents ayant des horaires atypiques concordants. On peut alors supposer que la non concordance des horaires permet aux parents de s'arranger davantage entre eux.

La composition familiale semble aussi avoir une influence sur le recours à un mode de garde formel quand on compte au moins trois enfants dans la famille. Le fait de contrôler le modèle pour diverses caractéristiques met en évidence l'impact négatif du nombre d'enfants dans le ménage (modèles B et D). Par ailleurs, avoir une fratrie plus jeune accentue cet effet. Le rapport de cotes du modèle B indique que les aînés ou cadets dans une famille d'au moins trois enfants ont 56% moins de chances d'être présents dans un mode de garde formel que les derniers-nés de deux enfants. Le fait de vivre dans une famille nombreuse aurait donc tendance à favoriser le recours à la garde informelle, comme par exemple la garde à domicile.

Enfin, le dernier élément distinctif est la catégorie d'âge. Il apparaît que les tout-petits ont près de 60% moins de chances que les 2-3 ans d'aller soit en garderie, soit chez une gardienne. Grâce à l'analyse descriptive, nous savons que la garde en milieu familial est le mode le plus populaire chez les moins de deux ans, suivi de la garde en installation, mais dans des proportions moindres. Les modes informels occupent en effet une place plus importante.

Contrairement à ce qu'on observe chez les enfants d'âge préscolaire, l'inactivité de la mère pour les 6-11 ans quand le père est à temps plein a un impact négatif sur la fréquentation d'un mode de garde formel. En fait, si l'activité ou plutôt l'inactivité a un effet discret, les horaires de travail semblent en revanche avoir une influence non négligeable. Les enfants dont les parents ont des horaires atypiques – concordants ou non – ont 70% moins de chances d'aller dans un mode de garde formel que ceux qui ont des parents présents les soirs, les nuits et les fins de semaine. En contrôlant pour la composition de la fratrie, l'âge, le budget familial, le milieu de résidence et la scolarité de la mère, une distinction s'amorce avec des rapports de cotes de 0,28 et 0,38 selon que les horaires sont concordants ou non. L'écart entre ces deux groupes se creuse quand l'étude vise uniquement les enfants dont les deux parents sont actifs. Ceci permet de contrôler également pour l'activité. Ainsi, nous remarquons un différentiel de 12 points de pourcentage, comparable à celui observé chez les 0-5 ans. Les enfants dont les parents ont des horaires atypiques concordants ont près de 70% moins de chances de fréquenter un service de garde formel que ceux ayant des parents avec des horaires réguliers, contre une différence de 58% en cas de non concordance des horaires. Ceci s'explique par les mêmes raisons invoquées pour les 0-5 ans, à savoir la possibilité pour les parents de s'arranger entre eux et d'optimiser le temps parental. Ces enfants ont donc davantage tendance à être gardés par des modes informels, comme la garde à domicile, par un proche, la fratrie voir sans aucune surveillance.

Le nombre et l'âge de la fratrie ne sont pas non plus sans influence sur la présence des 6-11 ans dans un mode de garde formel. Ainsi, si l'enfant est unique, il aura beaucoup plus tendance à fréquenter une gardienne ou un service de garde en installation. En effet, le rapport de cotes est supérieur à 2 dans les divers modèles. Toutefois, ils sont significatifs seulement lorsque l'étude ne porte que sur les enfants dont les deux parents sont actifs. Contrairement aux enfants de 0-5 ans, l'effet de la composition familiale sur la fréquentation des services de garde formels est surtout visible quand l'enfant est le dernier-né d'une famille qui compte trois enfants au moins. L'impact est fortement négatif, le rapport de cotes reste inférieur à 0,3 une fois contrôlé pour tous les autres facteurs. Ceci conforte les résultats de l'analyse descriptive selon

lesquelles les derniers-nés de trois enfants vont être surtout pris en charge par la fratrie plus âgée ou laissés à eux-même.

De plus, être sans surveillance adulte, à savoir, gardé par le grand frère, la grande soeur ou être tout seul, situation communément appelée «la clé au cou», paraît d'autant plus importante que l'enfant est âgé. En effet, le groupe des 9-11 ans se démarque significativement des 6-8 ans en ayant 65% moins de chances d'être dans un mode de garde formel (62% de moins si les deux parents sont actifs).

Par ailleurs, le niveau de vie semble également jouer un rôle. D'un rapport de cotes égal à 0,36 quand le budget est serré, on passe à plus de 1,9 quand la famille vie de façon très confortable. Ainsi, toute chose égale par ailleurs, plus le niveau de vie est élevé, plus les enfants vont dans un service de garde formel. L'effet est encore plus marqué quand nous restreignons l'analyse aux enfants dont les deux parents travaillent. Par conséquent, le programme des places à contribution réduite ne semble pas favoriser ceux qui en auraient le plus besoin.

Enfin, tel que l'analyse du recours à un mode de garde en installation le laissait prévoir, les enfants vivant en zone rurale semblent avoir moins tendance à fréquenter un service de garde formel, à savoir la garde en milieu familial ou scolaire. Nous pensons que cette différence s'explique surtout par le manque de programme avant et après l'école dans les campagnes plutôt qu'à l'absence réelle de gardienne. Ce résultat n'était pas significatif chez les 0-5 ans. Ceci est probablement lié à la place plus importante jouée par la gardienne qui, rappelons-le, constitue le deuxième mode de garde principal le plus populaire.



**Tableau XII : Rapports de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde formel versus un autre mode de garde, enfants gardés âgés de 0 à 5 ans et vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001.**

		Les 0-5 ans gardés... N=1365		... avec les 2 parents actifs N=1253	
		A <sup>Note</sup>	B <sup>Note</sup>	C	D
<i>Activité des parents</i>	Les 2 à temps plein	1	1	1	1
	P plein + M partiel	0,4835***	0,4654***	0,5203***	0,4844***
	P plein + M inactive	1,1271	1,1760	-	-
	Autres	1,2002	1,2133	2,8641 ◊	2,8081
<i>Horaires de travail des parents</i>	Les 2 réguliers	1	1	1	1
	P régulier + M atypique	0,6432 ◊	0,6510 ◊	0,7325	0,7657
	M régulier + P atypique	1,1838	1,1388	1,1779	1,1134
	P régulier + M inactive	1,1650	1,0987	-	-
	P atypique + M inactive	1,0153	1,0330	-	-
	Les 2 atypiques concordants	0,3733**	0,3631***	0,3800**	0,3585***
	Les 2 atypiques non concordants	0,5397*	0,4805*	0,5502*	0,4852*
	Le père ou les 2 inactifs	0,7026	0,6503	-	-
<i>Composition familiale</i>	Unique	0,7583	0,8976	0,7823	0,9168
	Aîné de 2 enfants	0,8552	0,6767	0,8718	0,6626
	Dernier-né de 2 enfants	1	1	1	1
	Aîné ou cadet de 3 enfants	0,5306 ◊	0,4430*	0,6325	0,4937 ◊
	Dernier-né de 3 enfants	0,5963 ◊	0,5945 ◊	0,5502 ◊	0,5240*
<i>Groupe d'âge</i>	0-1 an		0,4093***		0,3918***
	2-3 ans		1		1
	4-5 ans		1,1833		1,3644
<i>Budget familial</i>	Insuffisant		0,4110		0,6771
	Intermédiaire		1,0411		1,1780
	Intermédiaire supérieur		1		1
	Supérieur		0,7218		0,7268
<i>Milieu de résidence</i>	Rural		0,8822		1,0040
	Urbain de moins de 30 000 habitants		1,1024		1,4167
	Urbain de 30 000 à moins de 500 000 habitants		1,1875		1,4622
	Urbain de 500 000 habitants et plus		1		1
<i>Scolarité de la mère</i>	Diplôme du secondaire		0,8861		0,8301
	Diplôme collégial		1		1
	A fréquenté l'université		1,2417		1,2715

\*\*\*  $p < 0,001$  ; \*\*  $p < 0,01$  ; \*  $p < 0,05$  ; ◊  $p < 0,1$

Note : Ne pouvant mettre les horaires et l'activité dans le même modèle en raison de la prise en compte de l'inactivité dans les deux variables, il a fallu faire des régressions séparées en considérant soit les horaires, soit l'activité, tout en contrôlant pour les autres caractéristiques. Les rapports de cotes des variables de contrôle sont donc légèrement différents, mais sont très proches. Les résultats présentés sont ceux où l'activité a été contrôlée pour la composition familiale (A) et les quatre autres facteurs (B), sauf les horaires. Pour des résultats complets, voir en annexes.

**Tableau XIII : Rapports de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde formel versus un autre mode de garde, enfants gardés âgés de 6 à 11 ans et vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001.**

		Les 6-11 ans gardés... N = 648		...avec les 2 parents actifs N = 628	
		A <sup>Note</sup>	B <sup>Note</sup>	C	D
<b>Activité des parents</b>	Les 2 à temps plein	1	1	1	1
	P plein + M partiel	0,5865	0,6702	0,7012	0,7641
	P plein + M inactive	0,2576 ◊	0,1988*	-	-
	Autres	0,7759	1,6273	0,8324	1,7611
<b>Horaires de travail des parents</b>	Les 2 réguliers	1	1	1	1
	P régulier + M atypique	0,4997	0,5180	0,5403	0,5254
	M régulier + P atypique	0,7090	0,7021	0,7258	0,7235
	P régulier + M inactive	0,1630 ◊	0,1263*	-	-
	P atypique + M inactive	0,2302	0,1795*	-	-
	Les 2 atypiques concordants	0,3076*	0,2867*	0,3147*	0,2961*
	Les 2 atypiques non concordants	0,3049**	0,3815*	0,3230**	0,4217*
<b>Composition familiale</b>	Unique	2,0835 ◊	2,0459	2,5623*	2,3942*
	Aîné de 2 enfants	1,5399	2,0953*	1,4274	1,9014 ◊
	Dernier-né de 2 enfants	1	1	1	1
	Aîné ou cadet de 3 enfants	0,6054	0,8677	0,5884	0,8060
	Dernier-né de 3 enfants	0,2910*	0,2878*	0,3151*	0,2753*
<b>Groupe d'âge</b>	6-8 ans		1		1
	9-11 ans		0,3491***		0,3834***
<b>Budget familial</b>	Insuffisant et intermédiaire		0,3652*		0,4908 ◊
	Intermédiaire supérieur		1		1
	Supérieur		1,9376 ◊		2,1691*
<b>Milieu de résidence</b>	Rural		0,3564*		0,3530*
	Urbain de moins de 30 000 habitants		0,7079		0,7574
	Urbain de 30 000 à moins de 500 000 habitants		0,5373		0,5709
	Urbain de 500 000 habitants et plus		1		1
<b>Scolarité de la mère</b>	Diplôme du secondaire		1,0217		0,9641
	Diplôme collégial		1		1
	A fréquenté l'université		1,0374		1,0249

\*\*\* p < 0,001 ; \*\* p < 0,01 ; \* p < 0,05 ; ◊ p < 0,1

Note : Ne pouvant mettre les horaires et l'activité dans le même modèle en raison de la prise en compte de l'inactivité dans les deux variables, il a fallu faire des régressions séparées en considérant soit les horaires, soit l'activité, tout en contrôlant pour les autres caractéristiques. Les rapports de cotes des variables de contrôle sont donc légèrement différents, mais sont très proches. Les résultats présentés sont ceux où l'activité a été contrôlée pour la composition familiale (A) et les quatre autres facteurs (B), sauf les horaires. Pour des résultats complets, voir en annexes.

#### 4.4. Conclusion du chapitre 4

Pour conclure ce chapitre, nous pouvons en premier lieu noter que dans l'ensemble, nous retrouvons un certain nombre de résultats déjà présents dans le chapitre précédent consacré à l'analyse descriptive. Pour commencer, l'âge de l'enfant constitue un élément essentiel aussi bien lors du choix de recourir à un service de garde que dans la détermination du mode de garde principal, surtout pour les plus jeunes. Les enfants ont moins tendance à être présents dans un service de garde essentiellement à deux périodes : quand ils ont moins de 2 ans et plus de 9 ans. Quant à la garde en installation, la garderie semble accueillir davantage les enfants âgés de 2 à 3 ans et la garde en milieu scolaire s'occuperait plus des enfants de 6-8 ans que des 9-11 ans.

Concernant la fréquentation d'un mode de garde, l'analyse multivariée semble confirmer que l'activité de la mère est un élément déterminant dans la prise en charge des enfants, et ce, quel que soit leur âge. Moins la mère est présente sur le marché du travail, moins les enfants ne vont dans un service de garde. Effectivement, ceux-ci sont généralement pris en charge par leur mère. Par contre, les horaires de travail des parents n'ont apparemment pas d'impact sur la présence dans un service de garde. La composition de la fratrie semble également sans conséquence. Enfin, si l'âge paraît être un facteur important chez les plus jeunes, l'effet n'est pas significatif chez les 6-11 ans. Après l'activité de la mère, la scolarité de celle-ci est une caractéristique qui influence le recours à un service de garde : toutes choses égales par ailleurs, les enfants dont la mère est moins scolarisée auraient moins tendance à être gardés que ceux dont la mère a fait des études collégiales, voire universitaires.

En ce qui a trait à la garde dite en installation, à savoir la garderie ou les programmes de garde en milieu scolaire, peu de facteurs ont l'air d'influencer le recours à ces modes de garde quand les enfants sont en âge d'aller à l'école. L'élément principal qui semble avoir un impact assez fort est le milieu de résidence. Il apparaît que les enfants de 6 à 11 ans vivant dans les milieux les moins urbanisés ont largement moins de chances de fréquenter un service de garde comme la garderie ou le système

de garde avant et après l'école. Nous imputons ce résultat au manque de ressource dans les milieux ruraux, ce qui freine la possibilité d'offrir aux parents de tels services. Nous avons observé la même tendance au moment de l'étude des 0-5 ans.

Cependant, chez les enfants d'âge préscolaire, d'autres facteurs semblent avoir un impact sur la fréquentation des garderies. Dès que la mère travaille à temps partiel ou occupe un emploi avec des horaires atypiques, les chances d'être présent en garderie diminuent. Il en est de même quand les deux parents travaillent selon des horaires atypiques concordants. Les enfants dont les parents sont dans cette situation fréquentent davantage des modes de garde informels, tels la garde à domicile ou par un proche. En effet, l'inconvénient majeur des services en garderie est leur accessibilité en raison des heures d'ouverture qui correspondent bien souvent aux heures de travail standard, soit du lundi au vendredi de 7h à 18h environ. En effet, si les deux parents travaillent aux mêmes horaires en dehors des heures normales, aucun des deux ne peut emmener et récupérer leur enfant aux heures habituelles des garderies. De plus, si le temps partiel permet aux mères de passer plus de temps avec leurs enfants, les places en garderie ne sont généralement offertes que pour une fréquentation à temps plein. Ainsi, les parents ayant des horaires atypiques désireux que leur enfant aille en garderie se retrouvent souvent devant des portes closes. Par ailleurs, on constate que l'influence des horaires atypiques n'est visible que lorsque c'est la mère qui travaille selon ce genre d'horaires. Ceci témoigne d'une stratégie parentale qui repose encore sur des valeurs assez traditionnelles du partage des tâches au sein du couple.

Enfin, nous pouvons entrevoir l'effet des politiques gouvernementales d'encouragement à la fréquentation des garderies. En effet, les enfants vivant dans des familles où le budget familial est serré semblent avoir plus tendance à fréquenter ces services que ceux vivant dans les milieux plus aisés. L'étude de la composition familiale révèle également que les aînés ou les cadets, surtout dans les familles de trois enfants, ont moins de chances d'aller en garderie que s'ils étaient les derniers-nés. On peut aussi voir là l'effet de la politique de « réunification familiale » qui donne la priorité d'accès aux enfants ayant déjà un frère ou une sœur plus âgé dans la garderie.

Enfin, nous souhaitons mettre l'accent sur la possibilité d'accéder aux places à contribution réduite. Pour cela, nous avons regardé l'influence de différents facteurs sur la fréquentation des services de garde formels, c'est-à-dire, la garde en milieu familial et la garde en installation (garderie pour les plus jeunes et programme de garde en milieu scolaire pour les enfants allant à l'école).

L'effet du temps partiel de la mère et des horaires atypiques est incontestable, surtout chez les plus jeunes. Les enfants de moins de 6 ans dont la mère se retire partiellement du marché de l'emploi ou qui travaille selon des horaires irréguliers ont tendance à moins fréquenter des services de garde formels. De plus, les enfants dont les deux parents travaillent selon des horaires atypiques concordants sont ceux qui fréquentent le moins ces modes de garde. Ils sont davantage présents dans les services informels, comme la garde à domicile ou par un proche, que ceux qui ont des parents qui travaillent à temps plein ou avec des horaires standards. À nouveau, nous pouvons attribuer cette tendance à l'accessibilité de ces services. Par ailleurs, la composition familiale semble avoir un effet : plus le nombre d'enfants dans la famille est élevé, moins les enfants ont tendance à aller en garderie ou en garde en milieu familial. On peut supposer que la garde à domicile va alors être plus populaire dans les familles nombreuses.

Chez les 6-11 ans, l'effet de la composition familiale s'observe également mais joue de manière différente. Le fait d'être le dernier-né semble diminuer les chances d'aller dans un mode de garde formel. Nous attribuons ce phénomène à la possibilité pour l'enfant d'être gardé par sa fratrie. Enfin, deux autres éléments semblent avoir un impact sur la fréquentation d'un mode de garde formel chez les plus de 5 ans : le milieu de résidence et le niveau d'aisance financière. Moins le niveau de vie est élevé, moins les enfants sont présents dans des modes de garde formels. La même tendance s'observe avec le niveau d'urbanisation.

Ainsi, les tendances générales qui se dessinent grâce à l'analyse multivariée confortent celles déjà esquissées lors de l'analyse descriptive. Nous sommes maintenant en mesure de mettre en avant un ensemble de points marquants concernant la prise en charge des jeunes Québécois âgés de 0 à 11 ans et nous pouvons alors conclure en essayant de dégager les stratégies mises au point par les parents en fonction des implications en terme de « bien-être familial ».

## CONCLUSION

Jusqu'à présent, les études se sont essentiellement penchées sur le bien-être économique des familles et le lien avec le régime de travail de celles-ci (Lapierre-Adamcyk et al., 2004 et 2005). Ici, nous ajoutons une dimension : la prise en charge des enfants. Nous prenons en compte la situation des parents, mais aussi celle des enfants. Au moment de définir les stratégies familiales, les parents visent divers objectifs et le bien-être des enfants en est une composante élémentaire. Ainsi, malgré sa subjectivité, sa dimension abstraite et théorique, la notion de « bien-être » à laquelle nous nous attachons repose sur les hypothèses suivantes. Pour commencer, nous considérons souhaitable que les membres d'une même famille passe du temps ensemble afin de partager des activités communes mais aussi pour l'éducation des enfants. De plus, nous savons, grâce à diverses recherches antérieures, que le fait qu'un des parents se retire du marché du travail va gruger le niveau de bien-être économique. Enfin, la recherche suggère que pour le développement et la socialisation de l'enfant, les parents devraient d'une part être soutenus, et préférablement faire appel à la garde en installation d'autre part. Celle-ci aurait, en plus du développement et de la socialisation de l'enfant, un effet d'égalisation des chances pour les générations futures.

Grâce aux résultats de cette étude, nous distinguons trois schémas associés à des niveaux de « bien-être » différents en fonction du régime de travail des parents et du temps familial qui en découle, de l'aisance financière de la famille, et de l'accès à des services de garde de qualité. Le premier modèle correspond au modèle « normal » des deux parents qui travaillent à des heures « normales ». Celui-ci a succédé au modèle traditionnel où seul le père subvient aux besoins de la famille. Quant au troisième et dernier modèle, il se définit essentiellement par opposition aux deux autres. Si le premier et le deuxième modèle se définissent assez clairement, le troisième regroupe des situations plus complexes mais aussi de plus en plus fréquentes.

Le premier modèle correspond aux familles dont les deux parents travaillent à temps plein avec des horaires réguliers soit, de jour, du lundi au vendredi. Rappelons que plus de la moitié des enfants de moins de 12 ans ont leurs deux parents qui

travaillent à temps plein et près du tiers voient leurs deux parents travailler selon des heures normales. Ainsi, le budget familial est moins serré et les parents disposent des soirées et des fins de semaines pour être réunis, parents et enfants. Ces derniers peuvent fréquenter la garderie pour les plus jeunes ou les programmes de garde avant et après l'école pour les plus de 5 ans car les heures d'ouverture de ces services n'entrent pas en conflit avec celles du travail des parents. Par ailleurs, la garde en installation offre des places à contribution réduite, ce qui évite d'alourdir le coût de la garde et de gruger les revenus.

Un deuxième modèle se dégage et correspond au modèle traditionnel du père pourvoyeur et de la mère au foyer. Quand la mère se retire entièrement du marché du travail, elle s'occupe généralement elle-même de l'éducation de ses enfants et ne recourt pas ou peu à des services de garde. Ceci évite le coût de la garde et le temps maternel est optimum. Le temps familial est aussi à son maximum car il est entièrement calqué sur les horaires de disponibilité du père. Toutefois, les enfants sont moins susceptibles de fréquenter un service de garde qui, d'après certaines recherches, pourrait favoriser leur développement et leur socialisation. Mais l'inactivité de la mère peut peser sur le bien-être de la famille surtout à cause de la perte de revenu potentiel, ce qui rime souvent avec des niveaux de budget serrés voire insuffisants. Par ailleurs, si l'on adopte un point de vue féministe, cette stratégie constitue un frein à l'émancipation des femmes. Celles-ci en payent le prix en terme de carrière professionnelle et aboutissent à ce que certains nomment la « *mummy track* »<sup>20</sup>. Toutefois, cette situation traditionnelle, qui concerne un quart des enfants de moins de 6 ans et 21% des 6-11 ans, est de moins en moins courante.

Le dernier modèle regroupe des situations plus hétérogènes mais aussi plus complexes. En premier lieu, le travail à temps partiel de la mère quand le père est à temps plein constitue une forme d'ajustements pour prendre en charge les enfants. Le bien-être économique de la famille s'en trouve affaibli, mais de façon moindre par rapport à un retrait total du marché du travail. De plus, ceci permet d'augmenter le temps parental maternel et peut-être même le temps familial si les horaires de travail le permettent. Mais, les enfants ont aussi moins tendance à fréquenter des services de

---

<sup>20</sup> la carrière sans promotion. (Tremblay, 2003c, p.4)



garde, en particulier des modes de garde en installation. En second lieu, le modèle intègre également les cas où soit un parent – la mère – soit les deux ont des horaires non standards. Ces situations sont plus compliquées à analyser car une multitude de modalités d'horaires est à envisager. Mais quelles que soient les combinaisons, l'atypisme des horaires est souvent associé à des revenus plus faibles, le bien-être économique de la famille est alors amoindri par rapport à la situation des deux parents ayant des horaires réguliers. Cependant, il peut s'agir d'une stratégie volontaire pour prendre en charge les enfants. Si un des parents a des horaires atypiques, le temps familial est réduit car le travail empiète sur les périodes généralement consacrées aux activités familiales. En revanche, le temps parental peut être optimisé en assurant alternativement la présence du père et de la mère. Ceci peut s'observer chez 42% des enfants de moins de 12 ans où l'atypisme des horaires touche un des deux parents. Mais, il ressort de notre étude que les enfants dont les parents ont ce régime de travail fréquentent moins un service de garde formel, surtout quand c'est la mère qui a des horaires non standards. Rappelons que si les horaires de travail n'ont pas d'influence sur la fréquentation d'un service de garde, ils jouent sur le mode de garde principalement employé. Ainsi, cette stratégie ne favoriserait pas l'accès à des services de garde de qualité pourtant reconnus pour aider au développement de l'enfant et offrir des places à contribution réduite.

Enfin, il faut également considérer les situations où les deux parents travaillent le soir, la nuit ou la fin de semaine. Cela touche 12% des moins de 12 ans. Le niveau de revenu familial est généralement plus faible que celui des familles où les deux parents ont des horaires réguliers. Toutefois, si les horaires de travail atypiques sont non concordants, ils peuvent permettre de compenser la perte de temps familial par le temps parental et offrent la possibilité d'effectuer un relais pour prendre en charge les enfants. En effet, d'après notre étude, les enfants dont les parents ont tous deux des horaires atypiques non concordants ont plus de chances de fréquenter un service de garde formel que ceux dont les horaires atypiques de travail sont concordants. Mais dans cette dernière situation, le temps familial peut aussi être optimisé si les enfants sont d'âge préscolaire. Par contre, si les enfants vont à l'école, la concordance d'horaires atypiques empiète davantage sur le temps familial et les enfants auront moins tendance

à fréquenter des services de garde formels, tels les programmes de garde avant et après l'école, qui peuvent offrir des places à contribution réduite.

Ainsi, nous pouvons alors répondre à notre question de recherche en affirmant que la complexité des régimes de travail porte atteinte au bien-être des familles. Les familles les plus aisées sont aussi celles qui ont le moins à gruger sur leur temps familial et qui accèdent plus facilement aux services de garde formels. Notre étude a également confirmé un certain nombre d'hypothèses. Revenons alors sur nos principaux résultats.

L'effet de l'activité de la mère sur la fréquentation d'un mode de garde est indéniable. Plus elle se retire du marché du travail, moins les enfants sont présents dans un service de garde. Seuls 15% des enfants ayant une mère inactive fréquentent un mode de garde. Allant à l'encontre de la littérature, les horaires de travail des parents ne semblent pas avoir d'effet notable sur le recours à un service de garde. Par contre, le niveau de budget familial, la scolarisation de la mère et le niveau d'urbanisation sont positivement liés à la fréquentation d'un service de garde. Enfin, le nombre de frères et sœurs joue négativement sur la présence dans un mode de garde. Toutefois, cette caractéristique n'apparaît plus significative lors de l'analyse par régressions logistiques simples.

Concernant le choix du mode principal, ce n'est non pas l'inactivité mais le passage à temps partiel de la mère qui semble déterminant. De plus, si les horaires de travail ne paraissent pas avoir d'effet sur la fréquentation d'un service de garde, ils semblent influencer sur le choix du mode de garde principal. Deux modèles se dessinent en fonction des horaires de travail de la mère. L'atypisme induit une moindre fréquentation des services de garde formels. Et lorsque les deux parents travaillent selon des horaires non standards, les chances de fréquenter un service de garde formel sont encore plus faibles, surtout quand ils sont concordants. La composition familiale joue aussi, mais différemment selon le groupe d'âge : si une fratrie plus âgée augmente les chances d'aller en garderie pour les enfants d'âge préscolaire, témoignant peut-être des répercussions de la politique de «réunification familiale», elle induit l'effet contraire pour les enfants de plus de 5 ans, qui auront plus tendance à être pris en

charge par les frères et sœurs plus âgés. Le niveau de budget familial est également un facteur significatif. Les enfants de 0-5 ans vivant dans des familles où le budget est serré ont plus de chances d'aller dans des garderies. On peut entrevoir l'effet de la politique de réduction supplémentaire des coûts de garde pour les familles les plus démunies si elles vont dans des services offrant des places à contribution réduite. Le milieu de résidence semble aussi être décisif : les milieux les moins urbanisés sont certainement moins pourvus de système de garderies et de programmes de garde avant et après l'école.

Concernant les heures gardées par semaine, nous avons constaté une relation positive entre le niveau d'activité du couple et le nombre d'heures gardées. Et si l'atypisme des horaires tend à faire baisser la durée de la garde hebdomadaire chez les 0-5 ans, il semble par contre l'accroître chez les enfants d'âge scolaire.

Notre analyse sur l'accès aux places à contribution réduite confirme les hypothèses de la littérature. Plus l'enfant est jeune et s'il est gardé, plus il aura de chances de fréquenter un mode de garde payant. Les enfants âgés de 2-3 ans paraissent être ceux qui bénéficient le plus des places à contribution réduite. Ceci est lié au fait que la garderie constitue le mode principal pour 45% d'entre eux. Cependant, les enfants dont les parents ont des horaires atypiques semblent moins accéder aux services de garde offrant des places à contribution réduite : 27% des 0-5 ans dont seule la mère a des horaires atypiques et 35% quand les deux parents ont ce régime de travail contre plus de 40% pour les autres.

Enfin, quant à la garde pendant les vacances scolaires estivales, l'inactivité de la mère ainsi que l'atypisme des horaires de travail des parents permettent de prendre en charge leurs enfants sans recourir à un service de garde, mais cela s'opère au détriment de l'implication professionnelle d'un des parents, très souvent la mère.

Cette recherche s'inscrit donc parmi un ensemble de travaux portant sur les divers enjeux de la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle. Nous avons mis l'accent sur les services de garde, en lien avec la complexité des régimes de travail. Toutefois, pour être plus précis, il aurait été intéressant que nous puissions faire le croisement entre l'activité et les horaires de travail. À cela s'ajoutent les diverses

combinaisons d'horaires non standards des deux parents où le travail pendant la semaine et celui en fin de semaine n'ont pas les mêmes implications. Un découpage plus fin serait donc à envisager. Mais les échantillons d'enquête ne le permettent pas toujours, il faudra rester prudent quant au nombre de cas sélectionnés afin de garder une analyse viable. De plus, certaines questions mériteraient d'être approfondies et d'apparaître dans le questionnaire de l'enquête, tels le coût de la garde, ou l'aspect volontaire du régime de travail. Ceci permettrait d'apporter un éclairage supplémentaire déterminant à ce genre d'analyse.

Enfin, la notion de bien-être sur laquelle nous nous sommes appuyées est aussi largement discutable, notamment en raison du nombre infini de dimensions, de secteurs que cela peut concerner. Sur quels indicateurs se baser? Les valeurs auxquelles les individus sont attachés et leur sentiment face à leur propre vie, le logement où l'enfant grandit ou toute la question de l'environnement dans lequel l'enfant évolue sont autant de caractéristiques à prendre en considération. Elles ont certes déjà été étudiées mais n'ont pas encore été associées à cette problématique. Que ce soit dans un espace défini ou bien dans le cadre de comparaisons avec les autres provinces, nous pensons que de nombreuses recherches restent encore à faire.

## BIBLIOGRAPHIE

- BEAUJOT, R. (2000) *Earning and Caring in Canadian Families*, Broadview Press, 416 p.
- BIANCHI, S. (2000) "Maternal employment and time with children: Dramatic change or surprising continuity?", *Demography*, 37, 4, pp.401-414.
- BLAIN, D., et C. CAUCHON (2001) *La détermination et la gestion des problèmes de conciliation travail-famille en milieu de travail*, 32p. Québec : Conseil de la Famille et de l'Enfance et Ordre des Conseillers en Ressources Humaines et en Relations Industrielles agréés du Québec, <http://www.cfe.gouv.qc.ca/wmimages/enquete-rh.pdf>
- BOILY, N. (2003) Famille et démographie : « Lorsque l'emploi désiré et désirable devient un piège pour les jeunes, la famille et la société » dans les Actes du colloque tenu à l'Université Laval, Québec, les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2002, *Vivre à l'ère précaire, causes et conséquences de l'emploi atypique chez les jeunes*, pp. 25-27, Québec : Conseil Permanent de la Jeunesse.
- CHESNAIS, J-C. (1987) "Population Trends in the European Community 1968-1986." *European Journal of Population* 3, 3-4, pp.281-296.
- CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE (2004) *Le rapport 2003-2004 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*, « Les parents au quotidien », recherche et rédaction de M. Côté et C. Caron, Québec, 98p. Disponible au 2/10/2004 à partir du site suivant : [http://www.cfe.gouv.qc.ca/wmimages/rapport\\_parents\\_CFE.pdf](http://www.cfe.gouv.qc.ca/wmimages/rapport_parents_CFE.pdf)
- DESCARRIES, F. et C. CORBEIL (1994) « Femmes, famille et travail : enjeux et défis de la conciliation », dans Pronovost Gilles, *Comprendre la famille*, pp.173-192. Actes du 2<sup>ème</sup> symposium québécois de recherches sur la famille, tenu à Trois-Rivières les 3, 4 et 5 novembre 1993, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- DESROCHERS, L. (2000) *Travailler autrement : pour le meilleur ou pour le pire? Les femmes et le travail atypique*. Québec : Conseil du statut de la femme, 213 p. Document disponible en ligne à partir du site internet (au 2/10/2004): <http://www.csf.gouv.qc.ca/telechargement/publications/RechercheTravailAtypique1.pdf>
- ESCOJIDO, C. J. ROBERGE (2003) *Parfaire un réseau de service de garde... essentiels au bien-être des enfants et des parents*, mémoire présenté dans le cadre de la consultation sur le développement et le financement des services de garde, Québec : Conseil de la Famille et de l'Enfance, 20p. document disponible sur le site suivant : <http://www.cfe.gouv.qc.ca/wmimages/gardememoire.PDF>
- FRIENDLY, M. (1997) "What is the public interest in child care?", *Policy Options*, january-february 1997, pp. 3-6.
- GUÉRIN, G., S. ST-ONGE, V. HAINES, R. TROTTIER, M. SIMARD (1997) « Les pratiques d'aide à l'équilibre emploi-famille dans les organisations du Québec », *Relations Industrielles*, vol.52, no.2, pp. 274-303.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2003) *Soutenir les familles : Vers une conciliation famille-travail plus harmonieuse*, 31p. Document disponible au 21/11/2004 sur le site internet suivant :

<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2003-2004/fr/pdf/SoutenirLesFamilles.pdf>

GUILLOT, O. (2002) « Une analyse du recours aux services de garde d'enfants », *Économie et Statistiques*, n.352-353, pp. 213-230, Paris, document disponible (au 2/10/2004) sur le site suivant :

[http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ES352-353J.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ES352-353J.pdf)

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2001) *Rapport d'enquête sur les besoins des familles en matière de services de garde éducatifs*, Québec, 108 p.

JAPEL, C. (2004) « Les services à la petite enfance reçus par les enfants de l'Enquête longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ) », conférence dans le cadre du séminaire *Les services de garde éducatifs au Québec : quels effets?* organisé par le partenariat « Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles », le 17 septembre 2004 à Montréal.

JENSON, J. (1998) « Les réformes des services de garde pour jeunes enfants en France et au Québec : une analyse historico-institutionnaliste », *Politique et Sociétés*, vol.17, n. 1-2, pp.183-216.

JENSON J. and M. SINEAU (2001) *WHO CARE'S? Women's Work, Childcare and Welfare State Redesign*, University of Toronto Press.

LAPIERRE-ADAMCYK, E. et N. MARCIL-GRATTON (1995) « Prise en charge des enfants : stratégies individuelles et organisation sociale », *Sociologie et société*, vol. XXVII, n.2, automne 1995, pp.121-142.

LAPIERRE-ADAMCYK, E., C. LE BOURDAIS et N. MARCIL-GRATTON (2001) « Temps de travail et temps familial : comportement des mères et des pères dans une économie en changement », Actes du colloque de décembre 2001, pp149-163, Fédération canadienne de démographie.

LAPIERRE-ADAMCYK, E., N. MARCIL-GRATTON et C. LE BOURDAIS (2004) « Régimes de travail: équilibrer temps familial et bien-être économique », dans J. VÉRON, S. PENNEC et J. LÉGARÉ (dir.), *Age, générations et contrat social*. Les Cahiers de l'INED no 153, Les Éditions de l'Institut national d'études démographiques, Paris, pp.263-276.

LAPIERRE-ADAMCYK, E., N. MARCIL-GRATTON et C. LE BOURDAIS (2005) (sous presse) « A balancing act : Parents'work arrangements and family time », dans K. MCQUILLIAN et Z.R. RAVANERA (eds.), *Family Transformation, Social Cohesion, and Social Capital*, Université de Toronto.

LE BOURDAIS, C., P. J. HAMEL ET P. BERNARD (1987) « Le travail et l'ouvrage. Charge et partage des tâches domestiques chez les couples québécois », *Sociologie et sociétés*, vol XIX, n.1, avril 1987, pp.37-55.

LEFEBVRE, P. (1999) « Travail des mères, modes de gardes et développement des enfants d'âges préscolaires », *Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles*, *Bulletin de liaison*, vol.2 no. 4.

LERO, D.S., H. GOELMAN, A. R. PENCE, L. M. BROCKMAN ET S. NUTTAL (1992) *Étude Nationale Canadienne sur la Garde des Enfants : Les régimes de travail des parents et leurs besoin en matière de garde des enfants*, Ottawa, Statistique Canada et Santé et Bien-être Social Canada, 151 p., n.89-529F au catalogue.

MARSHALL, K. (1993) « Les parents occupés et le partage des travaux domestiques », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol 5, n.3, automne, n.75-001-XPF au catalogue, Statistique Canada.

MARSHALL, K. (1994) « Concilier le travail et la famille », dans *L'emploi et le revenu en perspective*, vol 6 n.1, printemps, n.75-001-XPF au catalogue, Statistique Canada.

MARSHALL, K. (1999) « L'emploi après la naissance d'un enfant », dans *Perspective*, vol.11, n.3, automne, n.75-001-XPF au catalogue, Statistique Canada.

MERCIER, L. (1991) « La vie quotidienne des femmes : entre famille et travail », *Action Nationale*, vol.81, no.1, pp.44-55.

MESSING, K. et J. PRÉVOST (1995) « L'horaire de travail irrégulier et la garde des enfants. Étude ergonomique sur une activité de conciliation des responsabilités professionnelles et familiales. » dans Alary J. et Éthier L., *Comprendre la famille*, pp.379-396. Actes du 3ième symposium québécois de recherches sur la famille, tenu à Trois-Rivières en octobre 1995. Québec, Presses de l'Université du Québec.

MÉTHOT A-L. et L. VANDELAC (1993) *Concilier l'inconciliable... La conciliation des responsabilités familiales et professionnelles dans trois milieux de travail de la région de Montréal : étude exploratoire*. Montréal, CINBIOSE, Protocole FTQ-Services aux collectivités, CAFACC, UQAM.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE LA FAMILLE (2004) *Un service de garde pour votre enfant*, disponible au 1<sup>ier</sup> décembre 2004 à l'adresse suivante :

<http://www.messf.gouv.qc.ca/publications/index.asp?categorie=servgard&type=&page=3>

MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE LA FAMILLE (2004) *Situations des centres de la petite enfance et des garderies au Québec en 2003, Analyse des rapports d'activité soumis par les services de garde*, Québec, 113 p.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE (2003), *Horizon 2005, Conciliation famille-travail, Prendre parti pour les familles*, Québec : Ministère de la Famille et de l'Enfance, direction des communications et de la gestion documentaire, 25p.

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA SOLIDARITÉ, SOCIALE ET DE LA FAMILLE (2003) *Synthèse du forum sur la conciliation du travail avec la famille*, tenu le 13 mars 2003 à Montréal, Québec, 19p.

PALACIO-QUINTIN, E. (2000) « Les services de garde et le développement de l'enfant », *ISUMA, Revue canadienne de recherche sur les politiques*, vol.1 no.2, automne 2000, pp.25-31, document disponible à partir du site suivant (au 10/10/2004) : [http://www.isuma.net/v01n02/palacio/palacio\\_f.pdf](http://www.isuma.net/v01n02/palacio/palacio_f.pdf).

PENCE, ALAN.R. ET AL (1992) *Etude nationale sur la garde des enfants canadiens en contexte : perspectives des provinces et des territoires*, Statistique Canada et Santé et Bien-être social Canada, Ottawa, 493p.

POWELL, L. (1997) "Family behaviour and child care costs : policy implications", *Policy Options*, january-february 1997, pp. 11-15.

PRESSER, H. (1999) "Towards a 24-hours economy", *Science*, 284, Juin, pp.1778-1779.

PRESSER H. (1989) "Can we make time for children? The economy, work schedules, and child care", *Demography*, vol.26, n.4, pp. 523-543.

ROCHETTE M. (2003) *Le travail atypique des parents et la garde des enfants : description du phénomène et recension des expériences étrangères de garde à horaires non usuels*. Québec : Ministère de la Famille et de l'Enfance, 86p. Document disponible en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.messf.gouv.qc.ca/publications/index.asp?categorie=famille#liste>

ROCHETTE, M. (2002) *La conciliation travail-famille dans les conventions collectives québécoises : secteurs publics, de l'éducation, de la santé et services sociaux, secteurs universitaires et municipal*, Québec : Ministère de la Famille et de l'Enfance, Direction des communications et de la gestion documentaire, 47p.

ROCHETTE, M. et J. DESLAURIERS (2003). « L'horaire de travail des parents, typique ou atypique, et les modalités de garde des enfants », dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, no 10, 55p. Document disponible au 2/10/2004 à l'adresse internet suivante :

[http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/bebe\\_v2no10.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/bebe_v2no10.htm)

SAINT-PIERRE, M-H., sous la supervision de R. B-DANDURAND (2002) *Évaluation des projets-pilotes de garde à horaires non usuels, version abrégée*. Québec : Ministère de la Famille et de l'Enfance, Direction des communications et de la gestion documentaire, 29p. Document disponible (au 2/10/2004) à l'adresse internet suivante : <http://www.messf.gouv.qc.ca/publications/index.asp?categorie=servgard&type=&page=6>

SAINT-PIERRE M-H et R. B.-DANDURAND (1999) « Les projets de documentation sur la prise en charge des enfants et les politiques familiales », *Famille en Mouvement et Dynamiques Intergénérationnelles*, *Bulletin de liaison*, vol 2, n.3.

STATISTIQUE CANADA, 2003, « L'avantage du congé parental prolongé » dans *Le Quotidien* du 21 mars 2003, Ottawa, Statistique Canada, n. 11-001-XIF au catalogue.

TREMBLAY, D-G (2003a), « Les difficiles conciliation famille-travail-études : le télétravail et le travail autonome sont-ils des solutions? » dans les Actes du colloque tenu à l'Université Laval, Québec, les 1er et 2 juin 2002, *Vivre à l'ère précaire, causes et conséquences de l'emploi atypique chez les jeunes*, pp. 43-46, Québec : Conseil Permanent de la Jeunesse.

TREMBLAY, D-G. (2003b) « Articulation vie personnelle et vie professionnelle : quelles mesures offrent les organisations et qui les utilise? », *Le sans papier*, vol 36, mars 2003, disponible en ligne sur le site (au 2/10/2004) :



[http://benhur.telug.quebec.ca/~journal/2003\\_03/nouvelle11.html](http://benhur.telug.quebec.ca/~journal/2003_03/nouvelle11.html)

TREMBLAY, D-G. (2003c) « Manquons-nous de temps ou avons-nous besoin de la semaine de 4 jours? », magazine *Le sans papier* de la télé-université, vol 36, mars 2003, disponible en ligne (au 1/10/2004):

[http://benhur.telug.quebec.ca/~journal/2003\\_03/textes/semainedequatrejours.doc](http://benhur.telug.quebec.ca/~journal/2003_03/textes/semainedequatrejours.doc)

TREMBLAY, D-G. (2001) Les femmes et le marché du travail au Québec et au Canada, texte 1.2 bloc 1, du cours RIN 2013 de la télé-université, 21p. Disponible en ligne sur le site suivant (au 2/10/2004) :

<http://www.telug.quebec.ca/rin2013/bloc1texte2.pdf>

TREMBLAY, D-G. et D. VILLENEUVE (2002) Articulation emploi-famille et temps de travail , texte 1.1 bloc 1, du cours RIN 2013 de la télé-université, 64p. Disponible en ligne sur le site (au 2/10/ 2004) :

<http://www.telug.quebec.ca/rin2013/bloc1texte1.pdf>

TREMBLAY, D.-G. ET AMHERDT, C.H. (2000). *La vie en double. Les obstacles organisationnels et socioculturels à la conciliation des responsabilités parentales et professionnelles chez les pères et les mères*. Rapport de recherche. 99 p. Texte 2.3 disponible sur le site du cours RIN 2013 sur le site

[www.telug.quebec.ca/rin2013/bloc2texte3.pdf](http://www.telug.quebec.ca/rin2013/bloc2texte3.pdf)

TREMBLAY, D.-G. ET C. VAILLANCOURT-LAFLAMME, C. (2000). La conciliation des responsabilités parentales et professionnelles chez les employés de bureau; résultats d'une recherche menée au Québec. 46 p. Texte 2.1 accessible sur le site du cours RIN 2013 à l'adresse suivante : <http://www.telug.quebec.ca/rin2013/bloc2texte1.pdf>

VILLENEUVE, D. et TREMBLAY, D-G. (1999) *Famille et travail, deux mondes à concilier*, Avis, 50p. Québec : Conseil de la Famille et de l'Enfance, document accessible en ligne (au 2/10/2004) à partir du site

<http://www.cfe.gouv.qc.ca/wmimages/avis-famille-sept99.pdf>

## GLOSSAIRE

### Définitions des différents termes employés concernant les services de gardes<sup>21</sup>

Centre de la petite enfance : désigne des organismes sans but lucratif, dont les conseils d'administration sont formés d'un tiers de parents utilisateurs, qui peuvent offrir des services de garde en installation, c'est-à-dire dans leurs propres locaux, ainsi qu'en milieu familial où ils jouent un rôle de coordination, de contrôle et de soutien.

Garde formelle : désigne le recours à la garde en installation ou la garde en milieu familial. On l'oppose à la garde informelle.

Garde en installation ou garde institutionnelle : représente tous modes où des services de garde éducatifs sont offerts, tels la garderie, la garde préscolaire, la halte-garderie, le jardin d'enfants ou les programmes de garde en milieu scolaire.

Garde en milieu familial : La garde en milieu familial est un service fourni par une personne dans une résidence privée, moyennant rémunération. Que ce soit pour offrir aux parents des places à contribution réduite ou pour avoir le droit d'accueillir plus de six enfants (dont deux au plus peuvent avoir moins de 18 mois), la personne responsable d'un service de garde en milieu familial doit être reconnue par un CPE. Si elle est assistée d'un autre adulte, elle peut accueillir de sept à neuf enfants, dont quatre au plus peuvent avoir moins de 18 mois.

Garde informelle : représente l'ensemble des modes qui ne sont pas considérés comme formels. On considère que la garde par un proche, la garde à domicile, la garde par la fratrie ou l'auto-surveillance sont des modes de garde informels.

Garde non-régie : désigne les services de garde sans permis du ministère de la Famille et de l'Enfance. Ils sont offerts par des personnes pouvant garder six enfants et moins dans une résidence privée sans que la reconnaissance par un centre de la petite enfance soit nécessaire. Le programme des places à contribution réduite ne s'applique pas aux services de garde non régis par la loi.

---

<sup>21</sup> Définitions à partir du site du Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille et de l'ISQ, décembre 2004.

Garde régie : désigne les services de garde qui ont un permis du ministère de la Famille et de l'Enfance, que ce soit une installation en centre de la petite enfance (CPE), une garderie avec ou sans but lucratif ou encore la garde en milieu familial.

Garde régulière : désigne l'utilisation d'un service de garde de façon prévisible selon une fréquence fixe; elle peut être à temps plein ou à temps partiel, le jour, le soir, la nuit ou la fin de semaine.

Garderie : désigne un établissement qui fournit des services de garde éducatifs dans une installation exclusivement, où l'on reçoit au moins sept enfants, de façon régulière et pour des périodes qui n'excèdent pas 24 heures consécutives et dans lequel sont offertes des places à contribution réduite. Elles sont soit des entreprises privées à but lucratif tenues par des personnes physiques ou morales, soit des organisations sans but lucratif exceptionnellement gérées par des institutions religieuses, des corporations municipales ou des corporations scolaires. La plupart des garderies ont conclu une entente avec le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille et offrent des places à contribution réduite.

Halte-garderie : désigne un service de garde pouvant recevoir au moins sept enfants de façon irrégulière ou occasionnelle et pour des périodes qui n'excèdent pas 24 heures consécutives.

Installation : désigne un lieu physique où des services de garde éducatifs sont offerts.

Jardin d'enfants : désigne l'utilisation d'un service de garde fourni dans un lieu où l'on reçoit de façon régulière au moins sept enfants âgés de 2 à 5 ans pour des périodes qui n'excèdent pas 4 heures par jour, en groupe stable auquel on offre des activités d'une durée fixe.

Place à contribution réduite : désigne les places à contribution réduite qui visent les enfants âgés de moins de 5 ans et qui occupent une place donnant droit à une subvention en vertu de la Loi sur les CPE et autres services de garde. La contribution réduite était fixée à 5 \$ par jour ou par demi-journée de garde (jusqu'au 31 décembre

2003<sup>22</sup>), quel que soit le mode de garde choisi par le parent (installation ou milieu familial).

Services de garde : désigne une personne qui vient garder au domicile de l'enfant, ou il peut s'agir de la garde des enfants dans un milieu familial autre ou encore dans une garderie.

Services de garde en milieu familial offrant des services à 5 \$<sup>23</sup> : désigne des services de garde offerts dans une résidence privée par un ou une responsable qui bénéficie du soutien d'un Centre de la petite enfance (CPE) qui détient lui-même un permis du ministère de la Famille et de l'Enfance. Des places à 5 \$ y sont disponibles pour les enfants admissibles.

Services de garde en milieu familial n'offrant pas de services à 5 \$ : désigne des services de garde offerts dans une résidence privée par un ou une responsable qui n'offre pas de places à contribution réduite à 5 \$ et qui ne bénéficie pas du soutien d'un CPE.

Service de garde en milieu scolaire : Les commissions scolaires et les écoles sont responsables de l'organisation et de l'administration des services de garde en milieu scolaire. Les heures d'ouverture couvrent généralement la période qui précède le début des classes le matin, la période du dîner et la période qui suit la fin des classes. Le service est souvent offert durant les journées pédagogiques et la semaine de relâche; il peut aussi être offert pendant la période estivale. De plus, depuis septembre 1998, la garde en milieu scolaire offre l'accès aux places à contribution réduite. Depuis janvier 2004, la garde en milieu scolaire est offerte au coût minime de 7\$ par jour pour les enfants de 5 à 12 ans.

*Source : Institut de la Statistique du Québec, 2001, Rapport d'enquête sur les besoins des familles en matière de services de garde éducatif, Québec, 108p.*

*Ministère de l'Emploi, de la Solidarité Sociale et de la Famille, 2004, Un service de garde pour votre enfant, disponible au 1<sup>er</sup> décembre 2004 à l'adresse suivante :*

<sup>22</sup> La définition est empruntée à l'ISQ dont le rapport précède le changement de gouvernement. La contribution est passée à 7\$ par jour au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

<sup>23</sup> La contribution réduite actuelle est désormais de 7\$. Nous laissons cette formule car la majorité des articles, antérieurs à janvier 2004, font référence aux garderies à 5\$.

<http://www.messf.gouv.qc.ca/publications/index.asp?categorie=servgard&type=&page=3>

*Ministère de l'Emploi, de la Solidarité Sociale et de la Famille, 2004, à l'adresse internet suivante, disponible au 1<sup>er</sup> décembre 2004 :*

<http://www.messf.gouv.qc.ca/services-a-la-famille/services-de-garde/types-services-de-garde/types.asp>

*Ministère de la Famille, des aînés et de la condition féminine, 2005, à l'adresse internet suivante, disponible au 8 juin 2005 :*

<http://www.mfacf.gouv.qc.ca/thematiques/famille/services-garde/index.asp>

## ANNEXES

*Note : L'ensemble des tableaux suivants résultent des calculs de l'auteure faits à partir du cycle 4 de l'ELNEJ.*

### Relatifs au chapitre 3 :

**Tableau A.I : Nombre hebdomadaire moyen des heures passées en service de garde selon l'activité des parents, enfants de 0 à 11 ans gardés issus de familles biparentales, Québec, 2000-2001**

	Les 0-5 ans		Les 6-11 ans	
	Moyenne	effectif	Moyenne	effectif
Les 2 à temps plein	35	949	12	501
P plein + M partiel	25	286	10	107
M plein + P partiel	36*	18	12*	12
P plein + M inactive	24	78	11	20
Autres	32	37	6*	6
Les 2 inactifs	29*	13	-	-

**Tableau A.II : Nombre hebdomadaire moyen des heures passées en service de garde selon les horaires de travail des parents, enfants de 0 à 11 ans gardés issus de familles biparentales, Québec, 2000-2001**

	Les 0-5 ans		Les 6-11 ans		Tous les 0-11 ans	
	Moyenne	effectif	Moyenne	effectif	Moyenne	effectif
Mère+Père réguliers	36	499	12	286	23	785
Père reg + Mère atypique	27	204	10	98	18	302
Mère reg + Père atypique	33	319	12	139	23	458
Mère + Père atypique concordant	29	108	14	42	23	150
Mère + Père atypique non concordant	30	127	12	57	21	184
Père reg + Mère inactive	29	34	12*	10	21	44
Mère travaille + Père inactif et les 2 inactifs	32	40	-	3	27	43
Père atypique + Mère inactive	21	48	10*	10	17	58

**Tableau A.III : Nombre hebdomadaire moyen des heures passées en service de garde selon le revenu adéquat, enfants de 0 à 11 ans gardés issus de familles biparentales, Québec, 2000-2001**

	0-5		6-11 ans		0-11 ans	
	Moyenne	effectif	Moyenne	effectif	Moyenne	effectif
Insuffisant	33	26	-	-	28	30
Intermédiaire	28	310	11	95	20	405
Intermédiaire supérieur	32	654	11	317	22	971
Supérieur	35	417	14	235	23	652

Tableau A.IV : Nombre hebdomadaire moyen des heures passées en service de garde selon la composition familiale, enfants de 0 à 11 ans gardés issus de familles biparentales, Québec, 2000-2001

Nombre d'enfants dans le ménage	Place de l'enfant dans la fratrie	Les 0-5 ans		Les 6-11 ans	
		moyenne	effectif	moyenne	effectif
1 enfant	Unique	33	414	14	84
2 enfants	Aîné	31	223	12	227
	Dernier-né	33	504	10	174
3 enfants ou plus	Aîné	30*	16	14	51
	Cadet	30	90	13	73
	Dernier-né	32	160	11	42

Relatifs au chapitre 4 :

Tableau A.V : Coefficients de corrélation de Pearson entre diverses caractéristiques, enfants de 0 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELENJ, cycle 4, 2000-2001.

		Composition familiale	Budget familial	Activité des parents	Horaires de travail des parents	Scolarité atteinte de la mère
Composition familiale	Corrélation de Pearson	1	-0,074	0,058	0,011	-0,055
	Significativité	-	0,000	0,001	0,500	0,001
	N	3557	3557	3557	3557	3557
Budget familial	Corrélation de Pearson		1	-0,376	-0,160	-0,028
	Significativité		-	0,000	0,000	0,099
	N		3557	3557	3557	3557
Activité des parents	Corrélation de Pearson			1	0,627	0,102
	Significativité			-	0,000	0,000
	N			3557	3557	3557
Horaires de travail des parents	Corrélation de Pearson				1	0,050
	Significativité				-	0,003
	N				3557	3557
Scolarité atteinte de la mère	Corrélation de Pearson					1
	Significativité					-
	N					3557

Tableau A.VIa: Coefficients de corrélation de Pearson entre diverses caractéristiques, enfants de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELENJ, cycle 4, 2000-2001.

		Composition familiale	Budget familial	Activité des parents	Horaires de travail des parents	Scolarité atteinte de la mère
Composition familiale	Corrélation de Pearson	1	-0,037	0,096	0,013	-0,046
	Significativité		0,135	0,000	0,594	0,062
	N	1623	1623	1623	1623	1623
Budget familial	Corrélation de Pearson		1	-0,416	-0,184	-0,071
	Significativité			0,000	0,000	0,004
	N		1623	1623	1623	1623
Activité des parents	Corrélation de Pearson			1	0,598	0,121
	Significativité				0,000	0,000
	N			1623	1623	1623
Horaires de travail des parents	Corrélation de Pearson				1	0,109
	Significativité					0,000
	N				1623	1623
Scolarité atteinte de la mère	Corrélation de Pearson					1
	Significativité					
	N					1623

Tableau A.VIb: Coefficients de corrélation de Pearson entre diverses caractéristiques, enfants de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales à 2 parents actifs, Québec, ELENJ, cycle 4, 2000-2001.

		Composition familiale	Budget familial	Activité des parents	Horaires de travail des parents	Scolarité atteinte de la mère
Composition familiale	Corrélation de Pearson	1	-0,005	0,061	0,041	-0,011
	Significativité		0,876	0,039	0,171	0,703
	N	1124	1124	1124	1124	1124
Budget familial	Corrélation de Pearson		1	-0,119	-0,171	0,032
	Significativité			0,000	0,000	0,281
	N		1124	1124	1124	1124
Activité des parents	Corrélation de Pearson			1	0,085	0,004
	Significativité				0,004	0,897
	N			1124	1124	1124
Horaires de travail des parents	Corrélation de Pearson				1	-0,010
	Significativité					0,747
	N				1124	1124
Scolarité atteinte de la mère	Corrélation de Pearson					1
	Significativité					
	N					1124



Tableau A.VIIa: Coefficients de corrélation de Pearson entre diverses caractéristiques, enfants de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELENJ, cycle 4, 2000-2001.

		Composition familiale	Budget familial	Activité des parents	Horaires de travail des parents	Scolarité atteinte de la mère
Composition familiale	Corrélation de Pearson	1	-0,130	0,041	0,015	-0,070
	Significativité		0,000	0,072	0,521	0,002
	N	1934	1934	1934	1934	1934
Budget familial	Corrélation de Pearson		1	-0,338	-0,139	0,001
	Significativité			0,000	0,000	0,950
	N		1934	1934	1934	1934
Activité des parents	Corrélation de Pearson			1	0,651	0,093
	Significativité				0,000	0,000
	N			1934	1934	1934
Horaires de travail des parents	Corrélation de Pearson				1	0,011
	Significativité					0,628
	N				1934	1934
Scolarité atteinte de la mère	Corrélation de Pearson					1
	Significativité					
	N					1934

Tableau A.VIIb: Coefficients de corrélation de Pearson entre diverses caractéristiques, enfants de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales à 2 parents sont actifs, Québec, ELENJ, cycle 4, 2000-2001.

		Composition familiale	Budget familial	Activité des parents	Horaires de travail des parents	Scolarité atteinte de la mère
Composition familiale	Corrélation de Pearson	1	-0,058	0,048	-0,003	0,067
	Significativité		0,028	0,068	0,901	0,011
	N	1447	1447	1447	1447	1447
Budget familial	Corrélation de Pearson		1	-0,177	-0,139	0,111
	Significativité			0,000	0,000	0,000
	N		1447	1447	1447	1447
Activité des parents	Corrélation de Pearson			1	-0,034	-0,030
	Significativité				0,195	0,257
	N			1447	1447	1447
Horaires de travail des parents	Corrélation de Pearson				1	0,025
	Significativité					0,342
	N				1447	1447
Scolarité atteinte de la mère	Corrélation de Pearson					1
	Significativité					
	N					1447

Les tableaux suivants présentent les résultats d'analyse de régression logistique. Afin de mieux comprendre les variables présentes dans le modèle, voici la correspondance entre les abréviations employées dans les tableaux et leurs significations.

Tableau A.VIII : Correspondance entre les abréviations employées dans les tableaux et leurs significations

	Abréviations	Significations
Âge de l'enfant	Gp.0à1.....	Groupe de 0 à un 1 an
	Gp.4à5.....	Groupe de 4 à 5 ans
	Gp.9à11.....	Groupe 9 à 11 ans
Activité des parents	Ppl.mpart.....	Père à temps plein et mère à temps partiel
	Ppl.minac.....	Père à temps plein et mère inactive
Horaires de travail des parents	2 réguliers.....	Les 2 réguliers
	Preg.matyp.....	Réguliers pour le père, atypiques pour la mère
	Patyp.mrég.....	Réguliers pour la mère, atypiques pour le père
	Atyp.conc.....	Atypiques concordants
	Atyp.nonc.....	Atypiques non concordants
	Prég.minac.....	Père régulier, mère inactive
	Patyp.minac.....	Père atypique, mère inactive
P.ou2.inac.....	Père inactif ou deux parents inactifs	
Composition familiale	Unique.....	Enfant unique
	Aîné de 2.....	Enfant aîné d'une famille de deux enfants
	Cadet.....	Cadet d'une famille de 3 enfants ou plus
	Dernier né.....	Dernier né
Milieu de résidence	Rural.....	Milieu rural
	Urbain30.....	Milieu urbain jusqu'à 30 000 hab
	Urbain500.....	Milieu urbain jusqu'à 500 000 habitants
Budget familial	Rev.faible.....	Revenu faible
	Rev.moy.....	Revenu moyen
	Rev.sup.....	Revenu supérieur
Scolarité	Univ.....	Diplôme universitaire
	Secondaire.....	Diplôme de secondaire et moins

## La fréquentation d'un mode de garde

### Les 0-5 ans

**Tableau A.IX : Rapports de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde, enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (analyse de l'activité des parents et de la composition familiale)**

Logistic regression Number of obs = 2209  
Wald chi2(7) = 317.99  
Prob > chi2 = 0.0000  
 Log pseudolikelihood = -1110.4151 Pseudo R2 = 0.2561  
(standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

recour	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
Ppl.mpart	.4553251	.0873641	-4.10	0.000	.312608	.663198
Ppl.minac	.039027	.0075704	-16.72	0.000	.0266839	.0570794
Autres	.125184	.0310805	-8.37	0.000	.0769509	.2036498
Unique	1.08195	.2052951	0.42	0.678	.7459261	1.569347
Aîné de 2	1.097573	.2439874	0.42	0.675	.7099266	1.696887
Cadet	.7515355	.2178032	-0.99	0.324	.4258552	1.326285
Dernier né	1.03632	.2275806	0.16	0.871	.6738541	1.593755

**Tableau A.X : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde, enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (analyse des horaires des parents et de la composition familiale)**

Logistic regression Number of obs = 2209  
Wald chi2(11) = 324.82  
Prob > chi2 = 0.0000  
 Log pseudolikelihood = -1112.2045 Pseudo R2 = 0.2549  
(standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

recour	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
Preg.matyp	.9322631	.2364794	-0.28	0.782	.56705	1.532695
Mreg.patyp	.8401697	.1844263	-0.79	0.428	.5464106	1.291858
Preg.minac	.038116	.01072	-11.62	0.000	.0219639	.0661462
Patyp.minac	.0575213	.0151845	-10.82	0.000	.034287	.0965003
Atyp.conc	1.132095	.3643633	0.39	0.700	.6024556	2.12736
Atyp.nonc	.7751117	.2381321	-0.83	0.407	.4244785	1.415379
P.ou2.inac	.086792	.0262947	-8.07	0.000	.0479289	.1571673
Unique	1.078305	.2076531	0.39	0.695	.7393031	1.572753
Aîné de 2	1.024498	.2266599	0.11	0.913	.6640354	1.580632
Cadet	.7041043	.2240108	-1.10	0.270	.377422	1.313551
Dernier né	.9752356	.2087832	-0.12	0.907	.6410326	1.483676

**Tableau A.XI: Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde, enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet intégrant l'activité des parents)**

Logistic regression  
 Number of obs = 2209  
 Wald chi2(17) = 341.35  
 Prob > chi2 = 0.0000  
 Log pseudolikelihood = -1052.389  
 Pseudo R2 = 0.2950  
 (standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

recour	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
Ppl.mpart	.4801375	.0937856	-3.76	0.000	.327416	.7040953
Ppl.minac	.0509281	.0103865	-14.60	0.000	.0341476	.0759549
Autres	.2516392	.0745355	-4.66	0.000	.1408162	.4496805
Unique	1.221526	.239005	1.02	0.306	.8324457	1.792461
Aîné de 2	.8139546	.1789993	-0.94	0.349	.5289441	1.252537
Cadet	.6899462	.2046709	-1.25	0.211	.3857521	1.23402
Dernier né	1.087592	.2443856	0.37	0.709	.7001611	1.689405
Gp.0à1	.4355776	.0846445	-4.28	0.000	.2976145	.6374953
Gp.4à5	.9143167	.1496537	-0.55	0.584	.6633971	1.260143
Rev.faible	.2128437	.0896439	-3.67	0.000	.0932305	.4859187
Rev.moy	.7207223	.1402292	-1.68	0.092	.4922115	1.05532
Rev.sup	1.026947	.2114326	0.13	0.897	.6859595	1.537437
Rural	1.006754	.1951061	0.03	0.972	.6885931	1.471918
Urbain30	1.566369	.3335511	2.11	0.035	1.031893	2.377681
Urbain500	1.388038	.2442474	1.86	0.062	.9831478	1.959674
Secondaire	.5231512	.0955241	-3.55	0.000	.3657659	.7482577
Univ	1.220866	.2328099	1.05	0.295	.8401376	1.774131

**Tableau A.XII : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde, enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet intégrant les horaires des parents)**

Logistic regression  
 Log pseudolikelihood = -1057.7481  
 (standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

Number of obs = 2209  
 Wald chi2(21) = 355.95  
 Prob > chi2 = 0.0000  
 Pseudo R2 = 0.2914

recour	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
Preg.matyp	1.120942	.2740405	0.47	0.640	.6942038	1.810003
Mreg.patyp	.8675282	.1856583	-0.66	0.507	.5703209	1.319617
Preg.minac	.0498624	.0139557	-10.71	0.000	.0288095	.0863
Patyp.minac	.0809212	.0222225	-9.16	0.000	.0472396	.1386178
Atyp.conc	1.240515	.4290054	0.62	0.533	.6298433	2.443272
Atyp.nonc	.8128499	.2557401	-0.66	0.510	.4387368	1.505971
P.ou2.inac	.1966383	.0685035	-4.67	0.000	.0993419	.3892276
Unique	1.212933	.2414656	0.97	0.332	.8210753	1.791803
Aîné de 2	.7548777	.1706119	-1.24	0.213	.4847238	1.175598
Cadet	.6230838	.1948873	-1.51	0.130	.3375272	1.150228
Dernier né	1.010044	.2256255	0.04	0.964	.6519248	1.564888
Gp.0à1	.4146476	.0817782	-4.46	0.000	.28171	.6103177
Gp.4à5	.9301276	.1552723	-0.43	0.664	.6705728	1.290147
Rev.faible	.3104591	.1309129	-2.77	0.006	.1358544	.7094717
Rev.moy	.7179295	.1410926	-1.69	0.092	.4884247	1.055276
Rev.sup	1.08232	.2232136	0.38	0.701	.7224488	1.621453
Rural	1.039741	.2006686	0.20	0.840	.7122693	1.517769
Urbain30	1.579557	.3330431	2.17	0.030	1.044871	2.387853
Urbain500	1.444079	.2544214	2.09	0.037	1.022407	2.039659
Secondaire	.5243321	.0986292	-3.43	0.001	.3626533	.7580908
Univ	1.224171	.241358	1.03	0.305	.8317996	1.801628

**Tableau A.XIII : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde, enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales avec les deux parents actifs, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (régime de travail et composition familiale)**

Logistic regression  
 Log pseudolikelihood = -822.54322  
 (standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

Number of obs = 1575  
 Wald chi2(10) = 20.12  
 Prob > chi2 = 0.0281  
 Pseudo R2 = 0.0258

recour	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
Ppl.mpart	.4389243	.0873387	-4.14	0.000	.2971766	.6482831
Autres	.5765059	.339227	-0.94	0.349	.1819452	1.826698
Preg.matyp	1.144786	.3063788	0.51	0.613	.6775131	1.934333
Mreg.patyp	.8488809	.18207	-0.76	0.445	.5575439	1.292452
Atyp.conc	1.246951	.3972351	0.69	0.488	.6678612	2.328158
Atyp.nonc	.9018338	.2637076	-0.35	0.724	.5084222	1.599663
Unique	1.036894	.2230482	0.17	0.866	.6801909	1.580658
Aîné de 2	1.057228	.2727961	0.22	0.829	.6375784	1.753089
Cadet	.8007808	.3056817	-0.58	0.561	.3789526	1.692164
Dernier né	1.134461	.3010026	0.48	0.634	.6744399	1.908253

**Tableau A.XIV : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde, enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales avec les deux parents actifs, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet)**

Logistic regression Number of obs = 1575  
Wald chi2(20) = 72.27  
Prob > chi2 = 0.0000  
Log pseudolikelihood = -782.72064 Pseudo R2 = 0.0730

(standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

recour	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
Ppl.mpart	.451678	.0920576	-3.90	0.000	.3029308	.673464
Autres	.6403244	.4125321	-0.69	0.489	.1811379	2.263553
Preg.matyp	1.423667	.3769533	1.33	0.182	.8472868	2.392139
Mreg.patyp	.8838366	.1844431	-0.59	0.554	.5871368	1.330469
Atyp.conc	1.398028	.4777514	0.98	0.327	.715538	2.731486
Atyp.nonc	.9787786	.2983708	-0.07	0.944	.538523	1.778954
Unique	1.115133	.2456682	0.49	0.621	.7241085	1.717314
Aîné de 2	.783817	.2098406	-0.91	0.363	.4638036	1.324632
Cadet	.7613414	.2987046	-0.69	0.487	.3528735	1.64263
Dernier né	1.162975	.3200258	0.55	0.583	.6781689	1.994356
Gp.0à1	.4407458	.0995061	-3.63	0.000	.2831487	.6860596
Gp.4à5	.921639	.1761914	-0.43	0.669	.6336291	1.340561
Rev.faible	.8283739	.5974478	-0.26	0.794	.2015184	3.405165
Rev.moy	.607569	.1385678	-2.18	0.029	.3885641	.9500108
Rev.sup	1.052035	.2475299	0.22	0.829	.6633668	1.668425
Rural	.9704472	.2107194	-0.14	0.890	.6340814	1.485247
Urbain30	1.51109	.3697634	1.69	0.092	.9354085	2.441064
Urbain500	1.466411	.3167618	1.77	0.076	.9602548	2.239366
Secondaire	.5061703	.1090738	-3.16	0.002	.3317972	.7721837
Univ	1.268555	.2971339	1.02	0.310	.8015526	2.007642

### Les 6-11 ans

**Tableau A.XV : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde, enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (analyse de l'activité des parents et de la composition familiale)**

Logistic regression Number of obs = 1248  
Wald chi2(7) = 71.43  
Prob > chi2 = 0.0000  
Log pseudolikelihood = -704.33585 Pseudo R2 = 0.1847

(standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

recour	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
Ppl.mpart	.3504314	.1043036	-3.52	0.000	.1955457	.6279971
Ppl.minac	.0571745	.0254044	-6.44	0.000	.0239324	.1365897
Autres	.1365217	.0644736	-4.22	0.000	.0541021	.3445
Unique	.9055852	.3437685	-0.26	0.794	.4303337	1.905694
Aîné de 2	1.175274	.2727434	0.70	0.486	.745766	1.852148
Cadet	.7943191	.2763559	-0.66	0.508	.4016509	1.570874
Dernier né	.9988645	.3618591	-0.00	0.997	.4910677	2.031757

**Tableau A.XVI : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde, enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (analyse des horaires de travail des parents et de la composition familiale)**

Logistic regression Number of obs = 1248  
Wald chi2(11) = 59.24  
Prob > chi2 = 0.0000  
Log pseudolikelihood = -719.52422 Pseudo R2 = 0.1671

(standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

recour	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
Preg.matyp	.8428814	.31281	-0.46	0.645	.4072572	1.744473
Mreg.patyp	.8473252	.2605195	-0.54	0.590	.4638086	1.547966
Preg.minac	.0569931	.0428409	-3.81	0.000	.0130613	.24869
Patyp.minac	.0688445	.0348349	-5.29	0.000	.0255368	.1855977
Atyp.conc	.480454	.1976358	-1.78	0.075	.2145399	1.075958
Atyp.nonc	.6969114	.2793903	-0.90	0.368	.3176382	1.529053
P.ou2.inac	.0591595	.058906	-2.84	0.005	.0084037	.4164658
Unique	1.161579	.4521031	0.38	0.700	.5416877	2.490856
Aîné de 2	1.232672	.2917333	0.88	0.377	.7751681	1.960195
Cadet	.8808369	.2855138	-0.39	0.695	.4666461	1.66266
Dernier né	1.087298	.4073129	0.22	0.823	.5217712	2.265778

**Tableau A.XVII : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde, enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet intégrant l'activité des parents)**

Logistic regression Number of obs = 1248  
Wald chi2(16) = 110.52  
Prob > chi2 = 0.0000  
Log pseudolikelihood = -676.24751 Pseudo R2 = 0.2172

(standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

recour	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
Ppl.mpart	.3642178	.113662	-3.24	0.001	.197572	.6714242
Ppl.minac	.0645719	.0279638	-6.33	0.000	.0276324	.1508929
Autres	.1765582	.1066195	-2.87	0.004	.0540588	.5766457
Unique	.8150833	.3210664	-0.52	0.604	.3766244	1.763988
Aîné de 2	1.235145	.2877512	0.91	0.365	.7823734	1.949944
Cadet	.9139469	.3358715	-0.24	0.807	.4447419	1.878165
Dernier né	1.219623	.4474115	0.54	0.588	.5942471	2.503132
Gp.9à11	.7430746	.1608396	-1.37	0.170	.4861704	1.135733
Rev. faible	.2087795	.1495679	-2.19	0.029	.0512737	.8501227
Rev. moy	.5961138	.1751827	-1.76	0.078	.3351064	1.060414
Rev. sup	1.0069	.3199871	0.02	0.983	.5401061	1.877126
Rural	.5946239	.177251	-1.74	0.081	.3315189	1.066538
Urbain30	.8002424	.2262304	-0.79	0.431	.4598169	1.392702
Urbain500	.6451636	.2031108	-1.39	0.164	.348092	1.195765
Secondaire	1.120745	.2990439	0.43	0.669	.6643305	1.89073
Univ	1.964874	.64821	2.05	0.041	1.029258	3.750985

**Tableau A.XVIII : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde, enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet intégrant les horaires de travail des parents)**

Logistic regression  
 Number of obs = 1248  
 Wald chi2(20) = 104.80  
 Prob > chi2 = 0.0000  
 Pseudo R2 = 0.2036  
 Log pseudolikelihood = -687.98029  
 (standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

recour	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]
Preg.matyp	.8992941	.3418227	-0.28	0.780	.4269324 1.894281
Preg.patyp	.850344	.2707831	-0.51	0.611	.4555526 1.58727
Preg.minac	.0673294	.0471362	-3.85	0.000	.0170723 .2655321
Patyp.minac	.0854445	.0439603	-4.78	0.000	.0311709 .2342169
Atyp.conc	.5919889	.2589909	-1.20	0.231	.2511417 1.39543
Atyp.nonc	.800991	.3747816	-0.47	0.635	.3201494 2.004023
P.ou2.inac	.0544876	.0704142	-2.25	0.024	.0043281 .6859663
Unique	1.054663	.4287801	0.13	0.896	.4753926 2.339781
Aîné de 2	1.321997	.3154965	1.17	0.242	.8281141 2.11043
Cadet	1.023181	.3519247	0.07	0.947	.5214115 2.007819
Dernier né	1.319287	.5098055	0.72	0.473	.6186051 2.813616
Gp.9à11	.7296281	.155084	-1.48	0.138	.4810352 1.106691
Rev.faible	.2927703	.1830604	-1.96	0.049	.0859601 .997143
Rev.moy	.5205845	.1562093	-2.18	0.030	.2891181 .9373618
Rev.sup	1.024521	.3263235	0.08	0.939	.5487844 1.912669
Rural	.6636538	.1904817	-1.43	0.153	.3781203 1.164805
Urbain30	.8052525	.218306	-0.80	0.424	.4733356 1.369919
Urbain500	.7036382	.2193092	-1.13	0.259	.3819864 1.296137
Secondaire	1.086955	.2969167	0.31	0.760	.636347 1.856645
Univ	2.083524	.6908469	2.21	0.027	1.087828 3.990586

**Tableau A.XIX : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde, enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales avec les 2 parents actifs, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (régime de travail des parents et composition familiale)**

Logistic regression  
 Number of obs = 944  
 Wald chi2(10) = 22.48  
 Prob > chi2 = 0.0129  
 Pseudo R2 = 0.0491  
 Log pseudolikelihood = -584.15072  
 (standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

recour	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]
Ppl.mpart	.3431182	.0996082	-3.68	0.000	.1942395 .6061081
Autres	.3061211	.219073	-1.65	0.098	.0752901 1.244654
Preg.matyp	.8788941	.3312453	-0.34	0.732	.4198829 1.839691
Mreg.patyp	.7660572	.2381983	-0.86	0.391	.4164742 1.409076
Atyp.conc	.4021607	.1771879	-2.07	0.039	.1695778 .9537408
Atyp.nonc	.7616621	.2882675	-0.72	0.472	.3627494 1.599256
Unique	1.168514	.4319763	0.42	0.674	.5661891 2.411604
Aîné de 2	1.284724	.2532582	1.27	0.204	.8729954 1.890634
Cadet	1.170352	.3866147	0.48	0.634	.6125335 2.23616
Dernier né	1.499001	.5725634	1.06	0.289	.7090456 3.169055



**Tableau A.XX : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un service de garde, enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales avec les 2 parents actifs, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet)**

Logistic regression	Number of obs	=	944
	Wald chi2(19)	=	36.99
	Prob > chi2	=	0.0079
Log pseudolikelihood = -567.75945	Pseudo R2	=	0.0758

(standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

recour	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
Ppl.mpart	.3597168	.1067767	-3.44	0.001	.2010453	.6436171
Autres	.4046166	.2787745	-1.31	0.189	.1048526	1.561378
Preg.matyp	.9045765	.3483535	-0.26	0.795	.4252522	1.924173
Mreg.patyp	.7568587	.2404477	-0.88	0.381	.4060647	1.410699
Atyp.conc	.465061	.2067526	-1.72	0.085	.1945766	1.111551
Atyp.nonc	.802631	.3281408	-0.54	0.591	.3601786	1.788603
Unique	1.105762	.4204298	0.26	0.791	.5248316	2.329717
Aîné de 2	1.373344	.2895438	1.50	0.132	.9084885	2.076057
Cadet	1.35107	.4814998	0.84	0.398	.6719283	2.716642
Dernier né	1.765439	.705153	1.42	0.155	.8069842	3.862249
Gp.9à11	.6837625	.1474424	-1.76	0.078	.4480818	1.043406
Rev.faible	.5144755	.5260482	-0.65	0.516	.0693451	3.816922
Rev.moy	.5916594	.1836531	-1.69	0.091	.322	1.087145
Rev.sup	.9535599	.3067184	-0.15	0.882	.5076377	1.791192
Rural	.7380619	.2316956	-0.97	0.333	.3989145	1.365544
Urbain30	.9470274	.2816923	-0.18	0.855	.5286564	1.696491
Urbain500	.7937682	.2732683	-0.67	0.502	.4042527	1.558599
Secondaire	1.141367	.3256921	0.46	0.643	.6524279	1.996723
Univ	1.855492	.6268591	1.83	0.067	.95695	3.597732

## La fréquentation d'un mode de garde en installation

### Les 0-5 ans

**Tableau A.XXI : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode en installation (mode de garde institutionnel), enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (activité des parents et composition familiale)**

Logistic regression	Number of obs =	1365
	Wald chi2(7) =	21.67
	Prob > chi2 =	0.0029
Log pseudolikelihood = -918.8217	Pseudo R2 =	0.0204

(standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

minst	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
Ppl.mpart	.5446717	.1031927	-3.21	0.001	.3757226	.7895911
Ppl.minac	1.320492	.3957623	0.93	0.354	.7338777	2.376008
Autres	1.554506	.5329529	1.29	0.198	.7938952	3.043839
Unique	.6828373	.1317499	-1.98	0.048	.4678238	.9966717
Aîné de 2	.787768	.1806397	-1.04	0.298	.502589	1.234763
Cadet	.517723	.1459526	-2.34	0.020	.297943	.8996256
Dernier né	.7180182	.1877342	-1.27	0.205	.4301094	1.198649

**Tableau A.XXII : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode en installation (mode de garde institutionnel), enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (horaires des parents et composition familiale)**

Logistic regression	Number of obs =	1365
	Wald chi2(11) =	19.63
	Prob > chi2 =	0.0506
Log pseudolikelihood = -919.36737	Pseudo R2 =	0.0198

(standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

minst	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
Preg.matyp	.6036832	.1471488	-2.07	0.038	.3743926	.973399
Mreg.patyp	1.147113	.2276239	0.69	0.489	.7775002	1.692434
Preg.minac	1.935379	.9244977	1.38	0.167	.7588601	4.935948
Patyp.minac	1.05774	.4047376	0.15	0.883	.4996567	2.239164
Atyp.conc	.5742199	.1622935	-1.96	0.050	.3299899	.9992079
Atyp.nonc	.7276339	.2323638	-1.00	0.319	.3891247	1.360621
P.ou2.inac	1.024057	.4241459	0.06	0.954	.4547492	2.306091
Unique	.7116804	.1368303	-1.77	0.077	.4882361	1.037385
Aîné de 2	.7956174	.1867874	-0.97	0.330	.5021892	1.260495
Cadet	.5198595	.1499498	-2.27	0.023	.2953677	.9149746
Dernier né	.7396438	.1945274	-1.15	0.252	.4417285	1.238483

**Tableau A.XXIII : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode en installation (mode de garde institutionnel), enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet avec l'activité des parents)**

Logistic regression  
 Number of obs = 1365  
 Wald chi2(17) = 54.75  
 Prob > chi2 = 0.0000  
 Log pseudolikelihood = -883.78766  
 Pseudo R2 = 0.0578  
 (standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

minst	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
Ppl.mpart	.5460597	.1051136	-3.14	0.002	.3744452	.7963279
Ppl.minac	1.290419	.4284259	0.77	0.443	.6731742	2.473627
Autres	1.411794	.5041475	0.97	0.334	.7011481	2.842712
Unique	.8266778	.1554667	-1.01	0.311	.5718178	1.195129
Aîné de 2	.6865009	.1579919	-1.63	0.102	.4372651	1.077798
Cadet	.3937387	.1173367	-3.13	0.002	.2195556	.7061089
Dernier né	.6925862	.201134	-1.26	0.206	.3919912	1.22369
Gp.0à1	.4950485	.1049714	-3.32	0.001	.3267058	.7501338
Gp.4à5	1.469098	.2526089	2.24	0.025	1.048789	2.057849
Rev.faible	.8096764	.4609324	-0.37	0.711	.2653014	2.47106
Rev.moy	1.6415	.3495402	2.33	0.020	1.0814	2.491697
Rev.sup	1.062511	.2070279	0.31	0.756	.7252348	1.55664
Rural	.5741549	.1131188	-2.82	0.005	.3902358	.8447553
Urbain30	.7876604	.1646904	-1.14	0.254	.5228329	1.186629
Urbain500	.6443191	.123491	-2.29	0.022	.4425462	.9380876
Secondaire	.8020809	.1674161	-1.06	0.291	.5327817	1.2075
Univ	1.10258	.2035076	0.53	0.597	.7678927	1.583142

**Tableau A.XXIV : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode en installation (mode de garde institutionnel), enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet avec les horaires des parents)**

Logistic regression  
 Number of obs = 1365  
 Wald chi2(21) = 54.23  
 Prob > chi2 = 0.0001  
 Pseudo R2 = 0.0572  
 Log pseudolikelihood = -884.30964  
 (standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

minst	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
Preg.matyp	.6174146	.1511661	-1.97	0.049	.3820947	.9976606
Mreg.patyp	1.127955	.2328015	0.58	0.560	.7526799	1.690338
Preg.minac	1.758461	.971953	1.02	0.307	.5951806	5.195374
Patyp.minac	1.017176	.4124913	0.04	0.967	.4594223	2.252063
Atyp.conc	.5909869	.1649457	-1.88	0.060	.341984	1.021292
Atyp.nonc	.6606711	.18735	-1.46	0.144	.3789706	1.151768
P.ou2.inac	.9210461	.4056699	-0.19	0.852	.3884849	2.183678
Unique	.8540824	.161561	-0.83	0.404	.5894998	1.237416
Aîné de 2	.6952383	.1638534	-1.54	0.123	.4380492	1.103429
Cadet	.3968692	.1214149	-3.02	0.003	.2178903	.7228646
Dernier né	.7122556	.2002658	-1.21	0.228	.4104899	1.23586
Gp.0à1	.4935604	.1040587	-3.35	0.001	.326497	.7461076
Gp.4à5	1.44653	.2517558	2.12	0.034	1.02845	2.034565
Rev.faible	.9061394	.5312006	-0.17	0.866	.2872105	2.858839
Rev.moy	1.702347	.3710102	2.44	0.015	1.110547	2.609512
Rev.sup	1.087926	.211766	0.43	0.665	.7428686	1.59326
Rural	.5610782	.1099809	-2.95	0.003	.3820968	.8238979
Urbain30	.7428861	.1597723	-1.38	0.167	.4873652	1.132374
Urbain500	.648571	.1250702	-2.25	0.025	.4444391	.9464613
Secondaire	.8162043	.1704302	-0.97	0.331	.542077	1.228957
Univ	1.01467	.1899159	0.08	0.938	.7030814	1.464348

**Tableau A.XXV : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode en installation (mode de garde institutionnel), enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales avec les deux parents actifs, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (régime de travail des parents et composition familiale)**

Logistic regression  
 Number of obs = 1253  
 Wald chi2(10) = 24.70  
 Prob > chi2 = 0.0059  
 Pseudo R2 = 0.0271  
 Log pseudolikelihood = -835.80082

(standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

minst	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
Ppl.mpart	.5954978	.1140717	-2.71	0.007	.4090973	.8668295
Autres	2.2353	1.238996	1.45	0.147	.7542697	6.624378
Preg.matyp	.6546331	.1599796	-1.73	0.083	.4054907	1.056854
Mreg.patyp	1.142078	.2271399	0.67	0.504	.773404	1.686496
Atyp.conc	.5899557	.1671113	-1.86	0.062	.3386141	1.02786
Atyp.nonc	.7402091	.2280087	-0.98	0.329	.4047216	1.353793
Unique	.7480009	.1526268	-1.42	0.155	.5014384	1.115801
Aîné de 2	.8050592	.19763	-0.88	0.377	.4975888	1.302522
Cadet	.5652078	.1693672	-1.90	0.057	.3141533	1.016892
Dernier né	.8010581	.2172566	-0.82	0.413	.4707691	1.363076

**Tableau A.XXVI : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode en installation (mode de garde institutionnel), enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales avec les deux parents actifs, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet)**

Logistic regression Number of obs = 1253  
Wald chi2(20) = 61.81  
Prob > chi2 = 0.0000  
Log pseudolikelihood = -800.5613 Pseudo R2 = 0.0681

(standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

minst	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
Ppl.mpart	.5791434	.1123982	-2.81	0.005	.3959021	.8471971
Autres	1.865257	1.040675	1.12	0.264	.6249302	5.567315
Preg.matyp	.6737255	.1667383	-1.60	0.111	.4147837	1.09432
Mreg.patyp	1.101012	.2285745	0.46	0.643	.7329584	1.653883
Atyp.conc	.5834983	.1631754	-1.93	0.054	.3372881	1.009435
Atyp.nonc	.6506819	.174622	-1.60	0.109	.3845331	1.101042
Unique	.917041	.1805021	-0.44	0.660	.6235136	1.34875
Aîné de 2	.7076326	.1756504	-1.39	0.164	.4350312	1.151053
Cadet	.4027559	.126558	-2.89	0.004	.2175549	.7456155
Dernier né	.7445304	.2260353	-0.97	0.331	.410641	1.349903
Gp.0à1	.5108293	.1120318	-3.06	0.002	.3323501	.7851558
Gp.4à5	1.585036	.2881953	2.53	0.011	1.109868	2.263637
Rev.faible	1.924911	1.333491	0.95	0.344	.4951499	7.48315
Rev.moy	2.027982	.4661768	3.08	0.002	1.292399	3.182231
Rev.sup	1.070422	.2168908	0.34	0.737	.7195863	1.592307
Rural	.6128069	.1246517	-2.41	0.016	.41132	.912993
Urbain30	.8521033	.1853943	-0.74	0.462	.5562809	1.30524
Urbain500	.649633	.1342297	-2.09	0.037	.4333009	.9739723
Secondaire	.6621948	.149225	-1.83	0.067	.4257633	1.029919
Univ	1.064784	.2059184	0.32	0.745	.7288661	1.555519

## Les 6-11 ans

**Tableau A.XXVII : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode en installation (mode de garde institutionnel), enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (activité des parents et composition familiale)**

Logistic regression Number of obs = 648  
Wald chi2(7) = 14.90  
Prob > chi2 = 0.0372  
Log pseudolikelihood = -430.29987 Pseudo R2 = 0.0391

(standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

minst	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
Ppl.mpart	.5605208	.2091449	-1.55	0.121	.2697654	1.164655
Ppl.minac	.4788326	.343391	-1.03	0.304	.1174225	1.952613
Autres	.406407	.2345553	-1.56	0.119	.131128	1.259584
Unique	1.541521	.5763608	1.16	0.247	.7407858	3.207791
Aîné de 2	1.456263	.4305204	1.27	0.204	.8158228	2.599463
Cadet	.7753892	.3138729	-0.63	0.530	.3507183	1.714277
Dernier né	.360578	.1853219	-1.98	0.047	.1316792	.9873725

**Tableau A.XXVIII : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode en installation (mode de garde institutionnel), enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (horaires des parents et composition familiale)**

Logistic regression  
 Log pseudolikelihood = -415.49314

Number of obs = 648  
 Wald chi2(10) = 25.72  
 Prob > chi2 = 0.0041  
 Pseudo R2 = 0.0721

(standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

minst	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
Preg.matyp	.5225879	.2086845	-1.63	0.104	.2389186	1.143059
Mreg.patyp	1.015594	.3639846	0.04	0.966	.5030984	2.050157
Preg.minac	.3024045	.3023371	-1.20	0.232	.0426164	2.145854
Patyp.minac	.5056491	.4867178	-0.71	0.479	.0766507	3.335663
Atyp.conc	.1240779	.091823	-2.82	0.005	.0290917	.5292003
Atyp.nonc	.293029	.1397477	-2.57	0.010	.1150711	.7461996
Unique	1.634969	.6083209	1.32	0.186	.7885045	3.39012
Aîné de 2	1.471452	.4214003	1.35	0.177	.8394127	2.579387
Cadet	.8206018	.3329364	-0.49	0.626	.3704939	1.81754
Dernier né	.436792	.2180442	-1.66	0.097	.1641949	1.161956

**Tableau A.XXIX : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode en installation (mode de garde institutionnel), enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet intégrant l'activité des parents)**

Logistic regression  
 Log pseudolikelihood = -377.8685

Number of obs = 648  
 Wald chi2(15) = 58.05  
 Prob > chi2 = 0.0000  
 Pseudo R2 = 0.1562

(standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

minst	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
Ppl.mpart	.5761286	.2150783	-1.48	0.140	.2771736	1.197532
Ppl.minac	.3463014	.2397447	-1.53	0.126	.0891594	1.34506
Autres	1.347033	1.044166	0.38	0.701	.2948229	6.154535
Unique	1.431646	.5860009	0.88	0.381	.6418332	3.19337
Aîné de 2	1.750108	.5776565	1.70	0.090	.9164518	3.342106
Cadet	1.012381	.4319485	0.03	0.977	.4386976	2.336268
Dernier né	.3593566	.191425	-1.92	0.055	.1265029	1.020823
Gp.9à11	.5087898	.1392644	-2.47	0.014	.2975432	.8700149
Rev.moy	.4124568	.1936404	-1.89	0.059	.1643448	1.035145
Rev.sup	1.686426	.5735559	1.54	0.124	.8659097	3.284446
Rural	.1138938	.0462228	-5.35	0.000	.0514099	.2523208
Urbain30	.3567065	.1186193	-3.10	0.002	.1858883	.6844945
Urbain500	.3953815	.1736308	-2.11	0.035	.1671912	.9350169
Secondaire	1.108415	.4739448	0.24	0.810	.4794452	2.562512
Univ	.9712595	.3435124	-0.08	0.934	.4856067	1.942611

**Tableau A.XXX : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode en installation (mode de garde institutionnel), enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet intégrant les horaires de travail des parents)**

Logistic regression Number of obs = 648  
Wald chi2(18) = 71.67  
Prob > chi2 = 0.0000  
Log pseudolikelihood = -365.36125 Pseudo R2 = 0.1841

(standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

minst	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
Preg.matyp	.5096321	.2342431	-1.47	0.143	.2070225	1.254573
Mreg.patyp	1.169827	.4762468	0.39	0.700	.5267328	2.598085
Preg.minac	.2333499	.2529493	-1.34	0.179	.0278813	1.953003
Patyp.minac	.4029797	.325181	-1.13	0.260	.0828731	1.959535
Atyp.conc	.1267846	.0904523	-2.89	0.004	.0313178	.5132648
Atyp.nonc	.391113	.1959446	-1.87	0.061	.1465065	1.044113
Unique	1.470274	.5869204	0.97	0.334	.672367	3.21507
Aîné de 2	1.789421	.6116624	1.70	0.089	.9157009	3.496805
Cadet	1.089486	.4667436	0.20	0.841	.4705013	2.522798
Dernier né	.4267431	.2308877	-1.57	0.116	.1477839	1.23227
Gp.9à11	.4946545	.1301086	-2.68	0.007	.2954004	.8283098
Rev.moy	.4142116	.2122177	-1.72	0.085	.1517458	1.130649
Rev.sup	1.732943	.6016218	1.58	0.113	.8775555	3.42211
Rural	.1129445	.0457074	-5.39	0.000	.0510968	.249653
Urbain30	.4246561	.1448819	-2.51	0.012	.217585	.8287925
Urbain500	.4264856	.1889241	-1.92	0.054	.1789946	1.016176
Secondaire	1.040207	.4344085	0.09	0.925	.458821	2.358285
Univ	.8594221	.319239	-0.41	0.683	.4149742	1.779885

**Tableau A.XXXI : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode en installation (mode de garde institutionnel), enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales avec les deux parents actifs, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (régime de travail des parents et composition familiale)**

Logistic regression Number of obs = 628  
Wald chi2(10) = 27.08  
Prob > chi2 = 0.0025  
Log pseudolikelihood = -400.25549 Pseudo R2 = 0.0786

(standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

minst	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
Ppl.mpart	.6630252	.244258	-1.12	0.265	.3220683	1.364935
Autres	.4225986	.284227	-1.28	0.200	.113093	1.579139
Preg.matyp	.5708387	.2270508	-1.41	0.159	.2617873	1.244739
Mreg.patyp	1.055092	.3822892	0.15	0.882	.5186521	2.146369
Atyp.conc	.1280357	.0954333	-2.76	0.006	.0297081	.5518063
Atyp.nonc	.31345	.1516737	-2.40	0.017	.1214185	.8091925
Unique	1.717536	.6392041	1.45	0.146	.8281703	3.561984
Aîné de 2	1.307035	.3898703	0.90	0.369	.7284267	2.345248
Cadet	.7526767	.3068512	-0.70	0.486	.3385249	1.673502
Dernier né	.4022843	.2023338	-1.81	0.070	.1501104	1.078091

**Tableau A.XXXII : Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode en installation (mode de garde institutionnel), enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales avec les deux parents actifs, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet)**

Logistic regression  
 Number of obs = 628  
 Wald chi2(18) = 71.97  
 Prob > chi2 = 0.0000  
 Pseudo R2 = 0.1871  
 Log pseudolikelihood = -353.14529

(standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

minst	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
Ppl.mpart	.6406372	.2231218	-1.28	0.201	.323709	1.267855
Autres	1.618819	1.252533	0.62	0.534	.355301	7.375651
Preg.matyp	.5316602	.2344134	-1.43	0.152	.2240435	1.261642
Mreg.patyp	1.202585	.4893718	0.45	0.650	.5416683	2.669918
Atyp.conc	.1288149	.0898552	-2.94	0.003	.0328253	.5055036
Atyp.nonc	.4425698	.2216095	-1.63	0.104	.1658657	1.180883
Unique	1.516936	.614106	1.03	0.303	.6860764	3.353991
Aîné de 2	1.50932	.5202265	1.19	0.232	.7680557	2.965993
Cadet	.916985	.395245	-0.20	0.841	.3939778	2.134287
Dernier né	.3697986	.2078281	-1.77	0.077	.12291	1.112611
Gp.9à11	.5746286	.1535754	-2.07	0.038	.3403258	.970241
Rev.moyf	.5482925	.2733623	-1.21	0.228	.2063615	1.456787
Rev.sup	2.000682	.7105267	1.95	0.051	.9974255	4.013061
Rural	.1050354	.043298	-5.47	0.000	.0468221	.2356247
Urbain30	.3856646	.1291835	-2.84	0.004	.2000269	.7435856
Urbain500	.423774	.192258	-1.89	0.058	.1741649	1.031117
Secondaire	.9971555	.4282756	-0.01	0.995	.4297087	2.313938
Univ	.8548566	.323678	-0.41	0.679	.4070046	1.795508



## La fréquentation d'un mode de garde formel

### Les 0-5 ans

**Tableau A.XXXIII: Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode de garde formel, enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (activité des parents et composition familiale)**

Logistic regression	Number of obs	=	1365
	Wald chi2(7)	=	19.04
	Prob > chi2	=	0.0081
Log pseudolikelihood = -736.86886	Pseudo R2	=	0.0244

(standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

gmf_inst	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
Ppl.mpart	.4835041	.09864	-3.56	0.000	.3241499	.7211977
Ppl.minac	1.127109	.4035726	0.33	0.738	.5587074	2.273773
Autres	1.200266	.4297014	0.51	0.610	.5950356	2.421096
Unique	.7583285	.1741034	-1.20	0.228	.4835389	1.189278
Aîné de 2	.8552883	.2324819	-0.58	0.565	.5020437	1.457081
Cadet	.5306551	.1824313	-1.84	0.065	.2705092	1.040981
Dernier né	.5963171	.1728309	-1.78	0.074	.3378882	1.052402

**Tableau A.XXXIV: Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode de garde formel, enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001(horaires de travail des parents et composition familiale)**

Logistic regression	Number of obs	=	1365
	Wald chi2(11)	=	23.08
	Prob > chi2	=	0.0172
Log pseudolikelihood = -734.75129	Pseudo R2	=	0.0272

(standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

gmf_inst	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
Preg.matyp	.6432462	.1688394	-1.68	0.093	.3845508	1.075971
Mreg.patyp	1.183826	.3223138	0.62	0.535	.6942825	2.018552
Preg.minac	1.165006	.6288333	0.28	0.777	.4044611	3.355674
Patyp.minac	1.015351	.4579543	0.03	0.973	.4194678	2.45773
Atyp.conc	.3733466	.1074995	-3.42	0.001	.2123351	.6564516
Atyp.nonc	.5397	.1662453	-2.00	0.045	.2950899	.9870757
P.ou2.inac	.7026653	.3208355	-0.77	0.440	.2871386	1.719513
Unique	.7926205	.1840185	-1.00	0.317	.5028591	1.249351
Aîné de 2	.8587398	.2357386	-0.55	0.579	.5014093	1.470723
Cadet	.5506828	.1752372	-1.87	0.061	.2951439	1.02747
Dernier né	.6084359	.1856382	-1.63	0.103	.3345854	1.106426

**Tableau A.XXXV: Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode de garde formel, enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet avec l'activité des parents)**

Logistic regression  
 Log pseudolikelihood = -714.48439  
 (standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

Number of obs = 1365  
 Wald chi2(17) = 46.29  
 Prob > chi2 = 0.0002  
 Pseudo R2 = 0.0540

gmf_inst	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
Ppl.mpart	.4654387	.0968269	-3.68	0.000	.309588	.6997469
Ppl.minac	1.17601	.4589937	0.42	0.678	.5472546	2.527161
Autres	1.213324	.4639164	0.51	0.613	.5734802	2.567054
Unique	.897692	.2158765	-0.45	0.654	.5603133	1.438215
Ainé de 2	.6767057	.1906662	-1.39	0.166	.3895545	1.175524
Cadet	.4430382	.1536461	-2.35	0.019	.224514	.8742562
Dernier né	.5945775	.1731302	-1.79	0.074	.3360113	1.052114
Gp.0à1	.4093153	.0922878	-3.96	0.000	.2631107	.6367623
Gp.4à5	1.183357	.2597139	0.77	0.443	.7696635	1.819411
Rev.faible	.4110729	.2518266	-1.45	0.147	.1237274	1.365752
Rev.moy	1.041129	.23629	0.18	0.859	.6672976	1.624387
Rev.sup	.7218491	.1624982	-1.45	0.148	.4643326	1.122183
Rural	.8822739	.1945607	-0.57	0.570	.5726574	1.359289
Urbain30	1.102407	.278917	0.39	0.700	.6714002	1.810098
Urbain500	1.187532	.2651322	0.77	0.441	.7666611	1.839447
Secondaire	.8861933	.2096341	-0.51	0.610	.5574063	1.408916
Univ	1.241715	.270236	0.99	0.320	.8105391	1.902261

**Tableau A.XXXVI: Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode de garde formel, enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet avec les horaires de travail des parents)**

Logistic regression  
 Number of obs = 1365  
 Wald chi2(21) = 47.64  
 Prob > chi2 = 0.0008  
 Log pseudolikelihood = -713.06099  
 Pseudo R2 = 0.0559  
 (standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

gmf_inst	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
Preg.matyp	.651035	.1673989	-1.67	0.095	.393312	1.077635
Mreg.patyp	1.138884	.3174365	0.47	0.641	.659519	1.966669
Preg.minac	1.098779	.620661	0.17	0.868	.3631592	3.32448
Patyp.minac	1.033009	.5086797	0.07	0.947	.3935058	2.711797
Atyp.conc	.365122	.1026437	-3.58	0.000	.210449	.6334745
Atyp.nonc	.4805345	.1500257	-2.35	0.019	.2606001	.8860835
P.ou2.inac	.6503342	.3097118	-0.90	0.366	.25572	1.653897
Unique	.9356417	.2268284	-0.27	0.784	.5817709	1.504759
Aîné de 2	.6831259	.1937144	-1.34	0.179	.3918546	1.190903
Cadet	.4594492	.1532863	-2.33	0.020	.2389189	.8835364
Dernier né	.594627	.178216	-1.73	0.083	.3304688	1.069938
Gp.0à1	.3972202	.0898042	-4.08	0.000	.2550295	.6186889
Gp.4à5	1.146459	.2554018	0.61	0.540	.7408538	1.774126
Rev.faible	.5398379	.328994	-1.01	0.312	.1634989	1.782428
Rev.moy	1.103741	.248836	0.44	0.662	.709522	1.716994
Rev.sup	.77055	.1756742	-1.14	0.253	.4928779	1.204654
Rural	.8803642	.1940646	-0.58	0.563	.5715133	1.356121
Urbain30	1.07494	.2603788	0.30	0.765	.6686528	1.728095
Urbain500	1.222963	.2754866	0.89	0.372	.7864481	1.901762
Secondaire	.8838461	.2042678	-0.53	0.593	.5618928	1.390272
Univ	1.095861	.2486325	0.40	0.687	.702477	1.709538

**Tableau A.XXXVII: Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode de garde formel, enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales avec les deux parents actifs, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (régime de travail et composition familiale)**

Logistic regression  
 Number of obs = 1253  
 Wald chi2(10) = 32.71  
 Prob > chi2 = 0.0003  
 Log pseudolikelihood = -665.32153  
 Pseudo R2 = 0.0442  
 (standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

gmf_inst	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
Ppl.mpart	.5203108	.1039595	-3.27	0.001	.3517147	.7697242
Autres	2.864177	1.760097	1.71	0.087	.8588527	9.551711
Preg.matyp	.7325526	.1909257	-1.19	0.232	.4395311	1.220922
Mreg.patyp	1.177952	.3294132	0.59	0.558	.6809101	2.037817
Atyp.conc	.3800601	.1123721	-3.27	0.001	.2129012	.6784632
Atyp.nonc	.5502072	.1590298	-2.07	0.039	.3122469	.9695145
Unique	.7823233	.1928833	-1.00	0.319	.4825262	1.268386
Aîné de 2	.871851	.2563823	-0.47	0.641	.489928	1.551502
Cadet	.632546	.2205552	-1.31	0.189	.3193717	1.252818
Dernier né	.5502866	.1734788	-1.89	0.058	.2966513	1.020779

**Tableau A.XXXVIII: Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode de garde formel, enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans des familles biparentales avec les deux parents actifs, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet)**

Logistic regression Number of obs = 1253  
Wald chi2(20) = 62.25  
Prob > chi2 = 0.0000  
Log pseudolikelihood = -640.31625 Pseudo R2 = 0.0801

(standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

gmf_inst	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]
Ppl.mpart	.4844242	.1002828	-3.50	0.000	.3228604 .7268368
Autres	2.808191	1.804072	1.61	0.108	.7972375 9.89158
Preg.matyp	.7657409	.1999334	-1.02	0.307	.4590234 1.277406
Mreg.patyp	1.113461	.31787	0.38	0.707	.6363186 1.948388
Atyp.conc	.3585707	.1038947	-3.54	0.000	.2032084 .6327144
Atyp.nonc	.485246	.1445751	-2.43	0.015	.270616 .8701027
Unique	.9168701	.23157	-0.34	0.731	.5588863 1.504153
Aîné de 2	.6626113	.2010507	-1.36	0.175	.3655828 1.200969
Cadet	.4937268	.1813184	-1.92	0.055	.2403742 1.014111
Dernier né	.5240827	.1645736	-2.06	0.040	.2832068 .9698309
Gp.0à1	.3918072	.0917995	-4.00	0.000	.2475357 .6201644
Gp.4à5	1.36446	.3214225	1.32	0.187	.8598944 2.165091
Rev.faible	.6771736	.4845947	-0.54	0.586	.1665592 2.75316
Rev.moy	1.178077	.2838909	0.68	0.496	.7346032 1.889273
Rev.sup	.726898	.1710953	-1.36	0.175	.4582685 1.152994
Rural	1.004043	.2318772	0.02	0.986	.6385177 1.578817
Urbain30	1.416751	.3672689	1.34	0.179	.8523814 2.354796
Urbain500	1.462291	.3607333	1.54	0.123	.9016759 2.371467
Secondaire	.8301579	.2065755	-0.75	0.454	.50974 1.351987
Univ	1.271598	.2969716	1.03	0.304	.8045602 2.009746

### Les 6-11 ans

**Tableau A.XXXIX: Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode de garde formel, enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (activité des parents et composition familiale)**

Logistic regression Number of obs = 648  
Wald chi2(7) = 21.38  
Prob > chi2 = 0.0032  
Log pseudolikelihood = -406.14658 Pseudo R2 = 0.0673

(standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

gmf_inst	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]
Ppl.mpart	.5865599	.2085915	-1.50	0.134	.2921524 1.177647
Ppl.minac	.2576793	.193465	-1.81	0.071	.0591561 1.122431
Autres	.7759652	.5669623	-0.35	0.728	.185314 3.249199
Unique	2.083525	.8329282	1.84	0.066	.9517329 4.561236
Aîné de 2	1.539946	.4848626	1.37	0.170	.8308041 2.854382
Cadet	.6054266	.2313754	-1.31	0.189	.2862585 1.280456
Dernier né	.2910338	.1436473	-2.50	0.012	.1106142 .7657306



**Tableau A.XLII: Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode de garde formel, enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (modèle complet avec les horaires de travail des parents)**

Logistic regression Number of obs = 648  
Wald chi2(18) = 64.23  
Prob > chi2 = 0.0000  
Log pseudolikelihood = -354.01961 Pseudo R2 = 0.1870

(standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

gmf_inst	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
Preg.matyp	.5180947	.233365	-1.46	0.144	.2142906	1.252608
Mreg.patyp	.702103	.3080958	-0.81	0.420	.2970831	1.659296
Preg.minac	.1263672	.1281763	-2.04	0.041	.017308	.9226186
Patyp.minac	.1795978	.1513363	-2.04	0.042	.0344385	.9366074
Atyp.conc	.2867554	.1623966	-2.21	0.027	.0945052	.8700971
Atyp.nonc	.3815637	.1692318	-2.17	0.030	.1599708	.910109
Unique	2.146304	.9068545	1.81	0.071	.9376534	4.912925
Aîné de 2	2.205136	.7638454	2.28	0.022	1.118367	4.347967
Cadet	.9367455	.3733226	-0.16	0.870	.4289345	2.045749
Dernier né	.2994566	.1536229	-2.35	0.019	.1095627	.8184742
Gp.9à11	.3291221	.0891628	-4.10	0.000	.1935339	.559702
Rev.moyf	.3936969	.1670357	-2.20	0.028	.1714031	.9042852
Rev.sup	1.897244	.7089196	1.71	0.087	.9121481	3.946218
Rural	.385949	.1553912	-2.36	0.018	.1753146	.849653
Urbain30	.832165	.2959762	-0.52	0.605	.4144408	1.670923
Urbain500	.5723249	.2348071	-1.36	0.174	.2561068	1.278981
Secondaire	.9758003	.3599068	-0.07	0.947	.4735984	2.010535
Univ	1.015182	.3922422	0.04	0.969	.4760576	2.164851

**Tableau A.XLIII: Rapport de cotes associés à la fréquentation d'un mode de garde formel, enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans des familles biparentales avec les deux parents actifs, Québec, ELNEJ, 2000-2001 (régime de travail des parents et composition familiale)**

Logistic regression Number of obs = 628  
Wald chi2(10) = 33.93  
Prob > chi2 = 0.0002  
Log pseudolikelihood = -381.46508 Pseudo R2 = 0.0890

(standard errors adjusted for clustering on fieldruk)

gmf_inst	Odds Ratio	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
Ppl.mpart	.7012727	.2416465	-1.03	0.303	.3569255	1.377832
Autres	.8324559	.6230855	-0.24	0.806	.191975	3.609755
Preg.matyp	.5403534	.2277776	-1.46	0.144	.2365196	1.234493
Mreg.patyp	.7258716	.2859006	-0.81	0.416	.3354248	1.570813
Atyp.conc	.3147772	.1709382	-2.13	0.033	.1085832	.9125236
Atyp.nonc	.3230166	.1393746	-2.62	0.009	.1386596	.7524883
Unique	2.562388	1.009916	2.39	0.017	1.183477	5.547913
Aîné de 2	1.427411	.4372133	1.16	0.245	.7831188	2.601779
Cadet	.5884232	.2241765	-1.39	0.164	.2788691	1.241593
Dernier né	.3151893	.1473861	-2.47	0.014	.1260492	.7881393



